

ANNEXES

ETUDE « IMPACT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR L'EMPLOI : ETAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS »

Association RESOLIS



TERRALIM



AVANT PROPOS

Ce document regroupe un ensemble d'annexes qui se veulent être des apports complémentaires à l'étude « Impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi : Etat des lieux et propositions » menée par l'association RESOLIS et le cabinet d'études Terralim de janvier à décembre 2018.

Le premier ensemble d'annexes appelées « Annexes composantes » rassemble des éléments d'analyses tirés de l'exploitation de différentes bases de données qui constituent autant d'échantillons d'initiatives et d'expériences concrètes participant à la transition agricole et alimentaire.

- **Composante 1. Cartographie, Université de Caen-Normandie** : Caractérisation localisée des pratiques de transition à l'échelle de la France, à partir d'une exploitation originale du recensement agricole de 2010 ;
- **Composante 2. Echantillon La Nef** : Enquête auprès de porteurs de projets agricoles et/ou alimentaires bénéficiaires de prêts de la banque éthique La Nef ;
- **Composante 3. Echantillon RESOLIS** : Enquête auprès de la base de données de l'Observatoire RESOLIS composé de 350 initiatives d'Alimentation Responsable et Durable ;
- **Composante 4. Echantillon FNAB** : Enquête auprès d'exploitations agricoles membres des Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB) ou de Groupements Régionaux d'Agriculteurs Biologiques (GRAB) du réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) ;
- **Composante 5. Echantillon CIVAM** : Exploitation originale de la base "de l'idée au projet" des CIVAM d'Ille et Vilaine avec 1000 porteurs de projets suivis sur la durée.

Le second ensemble d'annexes appelées « Annexes propositions » rassemble des éléments de réflexion qui se veulent être des développements aux propositions issues de l'étude, présentées dans la troisième partie du rapport principal.

- **Proposition 1. RESOLIS** : Instituer la transition agricole et alimentaire
- **Proposition 2. RENETA** : Accompagner la transition via les Espaces-Test Agricoles
- **Proposition 3. La Nef** : Financer la transition agricole et alimentaire

Nous souhaitons remercier vivement les organisations partenaires qui ont contribué à ces composantes et propositions !

SOMMAIRE

1. Annexes - Composantes échantillon

1.1. Composante 1. Cartographie, Université de Caen-Normandie.....	4
1.2. Composante 2. Echantillon La Nef.....	23
1.3. Composante 3. Echantillon RESOLIS.....	43
1.4. Composante 4. Echantillon FNAB	73
1.5. Composante 5. Echantillon CIVAM.....	82

2. Annexes - propositions 92

2.1. Proposition 1. RESOLIS : Instituer la transition agricole et alimentaire.....	92
2.2. Proposition 2. RENETA : Accompagner la transition via les Espaces-Test Agricoles....	100
2.3. Proposition 3. La Nef : Financer de la transition agricole et alimentaire.....	112

ETUDE IMPACT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR L'EMPLOI

ANNEXE COMPOSANTE 1.

Cartographie de la transition dans la production agricole

Michaël BERMOND

Pierre GUILLEMIN

UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés

Université de Caen Normandie – Pôle Rural

Gilles Maréchal

Terralim



Résumé : A partir du recensement agricole, une typologie des exploitations agricoles en transitions est proposée selon la présence ou l'absence du label de l'agriculture biologique, la présence ou l'absence de circuit court et la part du chiffre d'affaires réalisée en circuit court. Leur caractérisation en termes d'orientations technico-économiques, de dimension économique et de profils des exploitants s'accompagne de cartographies qui interrogent leur contribution à l'emploi agricole)

SOMMAIRE

Sommaire	2
Introduction.....	3
1. Le label agriculture biologique et les circuits commerciaux pour discriminer quatre types d'exploitations agricoles en transitions.....	5
1.1 Répartition des exploitations en transitions agricoles selon leurs orientations technico-économiques, leurs dimensions économiques et les profils des exploitant-e-s.....	5
1.2 Géographie des formes de transitions agricoles en France métropolitaine en 2010.....	8
2. Quelle contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transitions ?.....	12
2.1. Les exploitations agricoles en transitions : souvent plus d'emploi agricole que d'entreprises.....	12
2.2 Contribution à l'emploi et formes locales des transitions agri-alimentaires.....	13
Conclusion et préconisations.....	16
Bibliographie et sources.....	17
Annexes de l'annexe n°1.....	19

TABLE DES FIGURES

Figure 1 Orientations technico-économiques et dimensions économiques des types d'exploitations agricoles en 2010	6
Figure 2. Profil social des chefs d'exploitation selon les types en 2010.....	7
Figure 3. Localisation des types d'exploitations agricoles en transitions par département métropolitain en 2010.....	10
Figure 4. Part de l'emploi agricole départemental en 2010 selon les types	11
Figure 5. Rapport entre le poids des types en parts de l'emploi agricole et en part d'exploitations agricoles en 2010 à l'échelle départementale	13
Figure 6. Analyse multivariée des formes locales de transition agricole en 2010	14

INTRODUCTION

La présente publication se situe au croisement de deux projets :

- D'une part, une étude confiée par la Caisse des Dépôts et Consignations à l'association Résolis et au cabinet Terralim. Elle vise à explorer en quoi les pratiques de transition agricole et alimentaire génèrent un contenu en emploi supposé plus important que les pratiques conventionnelles, à engagement financier comparable. Les travaux ont vite révélé la faiblesse de l'information disponible pour éclairer cette question de manière rigoureuse. Pourtant, de nombreuses publications permettent de poser cette hypothèse (Guhl, 2018 ; Bâ *et al.* 2017 ; Dedieu *et al.*, 2017 ; AbioDoc *et al.*, 2017 ; le bilan annuel de l'emploi agricole, 2016 ; Massis *et al.*, 2016 ; Roy *et al.*, 2016) même si elles restent peu documentées. Cette intensité en emploi est soulignée dans l'agriculture par rapport à d'autres secteurs de la transition dans plusieurs documents (Levaux *et al.*, 2015 ; Roy, 2016).
- D'autre part, le projet Frugal, formes urbaines et gouvernance alimentaire. Inscrite dans le programme « pour et sur le développement régional », cette recherche-action vient éclairer comment la fonction alimentaire des villes interagit avec leur configuration physique, environnementale et sociale. Elle a mis au point une méthode (Marie *et al.*, 2017) permettant de décrire les pratiques de production agricole à l'échelle territoriale, en fonction de variables pertinentes dans le débat sur la transition.

Le rapprochement entre le besoin ressenti par le premier projet et l'éclairage que peut apporter le second a déterminé le croisement qui fait l'objet de cet article. Il a été construit de façon pragmatique, tout en s'appuyant sur des références établies.

Pour l'étude « emploi et transition », le terme transition a été adopté en tant que mot générique, voire étendard, mettant en évidence une communauté de projet entre des formes de production agricole, de transformation artisanale, de commercialisation territoriale, dont les acteurs de terrain sentent confusément la parenté. En toile de fond, il repose sur l'étude des transitions sociotechniques selon la perspective multi-niveaux (*multi-level perspective*) décrite par Geels (2007). En effet, les « initiatives d'alimentation responsable et durable » identifiées par Résolis en fonction de leurs externalités positives correspondent aux *niches* décrites par la perspective multi-niveaux. Elles s'intègrent ou pas, influencent ou pas, le *régime* (toujours selon la terminologie de Geels) sociotechnique dominant. Mais leur définition reste floue, pour des raisons pratiques (l'usage du mot « transition » en tant que concept est récent) mais aussi théoriques, puisqu'elles échappent obstinément au réductionnisme (Lamine *et al.*, 2015).

Est-il possible de délimiter un champ statistique et géographique des exploitations agricoles « en transition » pour la France métropolitaine ? A partir de quelle source de données et sur la base de quels critères ? Telles sont les principales questions que se proposent d'éclairer la présente contribution.

S'il a été souvent décrié comme un appareil statistique au service d'une vision productiviste du développement agricole (Rémy, 1990), le recensement agricole n'en reste pas moins un outil de

connaissance sur l'organisation des exploitations agricoles en France. Paradoxalement, ce n'est pas l'outil le moins intéressant pour questionner les contours d'une agriculture en transition, à condition de rompre - au moins partiellement - avec les usages et les catégories d'analyse dominantes habituellement utilisés pour décrire les exploitations agricoles. Le recensement permet notamment d'explorer deux hypothèses fortes. La première porte sur le rôle moteur de la production agricole. Elle postule que ce secteur est déterminant pour accompagner une transition qui s'exprime aussi dans le secteur de la transformation, celui de la distribution et celui des services et fournitures associés. L'observation des dynamiques territoriales dans l'Ouest de la France, et plus généralement au nord de la Loire, montre en effet que, dans ces régions où un type de production (élevage, céréales) dessine l'essentiel du paysage agricole, c'est la faiblesse d'une offre diversifiée qui constitue le facteur limitant. Cette assertion est sans doute discutable dans les régions au sud de la Loire où la diversité de l'offre est plus prononcée, la pratique des circuits courts intégrée de plus longue date, avec des effets concurrentiels plus aigus. La seconde hypothèse part de l'idée que, parmi les données disponibles, deux variables sont révélatrices de la profondeur de la transition au niveau des exploitations : le mode de production biologique et les circuits courts. Elles ont été choisies non comme délimitant à elles seules un domaine que l'on pourrait appeler « transition » mais comme les seules données disponibles à grande échelle (toutes productions confondues), de façon fiable, qui entretiennent un lien direct avec la transition. L'une porte sur le système de production, l'autre sur celui de la commercialisation. Ces deux variables ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, puisque l'on sait (Maréchal et Spanu, 2010) que statistiquement les exploitations en agriculture biologique pratiquent davantage le circuit court que la moyenne, et que les exploitations en circuits courts sont plus fréquemment en bio.

La rencontre entre les deux démarches veut rester modeste. Tous constatent la vigueur des évolutions en cours dans le système alimentaire, qui s'illustre par un quasi-doublement des effectifs dans les entreprises du secteur bio en 4 ans (Agence Bio, 2017 ; Guhl, 2018). En conséquence, nous n'entretiens pas l'illusion que des données datant de 2010 illustrent l'état de la transition agricole et alimentaire dans les territoires en 2018. Mais elles illustrent « d'où on part », et ce faisant proposent une base pour des comparaisons dans le temps avec le futur Recensement agricole de 2020.

1. LE LABEL AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LES CIRCUITS COMMERCIAUX POUR DISCRIMINER QUATRE TYPES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN TRANSITIONS

La méthode d'analyse développée dans le cadre du programme *Pour et Sur le Développement Régional* (PSDR 4) intitulé *Formes Urbaines et Gouvernance Alimentaire* (FRUGAL) s'appuie sur l'identification dans le Recensement agricole de six types d'exploitations agricoles discriminés selon trois variables (Marie *et al.*, 2017) : le label de l'agriculture biologique, les circuits commerciaux (long ou court) et la part des circuits courts dans le chiffre d'affaires de l'exploitation (plus ou moins 50%). Initialement, cette typologie a été pensée pour estimer les flux financiers générés par les exploitations en circuits courts à partir d'une modélisation prenant en compte la part du chiffre d'affaires lié à ce type de débouchés et la production brute standard (PBS) de chaque exploitation (*id.*). Ici, dans la perspective d'une estimation de la contribution à l'emploi des formes de transitions agricoles, nous proposons d'exprimer le "poids" de chacun des six types d'exploitation selon le nombre d'Unités de Travail Annuel (UTA). Une Unité de Travail Annuel (UTA) correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Ce travail exploratoire sur la contribution à l'emploi se base simplement sur le fichier « exploitation » du recensement agricole, et n'approfondit pas à ce stade une réflexion en termes de types d'emplois, possible à partir du fichier « main d'œuvre »¹.

Afin d'être traitée à différentes échelles régionales pouvant « *varier d'une partie de département (sur quelques dizaines de communes) à un ensemble de régions administratives (sur plusieurs milliers de communes)* » (Mignolet, 2005, p. 116), notre typologie est donc structurelle (*Ibid.*, p. 117) et sera enrichie d'une brève description de la structure des exploitations : leur dimension économique à travers la nomenclature en trois groupes de taille (petites, moyennes et grandes) et leur orientation technico-économique (OTEX) selon la nomenclature en dix postes. L'OTEX est une classification des exploitations selon leur spécialisation qui est déterminée en fonction du potentiel de production des surfaces et cheptels de l'exploitation. Les services statistiques du Ministère de l'Agriculture appliquent à ces surfaces et cheptels des coefficients basés sur des moyennes locales de rendement et de prix, permettant de calculer ainsi une PBS. C'est la PBS qui sert à classer les petites exploitations (< 25 000 euros de PBS), les moyennes exploitations (25 000 – 100 000 euros) et les grandes exploitations (> 100 000 euros). Là encore, des travaux complémentaires pourraient être conduits pour mieux caractériser le fonctionnement technico-économique en retenant le classement des exploitations selon la méthode Inosys développée par les réseaux de l'Institut de l'Élevage.

1.1 Répartition des exploitations en transitions agricoles selon leurs orientations technico-économiques, leurs dimensions économiques et les profils des exploitant-e-s

¹ Cet approfondissement pourrait être intéressant quand on sait par exemple que la meilleure contribution à l'emploi de l'agriculture biologique l'est particulièrement pour l'emploi saisonnier (Agreste Primeurs, 2012b).

Jusqu'à présent, la typologie mise en œuvre dans FRUGAL s'était limitée à l'étude de onze aires urbaines intéressantes ce programme de recherche en s'attachant à l'analyse du poids de chaque type en nombre d'exploitations agricoles et en PBS (Marie *et al.*, 2017). Pour une analyse de la contribution à l'emploi agricole par les exploitations en transition, une mise en œuvre de la typologie sur l'ensemble des exploitations agricoles à l'échelle nationale s'avère nécessaire (figure 1).

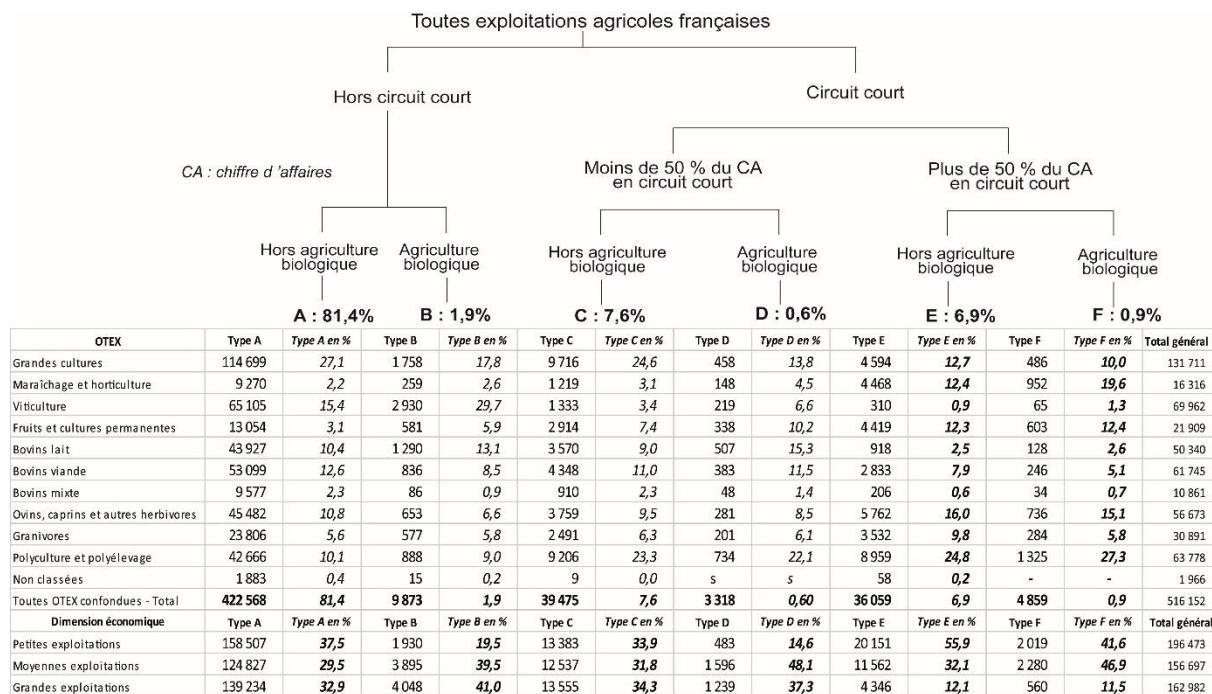


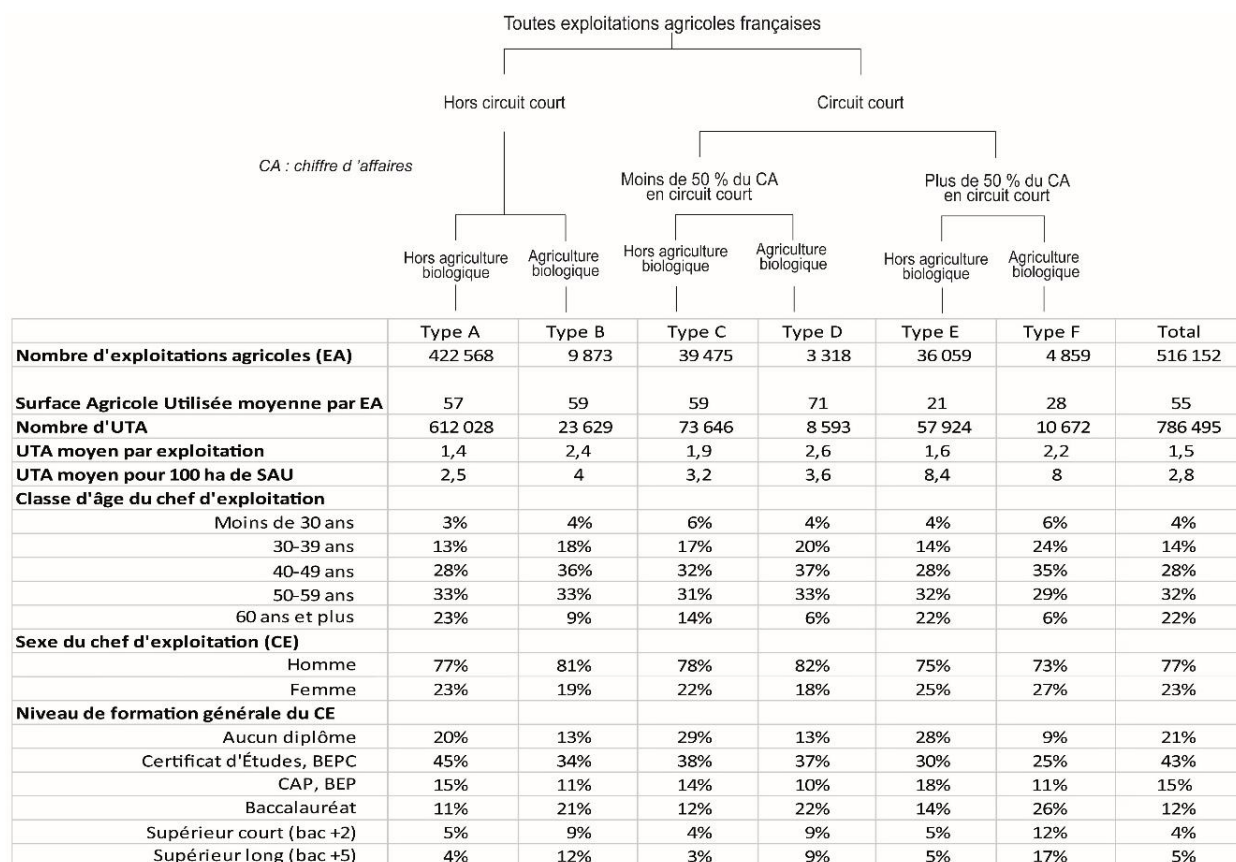
Figure 1 Orientations technico-économiques et dimensions économiques des types d'exploitations agricoles en 2010

La description des types d'exploitations agricoles en transitions selon les OTEX est importante dans la mesure où les orientations productives sont déterminantes pour la quantité de travail nécessaire au fonctionnement des exploitations². Les exploitations en agriculture biologique commercialisant en circuit long (**type B**) sont majoritairement spécialisées en viticulture (29,7%), en grandes cultures (17,8%) et en bovins lait (13,1%). Avec le même label, les exploitations réalisant moins de 50% de leur chiffre d'affaires en circuit court (**type D**) sont majoritairement spécialisées en polyculture-polyélevage (22,1%), en bovins lait (15,3%), en grandes cultures (13,8%) même si les orientations bovins viande (11,5%) et viticulture (10,2%) sont aussi présentes. En agriculture conventionnelle, avec plus de 50% du chiffre d'affaires réalisé en circuit court (**type E**), l'orientation polyculture-polyélevage pèse 24,8% des exploitations, suivie par la spécialisation ovins-caprins (16%) et les grandes cultures (12,7%). A partir de 50% de chiffre d'affaires réalisé en circuit court, la part des exploitations maraîchères-horticoles augmentent ici à 12,4%, soit un peu plus qu'en fruits et autres cultures permanentes (12,3%). Avec la même part de chiffre d'affaires en circuit court, les exploitations en agriculture biologique (**type F**), sont orientées pour plus d'un quart d'entre elles en polyculture-polyélevage, presque un cinquième en maraîchage (19,6%). Les spécialisations ovins-caprins (15,1%) ou fruitières (12,4%) sont aussi bien représentées.

² Pour une estimation récente de l'évolution des actifs agricoles selon les OTEX, voir par exemple le Bilan Annuel de l'Emploi Agricole (BAEA) chiffres 2015 – estimations 2016.

Au final, on retiendra que les circuits courts sont le fait d'exploitations en polyculture-polyélevage pour toujours au moins un cinquième de chaque type ; que plus la part du chiffre d'affaires issue des circuits courts augmente, moins l'orientation productive en grande culture est importante ; et que les orientations maraîchage-horticulture, fruits et autres cultures permanentes et ovins-caprins sont des orientations technico-économiques davantage privilégiées par les agriculteurs au-delà de 50% du chiffre d'affaire en circuit court. Ces tendances correspondent à une réalité logistique et commerciale : la mise en œuvre de circuits à plus de 50% du chiffre d'affaires est plus aisée pour des productions adaptées aux petits lots comme le maraîchage, qu'à l'élevage de gros animaux qui imposent de trouver les débouchés commerciaux pour l'ensemble d'une carcasse par exemple (Daniel et Margetic, 2014).

Du point de vue de la dimension économique des exploitations, la répartition des types montre que la part des grandes exploitations diminue à mesure que la part du chiffre d'affaires en circuit court augmente (41% pour le **type B** ; 37,3% pour le **type D** ; 12,1% pour le **type E** et 11,5% pour le **type F**). Si l'on prend l'exemple des exploitations agricoles conventionnelles réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires en circuit court (**type E**), les petites exploitations sont majoritaires (55,9%), les moyennes exploitations y sont représentées à hauteur de 32,1% quand les petites exploitations ne concernent que 12,1% de ce type. Le **type B**, seul type en transition avec commercialisation exclusive en circuit long, présente pour sa part une distribution inverse des dimensions des exploitations (19,5% de petites exploitations ; 39,5 % de moyennes exploitations et 41% de grandes exploitations).



Source : Recensement agricole, 2010 - Agreste/CASD - Auteurs : M. Bermond et P. Guillemain, UMR ESO 2018

Figure 2. Profil social des chefs d'exploitation selon les types en 2010

L'étude sommaire du profil des chefs d'exploitations agricoles en transitions conduit à un premier réflexe : féminiser l'écriture de chef.fe.s d'exploitations car les deux types E et F sont les seuls à dépasser la moyenne de femmes cheffes d'exploitations tous types confondus (23%). A cette féminisation de la tête des exploitations agricoles en transition correspond aussi une élévation du niveau de formation générale des chef.fe.s puisque les quatre **types B, D, E et F** dépassent tous les moyennes du baccalauréat, du supérieur court et du supérieur long (moyennes qui s'établissent respectivement à 12%, 4% et 5%³). Ce niveau de formation générale élevé à la tête des exploitations en transitions concerne des chef.fe.s d'exploitations généralement plus jeunes. Cette structure par âge s'observe nettement pour la classe des trentenaires dont la moyenne tous types confondus s'établit à 14%. Cette moyenne est dépassée pour les **types B, D et F** de l'agriculture biologique (avec respectivement 18%, 20% et 24%)⁴. Ces résultats sont conformes au profil des agriculteurs bio déjà identifiés comme jeunes et diplômés (Agreste Primeurs, 2012b).

Avec une moyenne tous types confondus de 1,5 UTA par exploitation, la figure 2 rappelle aussi la meilleure contribution à l'emploi des circuits courts et de l'agriculture biologique (Agreste Primeurs, 2012 a et b). Rapporté à 100 hectares, le nombre d'UTA par exploitation tous types confondus s'élève en moyenne à 2,8 UTA. Ces premiers résultats a-spatiaux semblent conforter l'hypothèse d'une meilleure contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transitions puisque les types **B, D, E et F** mobilisent respectivement pour 100 hectares : 4 UTA, 3,6 UTA, 8,4 UTA et 8 UTA.

Soulignons qu'il est important de garder en tête les effectifs bruts exprimés dans la figure 1 pour l'analyse cartographique des types (dont les résultats seront exprimés en pourcentage d'UTA). En effet, les valeurs relatives des cartes des figures 2 et 3 à suivre et ne doivent pas faire oublier les effectifs réduits sur lesquels elles s'appuient. Les types d'exploitations agricoles en transitions (B, D, E et F) représentent 10,3% de l'ensemble des exploitations agricoles françaises en 2010, soit 54 109 exploitations. La cartographie du nombre d'exploitations en transitions ou de leur poids dans l'emploi agricole à l'échelle départementale présente l'avantage de montrer les disparités géographiques de leurs répartitions.

1.2 Géographie des formes de transitions agricoles en France métropolitaine en 2010

Comme bon nombre de typologies d'exploitations agricoles (Mignolet, 2005), la typologie issue du PSDR 4 FRUGAL reste un modèle a-spatial. Il s'agit donc désormais de décrire les types selon leur localisation, pour produire des régionalisations (*id.*). Les figures 3 et 4 donnent une première lecture de la répartition géographique des quatre types d'exploitations agricoles en transition. Trois ensembles géographiques se distinguent : les départements du sud-est de la France concentrent le plus

³ Pour le type E des exploitations conventionnelles réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires en circuit court, le niveau de formation générale correspondant au supérieur long s'établit à la moyenne tous types d'exploitations agricoles confondus.

⁴ La part de trentenaires à la tête des exploitations agricoles en transition de type s'établit au niveau de la moyenne tous types confondus.

d'exploitations pour chacun des types, viennent ensuite ceux du sud-ouest avant les concentrations moins importantes des campagnes de l'Ouest.

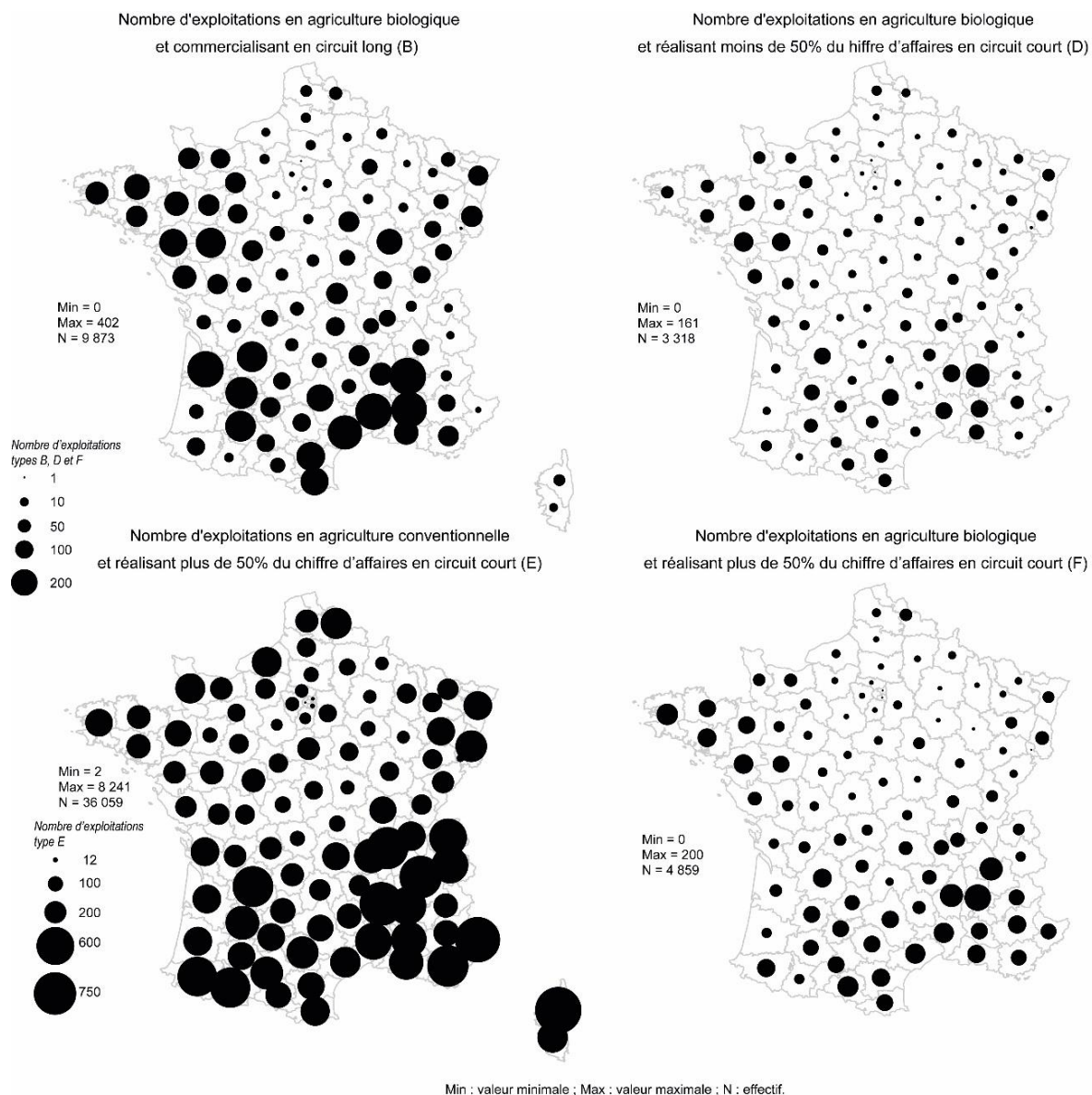
En 2010, les exploitations en agriculture biologique commercialisant en circuit long (**type B**) sont bien implantées sur la côte méditerranéenne et dans les départements de la basse vallée du Rhône, ainsi qu'en Aquitaine. Ces localisations privilégiées correspondent à la structuration en OTEX de ce type dominé à presque 30% par la viticulture, dont on reconnaît ici la géographie (Marie *et al.*, 2015), surtout si l'on considère le pôle alsacien (figure 4). Cette géographie est bien lisible aussi en termes de part de l'emploi agricole départemental, car la viticulture, indépendamment du label, nécessite une main d'œuvre importante. Mais le **type B** qui est par ailleurs bien fourni en exploitations spécialisées bovins lait, est aussi bien représenté dans les campagnes de l'Ouest français où les combinaisons d'usages du sol agricole font la part belle aux systèmes principalement fourragers, avec aussi quelques vallées viticoles renommées (*id.*). Dans « une diagonale allant des Charentes à la Moselle » (*ibid.*, p. 12), un nombre important d'exploitations du **type B** (Yonne ou Côte d'Or notamment) ne doit pas faire oublier les spécialisations en grandes cultures de cette première forme de transition agricole.

Avec de faibles effectifs et caractérisé par une diversité d'OTEX, les exploitations en agriculture biologique réalisant moins de 50% de leur chiffre d'affaires en circuit court (**type D**) se localise dans les Bouches du Rhône, le Gard, le Vaucluse, l'Ardèche, la Drôme, les Alpes-de-Haute-Provence et en Corse du Sud ; en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres ; en Haute-Savoie et dans le Bas-Rhin. Pour le premier ensemble géographique, on retrouve les départements de prédilection des circuits courts et de l'agriculture biologique (Agreste Primeurs, 2012 a et b). On retrouve d'une manière générale des départements avec différentes combinaisons d'utilisation fourragère du sol agricole (Marie *et al.*, 2015), du fait des OTEX structurant ce type : polyculture-polyélevage, bovins lait et bovins viande. Mais cette géographie recoupe aussi celle de la viticulture (*id.*) encore bien représentée pour le **type D**.

Les fortes concentrations des exploitations agricoles conventionnelles réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires en circuit court dans le sud de la France renvoient à la surreprésentation des circuits courts dans les anciennes Régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine (Agreste Primeurs, 2012a). Mais c'est aussi à plusieurs combinaisons d'usages des sols agricoles que cette géographie renvoie puisque qu'on y retrouve à la fois des landes et estives et différentes formes de systèmes fourragers (*id.*) qui supportent des exploitations en polyculture-polyélevage alors que cette dernière OTEX et la spécialisation ovins-caprins représentent 40% des effectifs pour le **type E**. Les associations de vergers à la vigne et aux céréales sont surtout localisées dans la moitié sud de la France où l'on retrouve aussi les productions de légumes provençales ou du littoral languedocien (*id.*). Les fruits et autres cultures permanentes, ainsi que le maraîchage, totalisent presque un quart des exploitations du **type E**. En 2010, l'emploi agricole des départements d'Ile-de-France ou Rhône-Alpes était aussi soutenu par ces exploitations conventionnelles et basées sur les circuits courts (Agreste Primeurs, 2012a).

Avec des effectifs départementaux beaucoup moins importants, la même répartition géographique s'applique aux exploitations en agriculture biologique et réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires en circuits courts (**type F**), qui ont une structuration en OTEX proche du type E (avec plus de maraîchage-horticulture, moins de polyculture-polyélevage). En termes d'emploi agricole, le **type F** se distingue

particulièrement dans les départements de l'Isère, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et de la Haute Corse.



Source : Recensement Agricole 2010, Agreste/CASD - Conception : M. Bernond et P. Guillemain, UMR ESQ, 2018 - Réalisation : P. Guillemain

Figure 3. Localisation des types d'exploitations agricoles en transitions par département métropolitain en 2010

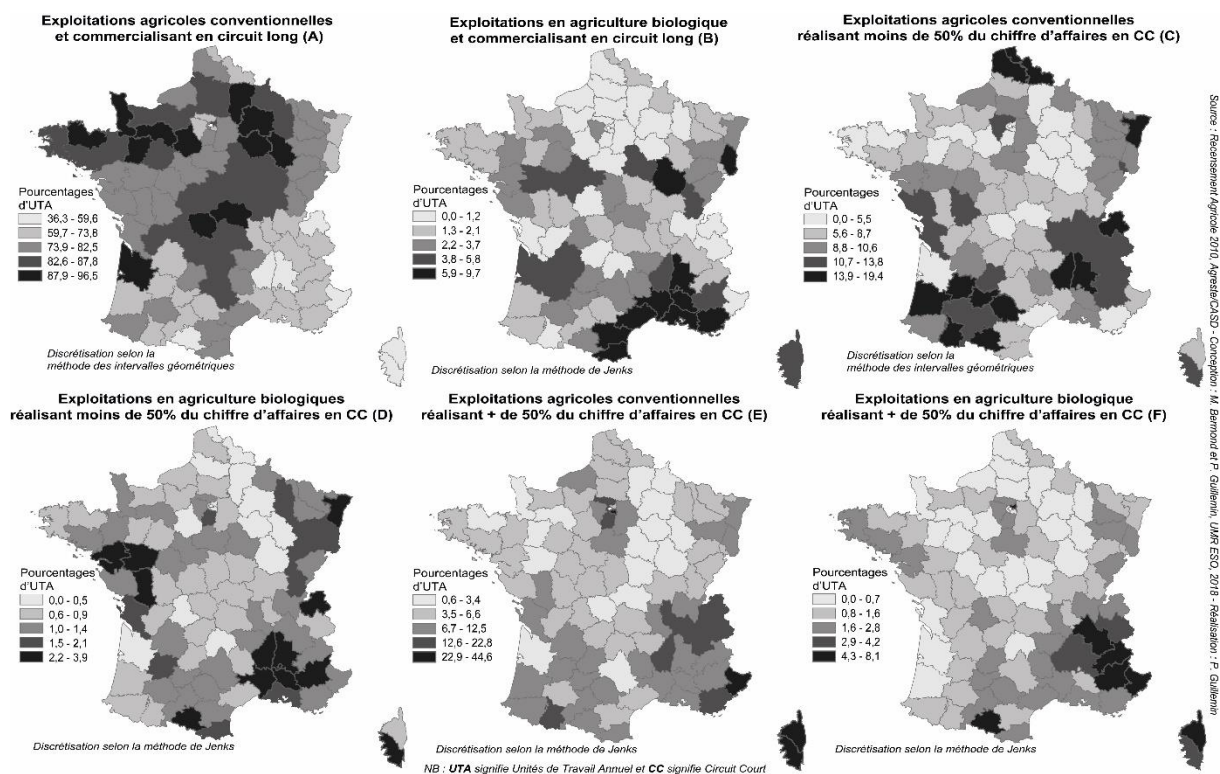


Figure 4. Part de l'emploi agricole départemental en 2010 selon les types

2. QUELLE CONTRIBUTION A L'EMPLOI DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN TRANSITIONS ?

La statistique agricole renseigne déjà la bonne contribution à l'emploi des circuits courts et de l'agriculture biologique : « en moyenne, les exploitations vendant en circuit court mobilisent 2,2 unités de travail annuel, les autres exploitations 1,4 » (Agreste Primeurs, 2012a) et avec 2,4 UTA en moyenne par exploitation, « les exploitations bio génèrent hors considération de revenus plus d'emploi à l'exploitation qu'en conventionnel » (Agreste Primeurs, 2012b). Mais toutes les exploitations en circuits courts ne correspondent pas forcément à des formes de transitions agricoles. Par ailleurs, qu'en est-il des exploitations combinant par exemple le mode de production biologique et un chiffre d'affaires dominé par les circuits courts ? Et peut-on identifier des disparités géographiques de cette meilleure contribution à l'emploi ?

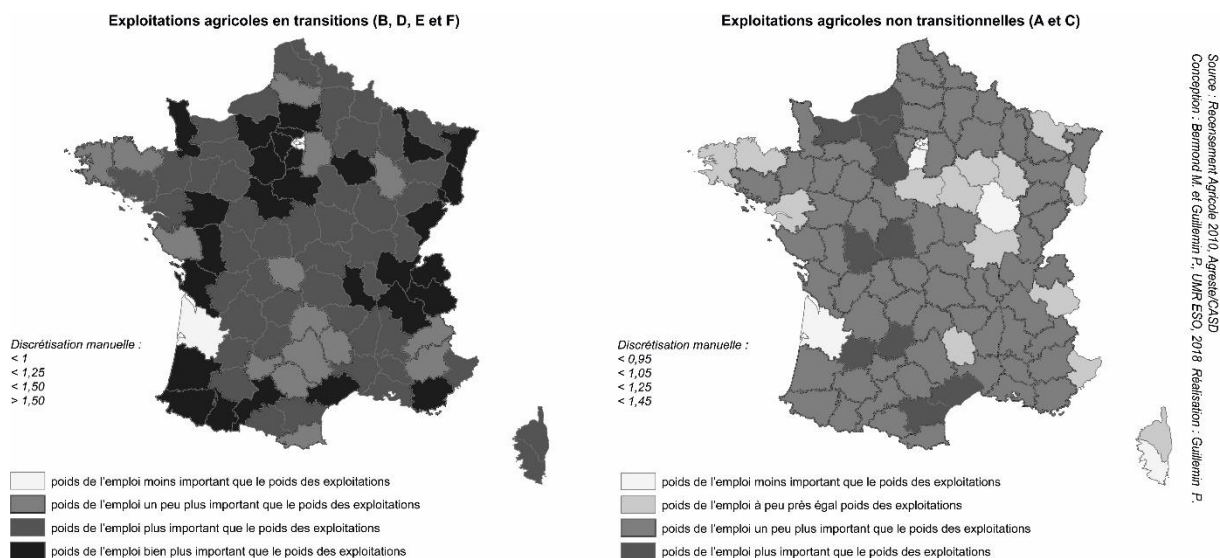
2.1. Les exploitations agricoles en transitions : souvent plus d'emploi agricole que d'entreprises

Pour cette réflexion sur la contribution à l'emploi, les quatre types d'exploitation agricole en transition (B, D, E, F) ont été agrégés pour former un groupe "Exploitations en transition". Les types A et C ont été également réunis pour former un groupe "Exploitations non transitionnelles". Dans cette perspective, la figure 5 propose d'explorer le ratio "Poids UTA/Poids Exploitation agricole" pour chacun des deux groupes à l'échelon départemental.

Bien souvent, les exploitations agricoles en transition pèsent plus en nombre d'emplois qu'elles ne comptent d'entreprises⁵. En effet, le rapport entre la part d'UTA liée à ces exploitations et leur part dans les effectifs départementaux toutes exploitations agricoles confondues, est presque toujours positif, quels que soient les départements (à quelques rares exceptions : la Gironde, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne). Et pour 31 départements métropolitains⁶, le poids de l'emploi est bien plus important, au moins 1,5 fois supérieur à leur poids démographique départemental (figure 5). Si la géographie que dessinent ces 31 départements semble suggérer une corrélation avec les zones les plus urbaines ou les zones à forte attractivité touristique, ces départements correspondent-ils à la localisation d'un ou plusieurs types d'exploitation en transition ?

⁵ On notera d'ailleurs que les exploitations agricoles non transitionnelles présentent plus souvent un poids de l'emploi moins important ou à peu près égal à leur poids en termes d'entreprises et que ce rapport n'excède jamais une valeur supérieure à 1,45.

⁶ Dans l'ordre du plus petit rapport au plus grand : Loire, Maine-et-Loire, Manche, Essonne, Doubs, Haute-Garonne, Isère, Oise, Pyrénées-Atlantiques, Ain, Landes, Savoie, Val d'Oise, Hautes-Pyrénées, Loir-et-Cher, Loiret, Hérault, Charente-Maritime, Eure-et-Loir, Var, Eure, Meurthe-et-Moselle, Haute-Savoie, Yvelines, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Aube, Deux-Sèvres et Territoire de Belfort.



Source : Recensement Agricole 2010, Agreste/CASD
 Conception : Bernard Ill, et Guilhem F., UMRI ESSO, 2018 Réalisation : Guilhem F.

Figure 5. Rapport entre le poids des types en parts de l'emploi agricole et en part d'exploitations agricoles en 2010 à l'échelle départementale

2.2 Contribution à l'emploi et formes locales des transitions agri-alimentaires

La figure 6 complète la figure précédente, en éclairant cette fois-ci la structure départementale de répartition des quatre principaux types d'exploitations en transition (types B, D, E, F). Il apparaît que les transitions agri-alimentaires ne sont pas soutenues par les mêmes types (ou combinaisons de types) d'exploitation selon les départements. Cinq classes de départements ont été identifiées autour d'un profil moyen départemental structuré à un peu plus de 50 % par le type E (figure 6 - graphique du profil moyen). Aucune explication simple ne s'impose quant aux logiques de localisation des cinq profils. La typologie dessine une géographie complexe où se combinent probablement des facteurs structurels globaux (poids des filières et des circuits de distribution alimentaire, histoire des systèmes de production...) et des facteurs locaux (systèmes alimentaires, politiques des collectivités territoriales, importance des réseaux agricoles alternatifs...).

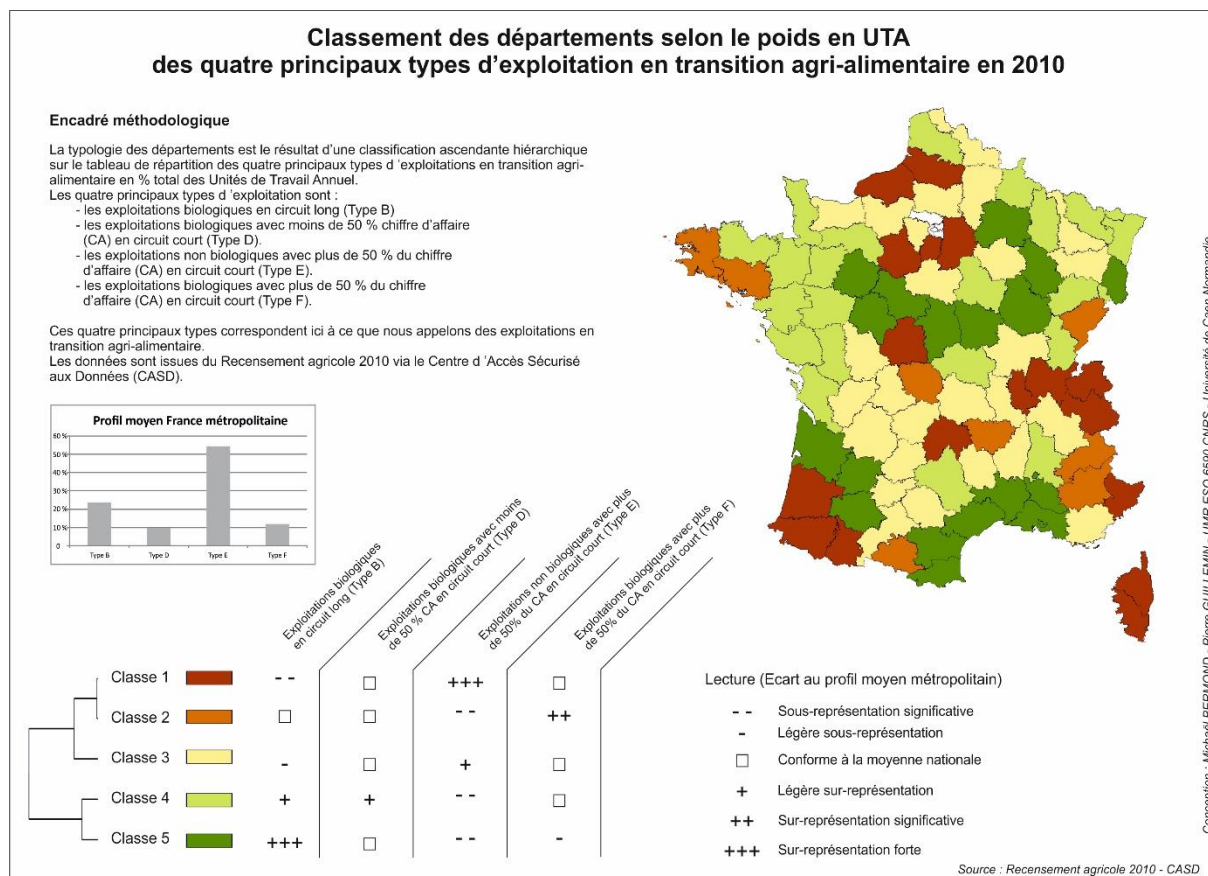


Figure 6. Analyse multivariée des formes locales de transition agricole en 2010

Si l'on recherche le profil transitionnel (figure 6) des départements où le poids de l'emploi lié aux exploitations agricoles en transition est bien plus important que leur poids en termes d'entreprises (figure 5), on constate que deux profils assez similaires réunissent chacun dix départements sur trente et un. Il s'agit des profils 1 et 3 qui sont respectivement caractérisés par une forte ou légère surreprésentation des exploitations conventionnelles réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires en circuit court. La forte contribution à l'emploi dans ces départements est d'autant plus marquée que l'on retrouve ici les types transitionnels, non seulement les plus contributeurs à l'emploi en UTA moyennes par exploitation (cf. figure 6), mais aussi les plus nombreux en nombre d'exploitation (36 059 sur 54 109 exploitations en transition). Outre cet effet de masse statistique, les orientations technico-économiques des exploitations du **type E** correspondent aux secteurs de production fortement consommateurs de main d'œuvre salariée (maraîchage, fruits et cultures permanentes) :

« En 2010, selon le recensement de l'agriculture, 17 % du travail agricole était réalisé par des salariés permanents et 10 % par des saisonniers. Cette proportion varie considérablement selon les types de production : elle est bien plus élevée dans les secteurs du maraîchage-horticulture, de la viticulture et de l'arboriculture. » (Bessière et al., 2014).

Par ailleurs, le **type E** présente une proportion importante de spécialisation ovins/caprins. Vu le niveau important de chiffre d'affaire en circuit court, on imagine aisément que les activités de transformation du lait et/ou de la viande (fabrication de fromages, découpe, conditionnement en caissette, ...) nécessitent du temps du travail familial ou salarié supplémentaire. Ces activités sont

particulièrement bien représentées dans les départements urbanisés et/ou touristiques, tels que la figure 3 le suggérait.

Au sujet des six départements où la forte contribution à l'emploi est liée aux exploitations en agriculture biologique pratiquant les circuits longs ou les circuits courts pour moins de 50% du chiffre d'affaires, l'explication est à rechercher dans la structuration par OTEX de ces types avec le poids des spécialisations bovins lait (**type B**) et de la polyculture-polyélevage, des bovins lait (**type D**). En effet, les exploitations spécialisées en bovins lait, bovins mixte et polyélevage/granivores sont celles où les taux de travail conjugal sont les plus forts avec respectivement 51,9%, 54,9% et 46,4% des exploitations (Dufour et Giraud, 2012, p. 171). Cette présence au moins à mi-temps de la conjointe ou du conjoint sur l'exploitation contribue à l'emploi. D'ailleurs ce taux de travail conjugal s'élève en maraîchage à 36,7% (*id.*), renforçant ainsi *l'effet OTEX* analysé pour le **type E**.

CONCLUSION ET PRECONISATIONS

La présente contribution montre que le recensement agricole permet d'identifier *a minima* certains types d'exploitations agricoles engagées dans des formes alternatives de production agricole et de commercialisation alimentaire. Ces exploitations agricoles en transitions contribuent davantage à l'emploi que ne le suggère leur poids démographique. Cette forte contribution à l'emploi est particulièrement soutenue par les exploitations agricoles conventionnelles réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaire en circuit-court. La proximité des villes ou des zones touristiques constituent un contexte propice au développement de ces exploitations maraîchères, arboricoles ou de petits d'élevage, particulièrement demandeuses de main d'œuvre.

Pour assurer le suivi des formes de transitions agricoles dans le recensement agricole, les questions relatives à l'agriculture biologique, aux circuits et à la vente directe doivent *a minima* être maintenues. Améliorer leur suivi pourrait s'appuyer sur un Recensement 2020 plus précis, par exemple sur les parts de chiffre de d'affaires issus des circuits courts ou sur l'emploi lié à ces circuits courts. Concernant l'évaluation de la contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transition (alimentaire ou non), la partie du questionnaire portant sur la main d'œuvre permanente sur l'exploitation pourrait aussi être affinée. En effet, une question interroge déjà en 2010 le rôle de cette main d'œuvre dans les activités de diversification de l'exploitation⁷. En 2020, cette question pourrait demander de préciser à quelle activité de diversification se rapporte cette participation (transformation de produits agricoles, commercialisation en circuit-court, hébergement, restauration, production d'énergie, etc.). Pour finir, nous voudrions souligner le potentiel du Recensement Agricole pour l'analyse plus fine des types de transitions agrialimentaires proposés. En effet, la partie du questionnaire portant sur la diversification des exploitations interroge selon onze modalités⁸ la commercialisation en circuit court, tous produits confondus. Leur classement par ordre d'importance dans le chiffre d'affaires permet d'affiner la connaissance des débouchés commerciaux des exploitations en transitions et pratiquant les circuits courts.

⁷ « Avez-vous au moins un salarié permanent (hors famille) qui participe aux activités de diversification sur l'exploitation ? ». Si la réponse est oui, l'enquêteur demandait en 2010 si cette participation correspondait à une activité principale ou secondaire.

⁸ Vente à la ferme ; vente en point de vente collectif ; vente sur les marchés ; vente en tournée, à domicile ; vente par correspondance ; vente en paniers ; ventes en salons et foires ; restauration commerciale ; restauration collective ; commerçant détaillant ; grandes et moyennes surfaces.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

ABIODOC et AGENCE BIO (2017), *L'emploi en agriculture biologique sur le territoire français. Références bibliographiques issues de la Biobase*, 10^e Assises Nationales de l'Agriculture Biologique et de l'Agence Bio, 5 p.

AGRESTE PRIMEURS (2012a), *Un producteur sur cinq vend en circuit court*, n° 275, 4 p.

AGRESTE PRIMEURS (2012b), *Des agriculteurs bio diplômés, jeunes et tournés vers les circuits courts*, n° 284, 4 p.

BA M., GRESSET-BOURGOIS M. et QUIRION P. (2016), « L'effet sur l'emploi d'une transition écologique sur l'agriculture en France. Le cas du scénario Afterres », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°66, pp. 93-102

BESSIERE C, BRUNEAU Y. ET LAFERTE G. (2014), « Introduction. Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés contemporaines*, n° 96, pp. 5-26.

DANIEL E. ET MARGETIC C. (2014), « Construire une micro-filière en viande bovine à destination de la restauration collective », *Cahiers nantais*, IGARUN-Université de Nantes, pp. 17-23

DEDIEU M.-S., LORGE A., LOUVEAU O. et MARCUS V., 2017, « Les exploitations en agriculture biologique : quelles performances économiques ? », *Les acteurs économiques et l'environnement*, 2017, Insee Références, pp. 35-44

DUFOUR A. ET GIRAUD C. (2012), « Le travail dans les exploitations d'élevage bovin laitier est-il toujours conjugal ? », *INRA Productions animales*, n° 25, pp. 169-179

GEELS F. et SCHOT J. (2007), « Typology of sociotechnical transition pathways », *Research Policy*, n° 36, pp. 399-417

GUHL, 2018, Communication au Conseil d'Orientation pour l'Emploi, Agence Bio 6 mars

LAMINE C., BUI S. et OLLIVIER G. (2015), « Pour une approche systémique non réductionniste de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 58, pp. 95-117

LE BILAN ANNUEL DE L'EMPLOI AGRICOLE (2016), *Résultats 2015 et estimations 2016*, Agreste Chiffres et Données Agriculture, n°238, 18 p.

LEVAUX M.-B. et GENTY B. (2015), *L'emploi dans la transition écologique*, Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental, 127 p.

MARIE M., BERMOND M., MADELINE P. et COINAUD C. (2015), « Une typologie des combinaisons d'utilisation agricole du sol en France en 2010 : propositions méthodologiques », *Mappemonde*, n° 114, 24 p.

MARIE M., GUILLEMIN P., BERMOND M. et GUENOC D. (2017), « Évaluation de la consommation alimentaire dans onze aires urbaines françaises », *Les défis de développement pour les villes et les*

régions dans une Europe en mutation, 54ème colloque de l'ASRDLF, Athènes, 5 juillet
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01560101/document>

MARECHAL G. et SPANU A. (2010), « Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ? », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 59, pp. 33-45

MASSIS D. et HILD F. (2016), « La pratique de l'agriculture biologique créatrice d'emploi ? Une évaluation de l'impact du bio sur la quantité de travail agricole », *Agreste Les Dossiers*, n° 35, 32 p.

MIGNOLET C. (2005), « Diversité régionale des exploitations agricoles et de leurs dynamiques : méthode de spatialisation », dans LAURENT C. et THINON P. (Coord.), *Agricultures et territoires*, Édition Lavoisier, Coll. Aménagement et gestion des territoires, pp.115-133

REMY J. (1990), « Qui est agriculteur ? », in COULOMB P., DELORME H., HERVIEU B., JOLLIVET M. ET LACOMBE P. (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 257-265

ROY C. et TEYSSIER D'ORFEUIL J. (2016), *Dynamiques de l'emploi dans les filières bioéconomiques*, rapport n° 15056 du Conseil Général de l'Alimentation et de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, 63 p.

ANNEXES DE L'ANNEXE N°1

- Annexe n° 1

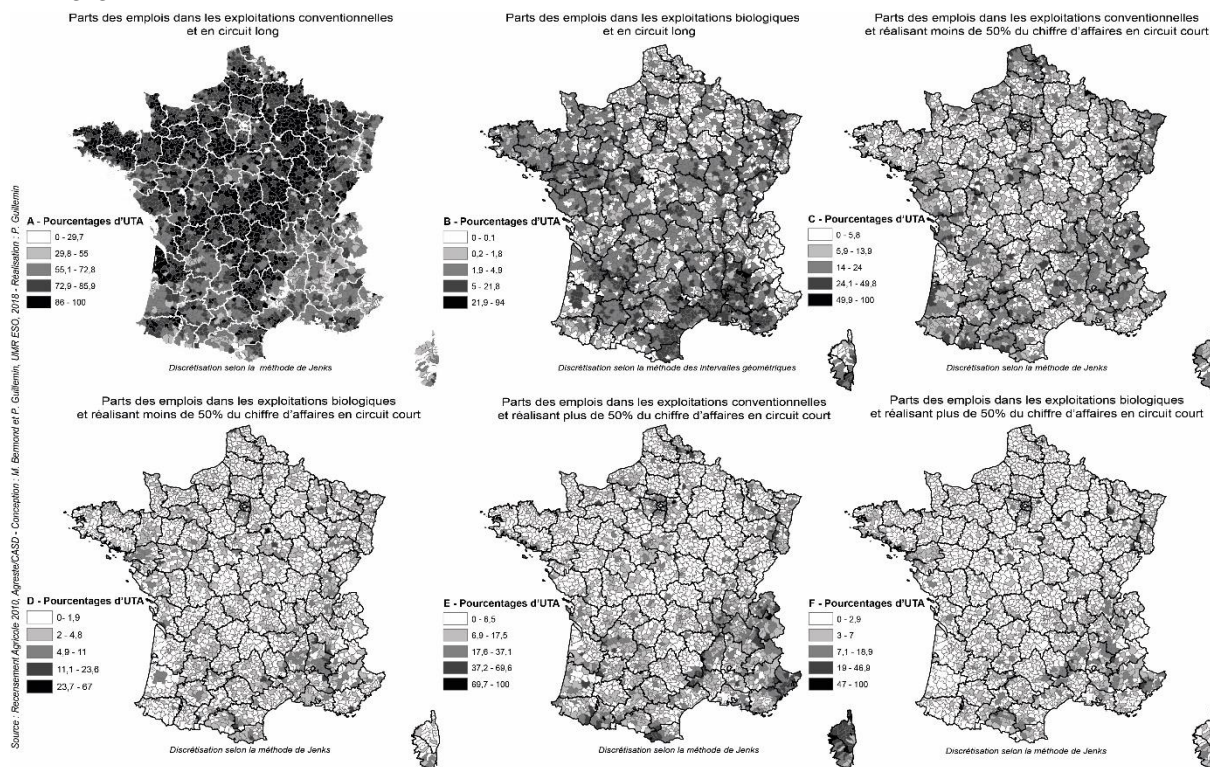


Figure 4bis. Part de l'emploi agricole cantonal en 2010 selon les types

- Annexe n° 2

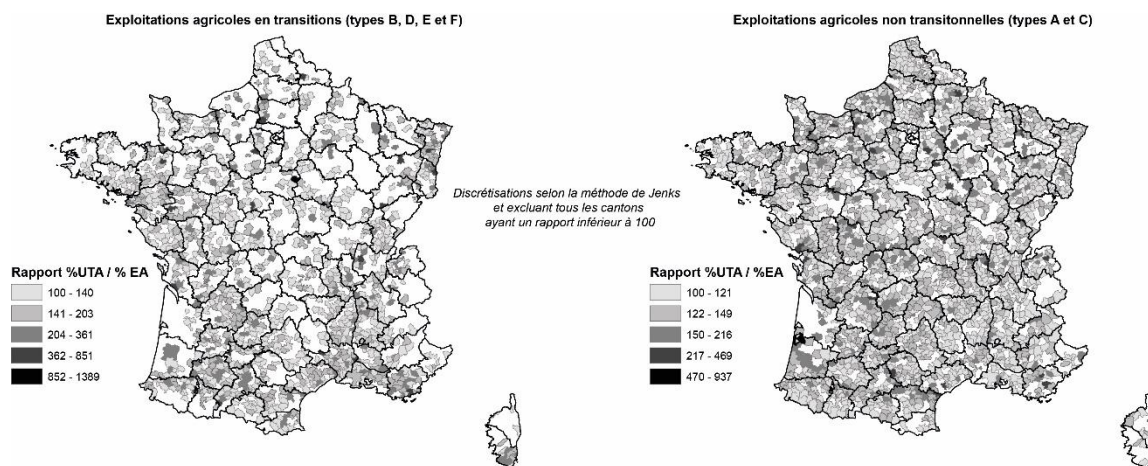


Figure 5bis. Rapport entre le poids des types en parts de l'emploi agricole et en part d'exploitations agricoles en 2010 à l'échelle cantonale

ANNEXE COMPOSANTE 2.

ECHANTILLON LA NEF

Analyse issue de l'exploitation des résultats d'enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès des emprunteurs de la « filière bio » de la Nef

Rapport présenté par : Wafa ZEGHOUANE

Sous la direction de :

Sophie DUPRAZ (Responsable du programme Alimentation Durable à RESOLIS)

Henri Rouillé d'Orfeuil (Pilote du programme Alimentation Responsable et Durable à RESOLIS)

Anne-Charlotte PESCE (Responsable des partenariats à La Nef)



AVANT-PROPOS

Ce document s'inscrit dans le cadre de l'étude « Impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi » menée par l'Association RESOLIS et le cabinet d'études Terralim. Il fait partie d'un ensemble d'annexes qui se veulent être des apports complémentaires à l'étude principale en apportant des éléments d'analyses tirés de l'exploitation de différentes bases de données qui constituent autant d'échantillons d'initiatives et d'expériences concrètes participant à la transition agricole et alimentaire.

L'analyse proposée dans cette composante menée par RESOLIS et la Nef est issue de l'exploitation des résultats d'enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès des emprunteurs de la « filière bio » de la Nef.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.....	2
Table des matières.....	2
Table des figures et tableaux	3
Introduction.....	4
Méthodologie et objectifs.....	4
Principaux résultats.....	7
Discussion des résultats	18

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

Liste des figures

Figure 1 les différents niveaux d'attente.....	5
Figure 2 la répartition des emprunteurs selon l'origine de l'activité.....	7
Figure 3 l'accompagnement des emprunteurs de La Nef.....	8
Figure 4 nombre d'emplois créés à temps plein (ETP : Equivalent Temps Plein).....	10
Figure 5 Courbe d'évolution du nombre d'emplois par initiative.....	11
Figure 6 l'âge médian des employés.....	12
Figure 7 types de contrats privilégiés par les emprunteurs.....	12
Figure 8 Courbe indiquant la corrélation entre le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois créés ..	13
Figure 9 perspectives de développement des emprunteurs.....	14
Figure 10 perspectives de création d'emplois.....	15
Figure 11 Besoin de financement des emprunteurs.....	15
Figure 12 Nature du besoin de financement.....	16
Figure 13 formes de financement.....	17

Liste des tableaux

Tableau 1 La répartition des emprunteurs selon le secteur d'activité.....	7
Tableau 2 La répartition des emprunteurs selon le type d'accompagnement.....	8
Tableau 3 Les différentes sources de financement utilisées par les emprunteurs.....	9
Tableau 4 Répartition du nombre d'emplois créés par secteur d'activité (un seul emprunteur exerce plusieurs activités).....	10
Tableau 5 La corrélation entre le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois créés.....	13
Tableau 6 la part du crédit Nef dans l'investissement.....	14
Tableau 7 La Nef et la création d'emplois.....	14

INTRODUCTION

La transition agricole renvoie à une volonté d'une mise en place immédiate des pratiques respectueuses de l'environnement, face à une situation d'urgence. Elle entend ainsi promouvoir une évolution des modes de vie afin de les rendre plus compatibles avec les objectifs du développement durable (ODD). En effet, « la transition agricole s'articule avec la notion de développement durable qu'elle tend cependant à supplanter dans le lexique des politiques publiques » (M. Levaux, 2015).

La question de l'emploi est ainsi étudiée en relation avec la modification et la réorientation des modèles de production et de consommation rendues indispensables pour économiser les ressources non renouvelables et réduire l'impact négatif de nos pratiques sur l'environnement. Cette modification suppose une politique d'investissement soutenue dans les secteurs concernés par la transition agricole et alimentaire.

Derrière l'adhésion à l'impératif d'une transition agricole apparaît la perspective à la fois prometteuse et inquiétante d'un nouveau processus de création/destruction d'emplois. « Les mutations voulues dans les manières de produire et de consommer ont d'ores et déjà commencé à se traduire - principalement dans le secteur de la production agricole - par des transformations en profondeur des activités. La transition agricole est inéluctable que nous l'anticipions ou qu'elle s'impose à nous. Elle a et aura des conséquences directes sur l'emploi, les qualifications et les compétences des travailleurs » (M. Bruno, 2010).

Des acteurs institutionnels, la commission européenne et la politique française considèrent une transition agricole bien menée comme une occasion de mobiliser des ressources pour soutenir l'activité agricole et alimentaire et de créer de l'emploi. Ces « emplois verts » constituent la base du développement d'une économie inscrite dans la transition agricole. Ils déterminent notamment la faisabilité technique et la viabilité économique de la transition agricole et alimentaire.

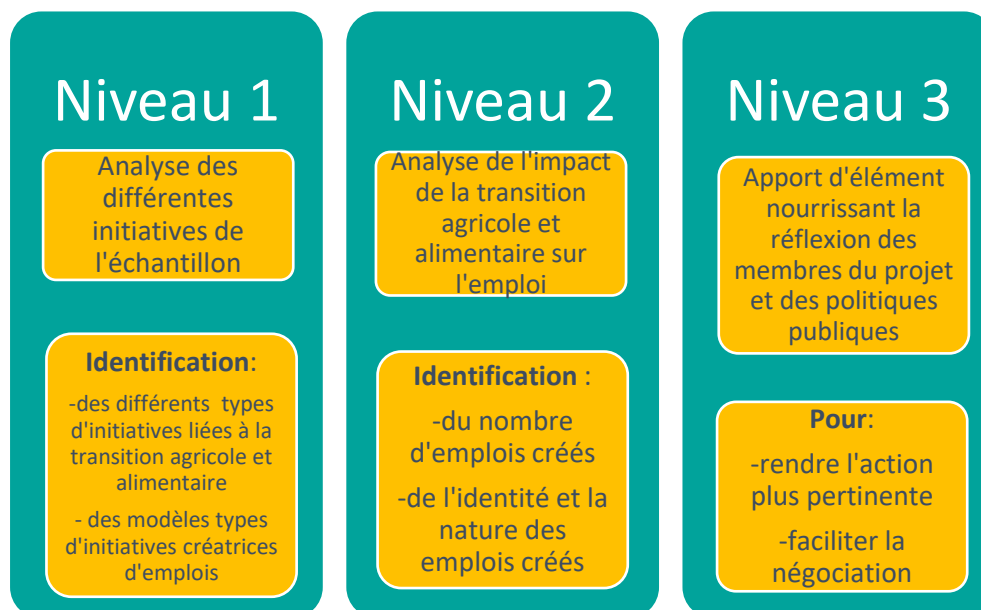
Dans le cadre de notre étude, nous nous engageons à démontrer, apprécier et autant que possible à mesurer l'impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi et sur la qualité des emplois créés. Nous nous efforcerons de répondre à notre problématique par le biais d'enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès des emprunteurs du secteur Bio de La Nef (la coopérative financière).

METHODOLOGIE ET OBJECTIFS

Problématique et méthodologie

Les objectifs fixés sont l'analyse d'un échantillon de projets financés par La Nef, qui s'inscrivent dans la transition agricole et alimentaire et appartiennent aux différents maillons de la chaîne agro-alimentaire (production, transformation, distribution, commercialisation, production d'énergies renouvelables et valorisation des déchets) afin d'apporter des éléments quantitatifs et qualitatifs reliant la transition agricole et alimentaire à l'emploi.

Figure 1 les différents niveaux d'attente



Nous nous sommes focalisés ici sur le niveau 2 « Analyse de l'impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi » qui permet de donner également des éléments sur les différents types d'initiatives créatrices d'emplois.

Une méthodologie inspirée de plusieurs approches

Nous avons étudié l'impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi en regardant l'évolution des emplois créés en termes de quantité et de qualité, en identifiant des modèles types ayant un fort potentiel de création d'emplois et en cherchant à déterminer les facteurs qui ont permis la création et la conservation des emplois dans les domaines agricole et alimentaire. Et enfin, nous souhaitons apporter des recommandations sur lesquelles les acteurs du domaine pourront s'appuyer pour développer d'autres activités et créer plus d'emplois.

L'évaluation quantitative :

Objectif de la collecte des données quantitative

La collecte des données nous permet de connaître les volumes d'emploi rattachés à la transition agricole et alimentaire en France Métropolitaine. Elle permet également de mesurer l'effet causal de la transition agricole sur l'emploi.

Le questionnaire

Nous avons construit un questionnaire structuré en trois grandes parties. La première concerne les questions d'ordre général relatives aux renseignements administratifs. La deuxième est destinée à recueillir des informations relatives au nombre et aux types d'emplois créés, tandis que la troisième partie concerne essentiellement les perspectives de développement et de recrutement et la situation financière des porteurs de projet.

L'échantillonnage

Nous avons sélectionné les emprunteurs intégrant et appuyant la transition agricole et alimentaire dans leurs activités, c'est-à-dire des porteurs de projet de la filière bio¹ issus de la clientèle de La Nef appartenant aux différents maillons de la chaîne agro-alimentaire (production agricole, transformation, distribution/commercialisation, production des énergies renouvelables, valorisation des déchets agroalimentaires et restauration).

L'analyse des données quantitatives

L'analyse des données collectées dans cette étude repose essentiellement sur l'utilisation de techniques statistiques. Nous avons choisi la combinaison entre deux techniques statistiques (statistiques descriptives et statistiques inférentielles qui ont pour ambition de réaliser des inférences et des prédictions à partir des données rassemblées. Il existe de nombreuses techniques inférentielles qui permettent de tester des hypothèses en comparant des moyennes ou des variances (t de Student, analyse de variance).

L'évaluation qualitative :

Elle repose sur des entretiens effectués auprès de 10 acteurs en conversion agricole et alimentaire. Cette évaluation porte une attention particulière sur les effets en matière de changement de pratiques sur les emplois créés (évolution en termes de types d'emplois et qualification des employés). Le choix de ces dix acteurs est fondé sur leurs implications dans des projets qui ont permis la création d'un grand nombre d'emplois, notamment les acteurs en conversion et les acteurs impliqués dans plusieurs initiatives (production, transformation et vente en circuit court).

¹ Notion de filière bio à la Nef: activités de production, transformation et/ou distribution ayant des pratiques respectueuses de l'Homme et de son environnement (agriculture paysanne, biologique, biodynamique etc.). Aucun label n'est exigé mais une analyse individualisée de la démarche éthique de chaque porteur de projet est effectuée.

PRINCIPAUX RESULTATS

La représentation de l'échantillon

Le questionnaire a été envoyé à 880 emprunteurs de la Nef. 50 réponses ont été retenues pour l'analyse.

Tableau 1 La répartition des emprunteurs selon le secteur d'activité

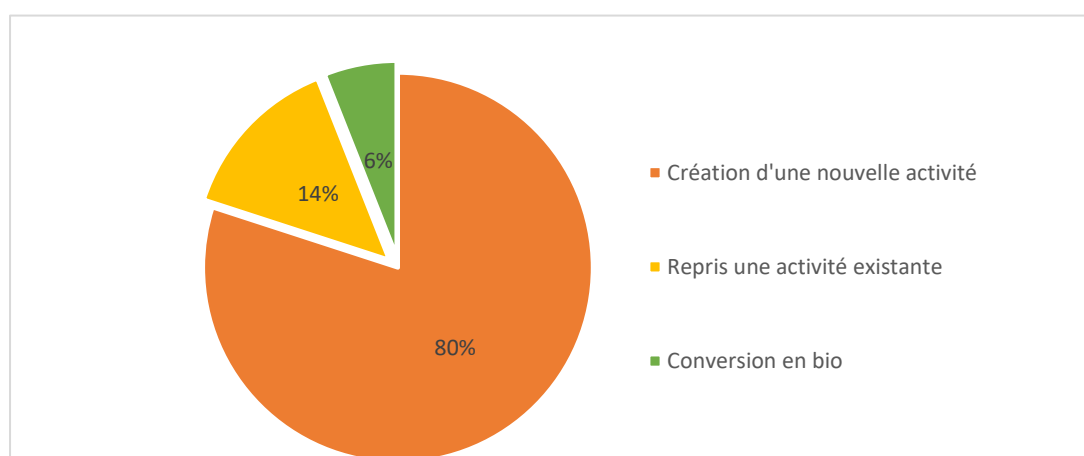
Activités	Nombre d'emprunteurs	%
Production agricole	20	40%
Transformation	18	36%
Commercialisation/Distribution	30	60%
Accompagnement	3	6%
Production d'énergie renouvelable	1	2%
Valorisation de déchets	0	0%
Fourniture de matériel ou d'intrants	0	0%
Restauration	7	14%
	50	158%

Commentaire : Le tableau ci-dessus montre que l'activité la plus représentée dans l'échantillon est la distribution/commercialisation avec un pourcentage de 60%. Suivent la production agricole avec 40%, la transformation avec 36% et la restauration avec 14%.

La somme des % dans le tableau 1 est supérieure à 100 % car plusieurs réponses sont possibles. Autrement dit, la plupart des emprunteurs de La Nef exercent plusieurs activités à la fois. On compte une moyenne de 1.58 activités par projet.

L'origine du projet

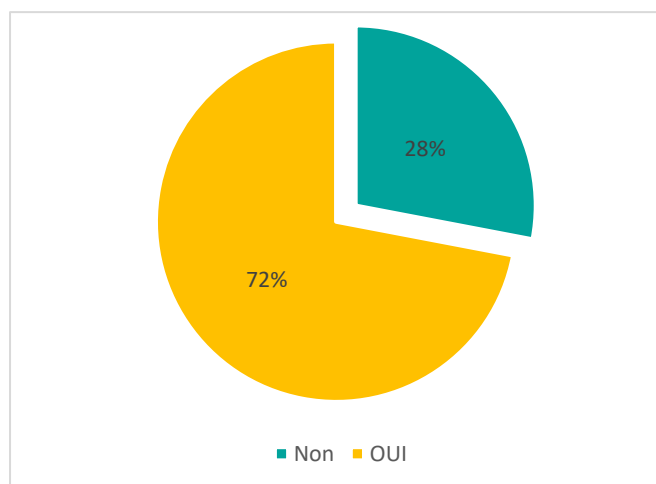
Figure 2 la répartition des emprunteurs selon l'origine de l'activité



Commentaire : La très grande majorité (80%) des projets sont des créations d'activité. 14% sont en reprise totale d'activité, et 6% ont converti une activité déjà existante en une activité biologique.

L'accompagnement

Figure 3 l'accompagnement des emprunteurs de La Nef



Commentaire : On note ici l'importance de l'accompagnement illustrée par la part majeure de répondants déclarant à 72% avoir été accompagnés par des experts lors de la mise en place de leurs activités.

Type d'accompagnement

Tableau 2 La répartition des emprunteurs selon le type d'accompagnement

	Nombre	% Réponses
Accompagnement technique	21	58,3%
Accompagnement financier	27	75%
Accompagnement Juridique et administratif	18	50%
Total	36	183,3%

Commentaire : Le tableau ci-dessus indique les différents types d'accompagnement adoptés par les emprunteurs. L'accompagnement financier arrive largement en tête devant l'accompagnement technique puis l'accompagnement juridique et administratif. La somme des pourcentages est supérieure à 100 car certains emprunteurs ont bénéficié de plusieurs types d'accompagnement.

Accompagnement financier

Avant la demande du prêt :

50% des bénéficiaires ont reçu de l'aide pour constituer le dossier financier. En particulier, les emprunteurs ont été aidés par des structures d'accompagnement telles que BGE (réseau d'accompagnement à la création d'entreprises) et France Active (à travers le DLA « Dispositif local d'accompagnement »). Les personnes aidées jugent majoritairement que l'aide a été utile : les personnes interrogées lors de l'entretien qualitatif déclarent avoir été très bien conseillées « *Je suis allé à BGE et j'ai rencontré une personne qui m'a montré tous les documents et m'a expliqué clairement tout ce qu'il*

fallait que je fasse et les pièces justificatives à fournir. J'ai fait une lettre de motivation et constitué mon dossier sur mon projet de formation. La personne que j'ai rencontrée a répondu à toutes mes questions et a été très pédagogue. Il y a eu deux rendez-vous. (...)».

La Nef ne propose pas de prestations d'accompagnement formalisées mais effectue un travail préparatoire important avec le porteur de projet : rencontre systématique, étude du projet au cas par cas, financement en prenant en compte les besoins dans leur globalité, mise en réseau avec les acteurs du secteur et de la finance solidaire ou d'autres emprunteurs du territoire etc.

Pendant la durée du prêt :

La Nef a mis en place un suivi systématique des bénéficiaires du crédit. Tous les emprunteurs sont contactés sur une base trimestrielle ou annuelle en fonction du montant du prêt. Le plus souvent, un chargé de crédit fait le point avec l'emprunteur sur l'avancement du projet et sur les éventuelles difficultés de remboursement rencontrées.

Financement

Définition des termes :

Un prêt bonifié est destiné à une catégorie sociale que l'État veut aider en prenant à sa charge une partie des intérêts (bonification).

Financement solidaire : repose sur une épargne placée sur des produits financiers **solidaires**. L'épargne est dirigée vers des porteurs de projets développant des activités à forte utilité sociale et environnementale.

Tableau 3 Les différentes sources de financement utilisées par les emprunteurs

	Nombre	% Réponses
Prêt bancaire	10	22,7%
Prêt bonifié	7	15,9%
Autre prêt bonifié	1	2,3%
Subventions publiques	8	18,2%
Apport en capital	9	20,5%
Financement solidaire	4	9,1%
Autre	7	15,9%
	44	104,5%

Commentaire : En plus des crédits accordés par la Nef, les emprunteurs ont fait appel à d'autres sources de financement. Le tableau ci-dessus nous montre que les sources de financement sont dominées par les prêts bancaires avec un taux de 22,7% suivis par l'apport personnel avec 20,5% et les subventions publiques avec 18,2%. Uniquement 15% des emprunteurs déclarent que leurs prêts sont bonifiés.

On peut noter la diversité des sources de financement nécessaire à la concrétisation des projets.

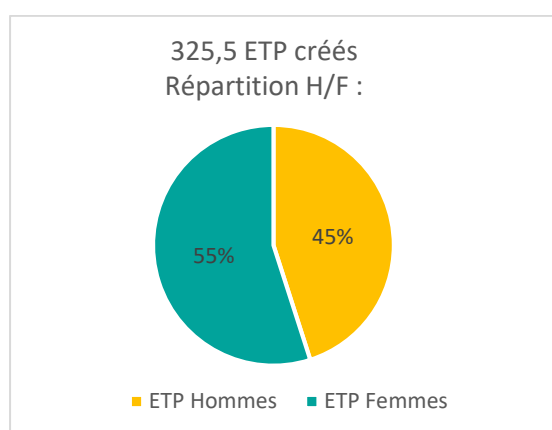
Impact perçu de la transition

Les personnes rencontrées lors des entretiens qualitatifs insistent en général sur l'impact positif du projet sur le territoire et sur leur qualité de vie en général. « *Le regard de mes voisins sur l'agriculture biologique a changé. Le fait qu'au bout de 25 ans je suis encore là montre que cela fonctionne. En échangeant avec eux ça leur permet de ne pas reproduire les mêmes erreurs que j'avais faites. Au niveau du territoire l'impact se traduit par le fait de créer de l'emploi et de rendre des produits bio accessibles localement* ».

Les critères positifs les plus fréquemment cités sont les suivants : « *Création d'emploi, débouché pour producteurs locaux* ». « *Emplois directs et indirect des producteurs, maintien du paysage, commerce humain, lien social* ». « *Plusieurs axes de valorisation peuvent être recensés. Tout d'abord une juste rémunération du travail de l'agriculteur, l'offre de produits locaux de qualité à un prix juste pour le consommateur, la diminution de l'impact CO2 du fait d'un rayonnement très local de l'approvisionnement, un maintien voire un développement d'emplois sur les exploitations* »

Le nombre d'emplois à temps plein (depuis la création jusqu'à l'année 2018)

Figure 4 nombre d'emplois créés à temps plein (ETP : Equivalent Temps Plein)



Commentaire : 325,5 ETP ont été créés. On constate une majorité d'emploi pour les femmes.

Tableau 4 Répartition du nombre d'emplois créés par secteur d'activité (un seul emprunteur exerce plusieurs activités)

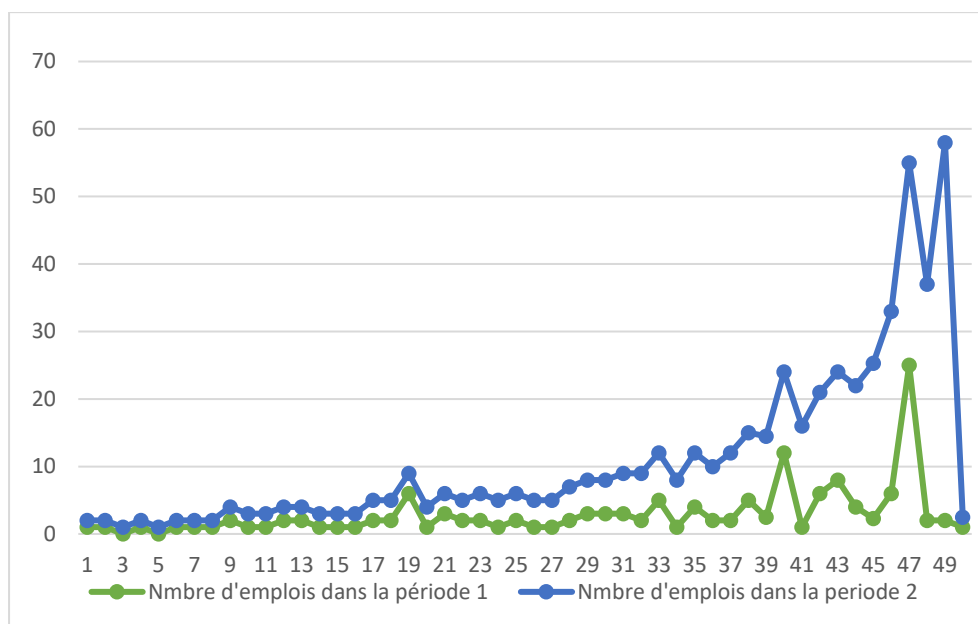
Commercialisation/ Distribution	165
Commercialisation/restauration	10
Production agricole	14
Production agricole/ accompagnement	12
Production agricole/commercialisation	5
Production agricole/ transformation	1,5
Production agricole, Transformation, Accompagnement	15
Production agricole/Transformation/ commercialisation	15
Production agricole/ Transformation/ Commercialisation/distribution/ Accompagnement	3
Production agricole/ Transformation/ Commercialisation/distribution/ Production d'énergies renouvelables, Restauration	3
Restauration	5
Transformation	35

Transformation/commercialisation	39
Transformation/commercialisation, restauration	63
Transformation/ cosmétiques	4
Transformation/Restauration	7
Total	396,5

Commentaire : Les secteurs les plus créateurs d'emplois d'après nos résultats sont la commercialisation/distribution (165 employés) et la transformation (63). Nous remarquons également que les emprunteurs exercent plusieurs activités. Ceci explique le nombre important d'emplois créés et le besoin en mains d'œuvres des emprunteurs.

Progression du nombre d'emplois entre deux périodes

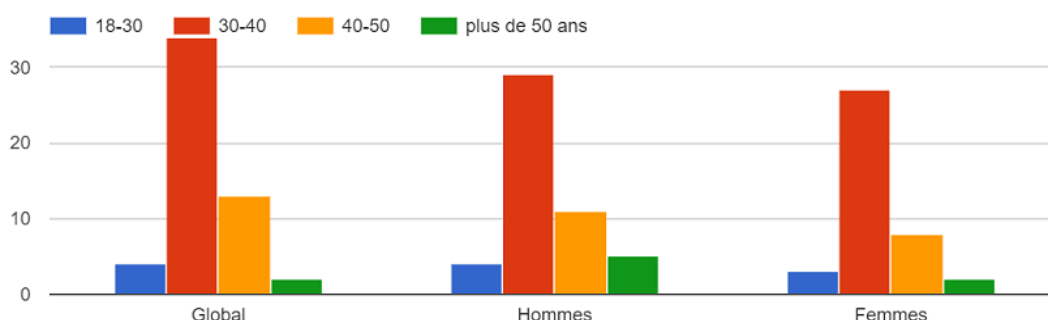
Figure 5 Courbe d'évolution du nombre d'emplois par initiative



Commentaire : La figure 5 ci-dessus nous montre l'évolution particulière du nombre d'emplois créés entre deux périodes (La période 1 renvoie à la date de création de l'activité et la période 2 à l'année en cours (2018)). L'axe des abscisses correspond au nombre d'emprunteurs et l'axe des ordonnées au nombre d'emplois créés par chaque emprunteur entre deux périodes. Globalement, nous remarquons une tendance à la hausse des emplois créés sur la période 2018 (par exemple l'emprunteur 47 est passé de 22 salariés en 2010 à 55 salariés en 2018, l'emprunteur 48 est passé de 2 salariés à 60 salariés). Cette tendance est due au fait que la période 2018 regroupe des projets mûrs et en croissance (en développement) qui sont très demandeurs en mains d'œuvres.

L'âge médian des employés

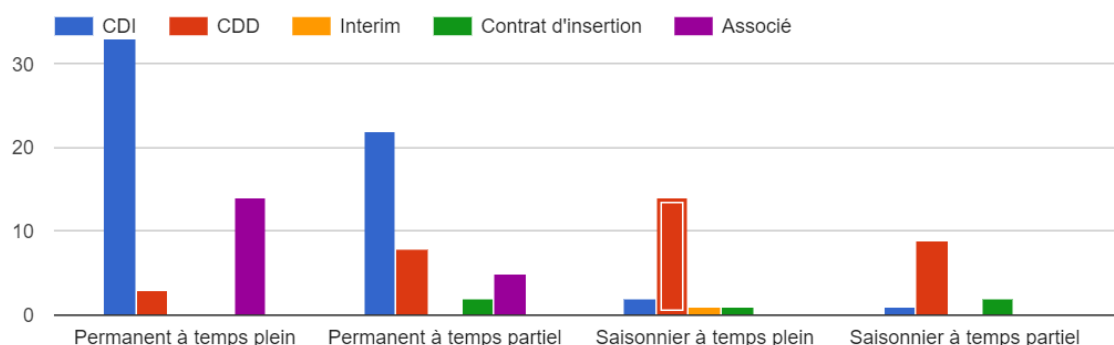
Figure 6 l'âge médian des employés



Commentaire : Les employés sont ainsi dans leur grande majorité, âgés de 30 à 40 ans : il s'agit donc plutôt d'une population active jeune.

Contrats privilégiés

Figure 7 types de contrats privilégiés par les emprunteurs



Commentaire : D'après notre observation, les saisonniers à temps plein ou à temps partiel sont aujourd'hui en CDD ou en intérim, Les contrats temporaires restent néanmoins concentrés sur les jeunes et les peu qualifiés. Les permanents à temps plein travaillent généralement dans le cadre de CDI.

Test de corrélation entre le nombre d'emplois créés et le chiffre d'affaire en 2017

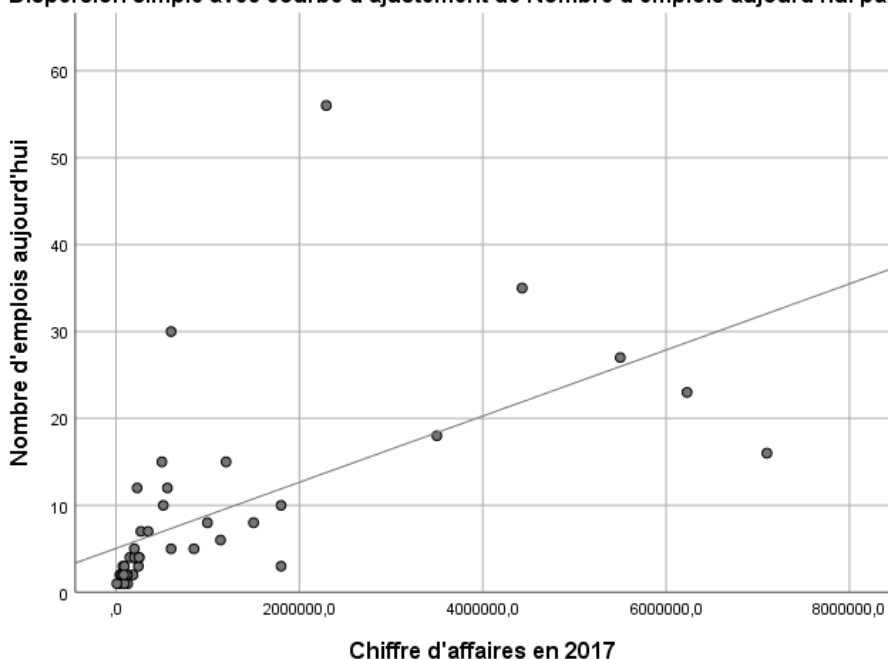
Tableau 5 La corrélation entre le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois créés

Corrélations			Chiffre d'affaires en 2017	Nombre d'emplois aujourd'hui
Rho de Spearman	Chiffre d'affaires en 2017	Coefficient de corrélation	1,000	,864**
		Sig. (bilatéral)	.	,000
		N	42	42
	Nombre d'emplois aujourd'hui	Coefficient de corrélation	,864**	1,000
		Sig. (bilatéral)	,000	.
		N	42	43

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Figure 8 Courbe indiquant la corrélation entre le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois créés

Dispersion simple avec courbe d'ajustement de Nombre d'emplois aujourd'hui par Chiffre d'affaires en 2017



Commentaire : Dans la figure ci-dessus le nuage de points indique le degré de corrélation entre le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois créés.

On obtient ici une corrélation positive (en bas à gauche) entre le chiffre d'affaires moyen de l'année 2017 et le nombre d'employés. Au contraire les groupes (en haut à droite) ayant un chiffre d'affaires élevé sont ceux dont le recrutement est relativement faible. Ces résultats peuvent apparaître contradictoires avec le constat fait d'une relation forte entre l'accroissement du chiffre d'affaires et le nombre de personnes recrutées. Cependant les résultats sont à nuancer, le chiffre d'affaires est un indicateur brut qui comprend certaines charges à déduire.

La part du crédit Nef dans l'investissement

Tableau 6 la part du crédit Nef dans l'investissement

Total des ressources (besoins)	Total du prêt Nef (encours)	Pourcentage
7 918 090 €	2 648 087 €	33,44%

Commentaire : Le tableau ci-dessus montre que La Nef finance en moyenne 33% des besoins en investissement de ses clients. Par ailleurs, ce pourcentage varie d'un client à un autre. Cette variation dépend du type de projet, de la situation financière du porteur du projet ainsi que du montant de l'investissement.

Nombre d'emplois créés/ prêt Nef sur les 50 répondants

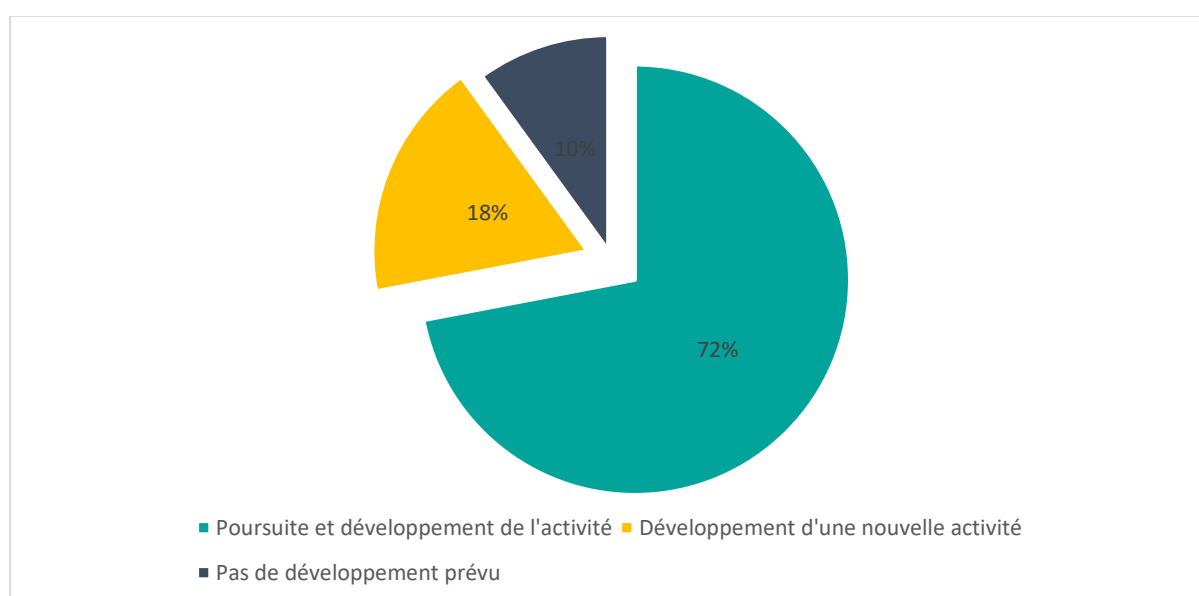
Tableau 7 La Nef et la création d'emplois

Prêt Nef	Nombre d'emplois créés
1 229 000 €	25

Commentaire : Le tableau ci-dessus nous montre l'impact des crédits accordés par La Nef sur la création d'emplois. Nous remarquons que sur 9 emprunteurs, 25 emplois supplémentaires ont été créés, avec un encours de crédit de 1 229 000 € sur le total des crédits accordés (2 648 087 €). Le reste des encours ont été utilisés pour améliorer les conditions de travail et maintenir les emplois déjà existants.

Perspectives de développement

Figure 9 perspectives de développement des emprunteurs



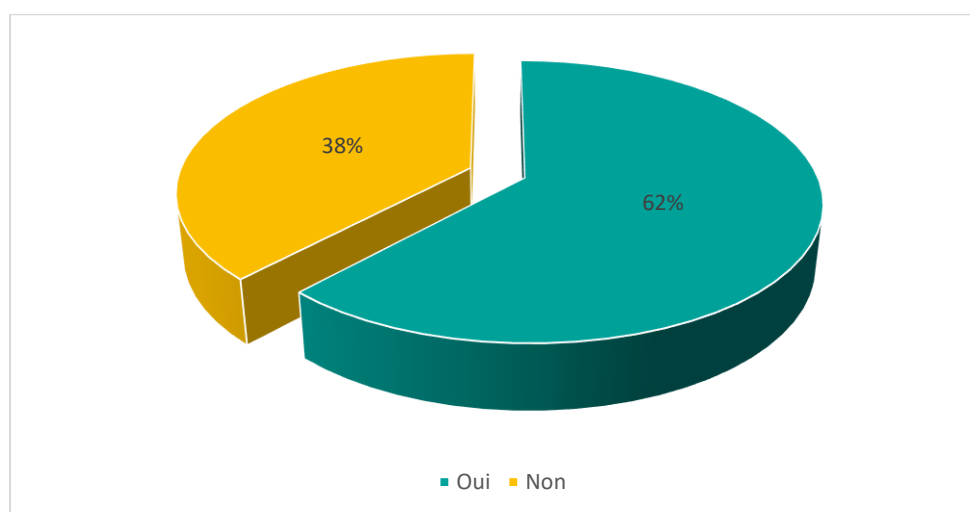
Commentaire : Au-delà de la création d'emplois, le lancement d'une activité s'accompagne de perspectives de développement. 72% des emprunteurs (soit 36 emprunteurs/50) financés par La Nef estiment que pour le maintien d'un bon équilibre de leur activité, un développement s'impose. Ces 72%

envisagent de la développer dans l'année qui vient. 18% envisagent la création et le développement d'une nouvelle activité. Et près d'un sur 10 prévoit de maintenir son équilibre actuel.

Les personnes prévoyant un développement indiquent qu'il s'agit principalement d'une : « augmentation des ventes de produits transformés pour rémunérer un salarié, un associé ». « Étendre la distribution dans d'autres points de vente, faire croître les ventes à la boulangerie ». « Créer de nouvelles fermes partagées dans l'Hérault » ; « augmentation du volume de production, diversification, réduction des achats extérieurs ». « A terme l'entreprise pourrait compter jusqu'à 50 ETP ». « Poursuivre le développement de l'activité et pouvoir réaliser ma première embauche d'un salarié début 2019 ».

Perspectives en termes de création d'emplois

Figure 10 perspectives de création d'emplois

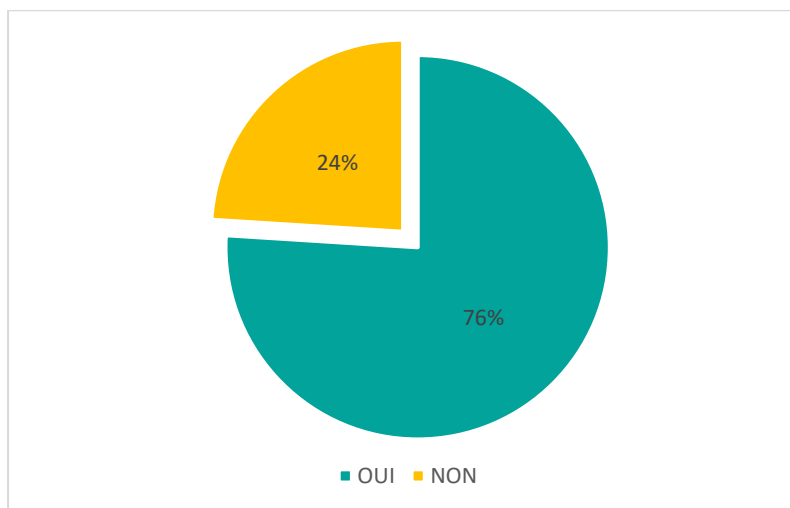


Commentaire : Développer, c'est aussi créer de l'emploi supplémentaire et, dans un contexte économique marqué par l'absence de véritable reprise, 62% des emprunteurs (22 emprunteurs/36 prévoyant un développement) soutenus par La Nef prévoient des recrutements dans les années qui viennent en plus des emplois déjà existants. Il s'agit dans la majorité des cas de CDI et d'emplois à temps complet (documents de prêts de La Nef). Les 38% restant prévoient plutôt le maintien de l'équilibre de leurs activités et ainsi le maintien des emplois déjà existants.

Une personne rencontrée lors de l'entretien qualitatif insiste sur le lien entre le développement de l'activité et le recrutement « On projette l'année prochaine de doubler quasiment le chiffre d'affaires, donc on sera obligé de recruter des personnes. Comme on fait de la restauration et que tout est fait maison, on a des besoins en cuisine à chaque fois qu'on augmente les volumes d'activités. Je n'ai pas de chiffres mais pour on va dépasser 15 créations d'emplois en temps plein. Le projet c'est de monter un réseau avec différents sites et différentes structures juridiques, pour continuer à recréer des établissements et créer des emplois à l'échelle nationale. C'est une perspective à long terme ».

Besoin de financement

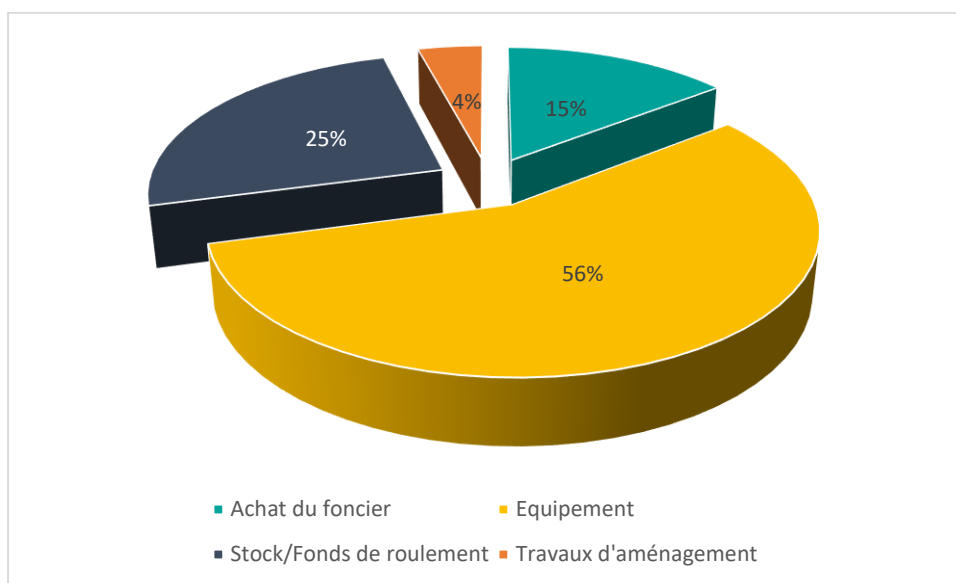
Figure 11 Besoin de financement des emprunteurs



Commentaire : Sur les 50 emprunteurs de la Nef nous avons 76% (38 emprunteurs) qui ont encore un besoin de financement pour développer ou maintenir la pérennité de leur activité. Alors que 24% n'ont pas de besoin de financement supplémentaire.

Nature du besoin de financement

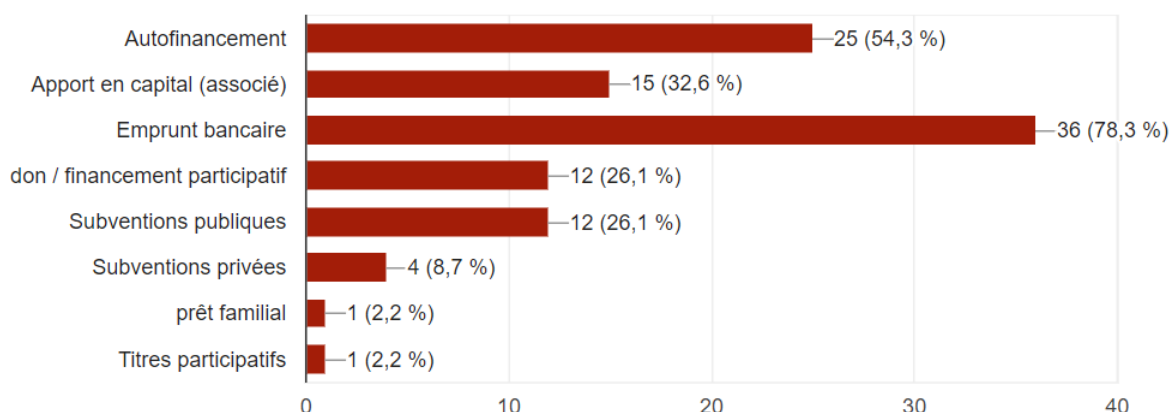
Figure 12 Nature du besoin de financement



Commentaire : Les besoins de financement sont majoritairement liés aux équipements (56 %), suivis par les besoins d'approvisionnement de stock/fonds de roulement (25%), et en 3eme position arrive l'achat du foncier (15 %)

Type de financement visé

Figure 13 formes de financement



Les titres participatifs sont émis par la coopérative et sont assimilables à des fonds propres. Les titres participatifs constituent une forme de valeur mobilière.

Commentaire : La figure 13 ci-dessus montre que la plupart des clients de La Nef ont besoin d'un financement sous forme de crédit bancaire (78,3%). Près de 55% auront recours à l'autofinancement. Ensuite vient l'apport en capital avec un taux de 32,6%. Il est à noter que le financement participatif est cité à égalité avec les subventions publiques.

La somme des % dans la figure ci-dessus est supérieure à 100 % car plusieurs réponses étaient possibles. Autrement dit, la plupart des emprunteurs de La Nef ont besoin de plusieurs formes de financement pour assurer la pérennité et le maintien de l'activité ainsi que son développement.

DISCUSSION DES RESULTATS

Relation transition agricole-emplois

A la lumière des résultats obtenus sur le terrain, il est plus qu'évident que **la transition agricole et alimentaire influence positivement le marché de l'emploi**. Nous pouvons ainsi avancer que notre proposition de départ a été confirmée. La transition agricole et alimentaire poursuit sa croissance spectaculaire en France et génère de nombreux emplois sur l'ensemble du territoire. Cette croissance se fait ressentir au niveau de tous les échelons du secteur, que cela soit en amont dans le processus de production agricole, ou en aval, lors de la transformation ; de la distribution ou encore de la restauration.

Pour illustrer cet état des lieux, notre étude basée sur un échantillon **de cinquante (50)** cas étudiés nous a permis de voir que la transition agricole et alimentaire représente près de **325,5 emplois directs en équivalent temps pleins (ETP)**. Ces créations d'emplois témoignent du dynamisme de la production et de la consommation bio en France. Les résultats de l'enquête qualitative montrent que la transition agricole et alimentaire augmente le nombre d'emplois, et plus encore dans les fermes pratiquant la vente en circuit court et dans le secteur commercialisation/distribution. *« Les céréales sont commercialisées sur la ferme. Pour l'élevage, la production d'agneaux et de bœufs est commercialisée en vente directe. Je vends la moitié de la production des légumes sur des marchés près de chez moi (marché local) en vente directe. 25% sont vendus par le biais d'un groupement qui commercialise des paniers bio. J'ai en tout 2 salariés en CDI, ma femme et moi nous travaillons à temps plein, j'ai deux apprentis (ils sont présents sur la ferme 3 jours sur 5), et puis j'embauche des saisonniers pour la commercialisation, l'équivalent d'un temps plein cumulé. On embauche aussi une personne sur la partie pédagogique à raison d'un mi-temps annuel ».*

L'origine de l'activité (Reprise d'activité VS création d'une nouvelle activité)

80% des emprunteurs interrogés créent un nouveau projet. 14% sont en reprise totale d'activité, et 6% ont converti une activité déjà existante en une activité biologique. **L'approche est différente** selon qu'on **crée** ou qu'on **reprend l'activité**. En effet, **une reprise d'activité** induit une **installation plus rapide** lorsque le repreneur conserve le même type de production, en volume équivalent : l'outil de production est fonctionnel lorsqu'il s'installe et les débouchés sont déjà assurés. **Créer son activité** demande **plus de temps** et plus de travail avant de rendre son outil de production fonctionnel : il faut penser et élaborer son projet depuis le début, et réaliser toutes les étapes les unes après les autres : trouver le foncier, aménager le terrain pour y pratiquer son activité, acquérir le matériel nécessaire, trouver le financement, trouver ses débouchés, etc. Cela prend plusieurs années.

Relation transition agricole – accompagnement

Tous les emprunteurs interrogés jugent que **l'accompagnement est important** voire indispensable pour la concrétisation de leurs projets. Car pour la plupart, c'est un métier différent de leurs premiers métiers, **il faut qu'il y ait des experts pour former, informer et orienter le porteur de projet**. Les résultats de l'enquête qualitative montrent que les emprunteurs ont eu recours à plusieurs types d'accompagnement à la fois, financier, administratif et juridique. Parmi les structures

d'accompagnement, nous notons principalement : GAB (Groupe Agriculture Biologique) sur la partie technique, FOC (formation comptable) sur la partie gestion, CIAP (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne), la couveuse d'entreprise ADA (Agence pour le Développement Agricole, etc. Les structures d'accompagnement auxquelles les emprunteurs font appel sont nombreuses et dépendent du besoin du porteur de projet et du projet lui-même.

Relation finance éthique-transition

La mise en place et la réussite de ces initiatives sont dues à la finance en général et **la finance éthique** en particulier. En effet, **Le financement** joue un rôle prépondérant dans **la concrétisation des projets**. Les systèmes actuels de crédit à l'agriculture présentent tous des limites. Les systèmes informels sont nécessaires mais trop ponctuels, les banques commerciales et les systèmes coopératifs trop sélectifs dans le choix de leurs clients. Quant aux banques solidaires, elles jouent un rôle décisif auprès des populations pauvres, mais leurs moyens sont souvent insuffisants et elles opèrent dans des contextes économiques et sociaux peu favorables.

Lors de cette étude, nous avons montré que la finance éthique permettrait à moyen et à long terme d'augmenter la résilience des patrimoines sous gestion. « En investissant dans des classes d'actifs spécifiques qui diminueraient l'empreinte de carbone des économies et l'intensité des changements climatiques, les gestionnaires de fonds peuvent donner un sens à leurs ressources et lutter contre beaucoup de problèmes économiques, sociaux et environnementaux » Mercer (2011). Les emprunteurs interrogés insistent sur le rôle déclencheur que La Nef joue dans la réalisation du projet. « *La Nef a cru en moi, elle m'a accordé un prêt que les banques classiques ont refusé de m'accorder* »

Diversification des sources de financement

En plus du prêt Nef, aujourd'hui, la majorité des emprunteurs de la Nef consolident le financement de leurs projets en s'appuyant sur des montages combinant prêt à taux zéro, subventions, prêts bancaires, apport en capital (associés), financement solidaire SIFA, crowdfunding, prêt à taux bonifié, etc. La diversification de ces sources de financement procure aux acteurs financiers une meilleure maîtrise du risque quant à la capacité de financement du projet et de remboursement de leurs clients.

Trois types de **financement se dégagent** :

- Un financement pour la **création d'une nouvelle activité**. Ce financement assure la disposition des conditions permettant la mise en place de l'activité. Notre étude a montré deux cas différents. Un cas où le lancement de l'activité est accompagné par une création d'emplois (sans perspective de recrutement futur). Un deuxième cas où le porteur de projet démarre et reste seul sur l'activité pendant un certain temps. Il prévoit d'embaucher après l'atteinte d'un certain niveau d'équilibre.
- Un financement pour **maintenir l'équilibre de l'activité**. Il s'agit principalement du financement pour l'acquisition du matériel, pour la réalisation des travaux, etc. Ce genre de financement est dédié aux projets ayant atteint un niveau de maturité satisfaisant avec un nombre d'emploi stable. Dans ce cas, le porteur de projet n'a pas de perspective de recrutement. Son objectif

principal est de maintenir l'équilibre de l'activité et de préserver la quantité et la qualité de la main d'œuvre déjà existante.

- Un financement pour **développer l'activité et créer de nouveaux emplois**. Tels que le financement lié à l'acquisition du foncier pour augmenter la capacité de production, l'achat d'un nouveau magasin, etc. ce genre de projets est généralement accompagné par des perspectives de recrutement.

ETUDE IMPACT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR L'EMPLOI

ANNEXE COMPOSANTE 3. ECHANTILLON RESOLIS

Analyse de la base de données de l'Observatoire RESOLIS et de ses
350 initiatives d'Alimentation Responsable et Durable

Association RESOLIS



Réalisation :

Auteur : Violette Divay, chargée de mission Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Equipe : Sophie Dupraz, responsable du programme Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Henri Rouillé d'Orfeuil : pilote du programme Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Juin à novembre 2018

TABLES DES MATIERES

Tables des matières.....	2
Introduction.....	3
Méthodologie.....	4
Niveau 1 - Analyse générale des 350 initiatives :.....	5
1. Nombre de salariés et degré de dépendance au travail bénévole par type d'action.....	5
2. L'impact des initiatives d'alimentation responsable et durable sur l'emploi analysées par le prisme de la méthodologie RESOLIS.....	15
Niveau 2 - Enquête préliminaire sur un échantillon de 50 initiatives.....	17
Objectif et méthodologie.....	17
Présentation des résultats.....	17
Niveau 3 – Analyse quantitative : Enquête approfondie sur un échantillon de 14 initiatives.....	23
Objectif et méthodologie :.....	23
Enseignements :.....	23
Conclusion.....	29

INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans le cadre de l'étude « Impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi » menée par l'Association RESOLIS et le cabinet d'études Terralim. Il fait partie d'un ensemble d'annexes qui se veulent être des apports complémentaires à l'étude principale en apportant des éléments d'analyses tirés de l'exploitation de différentes bases de données qui constituent autant d'échantillons d'initiatives et d'expériences concrètes participant à la transition agricole et alimentaire.

L'analyse proposée dans cette composante est issue de la mise en valeur de la base de données de l'Observatoire RESOLIS composé de 350 Initiatives d'Alimentation Responsable et Durable. Ces initiatives locales des acteurs de la chaîne de production et de consommation alimentaires correspondent au cahier des charges de la transition agricole et alimentaire, à savoir une re-territorialisation des systèmes alimentaires et une lutte contre les mauvaises externalités sociales, environnementales et culturelles du système alimentaire dominant.

L'objectif est d'exploiter cette matière pour en tirer des enseignements relatifs à l'emploi. Il s'agira ainsi pour nous d'une part de partir de l'information déjà disponible sur l'emploi et d'autre part d'approfondir cette information en menant une nouvelle enquête auprès des porteurs de projets de notre Observatoire.

Sans prétendre être exhaustif ni rigoureusement représentatif, le but ici n'est pas de tirer de notre échantillon des conclusions définitives sur l'impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi mais bien d'alimenter la réflexion globale de l'étude par des tendances tirées d'expériences concrètes issues des territoires et qui constituent d'ores et déjà une matière riche à analyser.

METHODOLOGIE

Base de données :

La présente composante se base sur l'analyse de 350 Initiatives d'Alimentation Responsable et Durable (IARD) de l'Observatoire RESOLIS en France. En s'appuyant sur la méthodologie de RESOLIS et le travail de nombreux étudiants, ces initiatives sont caractérisées selon leur localisation, le type d'acteur, le type d'action et les bénéfices sociaux, environnementaux, culturels et pédagogiques qu'elles génèrent.

Elles font l'objet de fiches initiative suite à des entretiens menés auprès des porteurs de projet, publiées et disponibles en accès libre sur le site internet de RESOLIS. A noter que seules les initiatives en France ont été retenues pour correspondre au cadre de l'enquête de l'étude emploi.

Trois niveaux d'analyse :

1. Niveau 1 – Analyse générale de l'échantillon des 353 initiatives françaises : la base de données de RESOLIS comprend 353 initiatives françaises qui ont été examinées selon deux angles :
 - a. Le nombre de salariés et le nombre de bénévoles pour connaître la structuration moyenne du nombre de salariés d'un côté, et le degré de dépendance au travail bénévole de l'autre.
 - b. Les externalités positives « Création ou maintien d'emploi » et « Aide et insertion de personnes en difficultés ».
2. Niveau 2 – Enquête préliminaire sur un échantillon de 50 initiatives

Dans le cadre d'un projet collectif Sciences Po co-conduit par le Ministère de la Transition Ecologique, Terralim et RESOLIS, un groupe d'étudiants de Sciences Po a mené une enquête auprès des porteurs de projet de notre base de données. 50 réponses ont été recueillies et analysées.
3. Niveau 3 – Enquête approfondie sur un échantillon de 14 initiatives

Ce niveau correspond à la dimension qualitative de l'étude de l'échantillon RESOLIS. A partir des réponses au questionnaire préliminaire, 14 porteurs d'initiatives ont été interrogés dans le cadre d'un entretien téléphonique pour approfondir l'analyse.

NIVEAU 1 - ANALYSE GENERALE DES 350 INITIATIVES :

1. Nombre de salariés et degré de dépendance au travail bénévole par type d'action

Objectif et méthodologie :

L'échantillon d'initiatives de l'Observatoire RESOLIS est organisé selon 3 types de caractérisation : le type d'acteur, le type d'action et les externalités positives générées. Les actions sont découpées en 18 types d'action répartis dans 6 rubriques chapeau correspondant aux maillons de la chaîne agro-alimentaire (production, transformation, distribution, consommation, production de services d'accompagnement, valorisation non alimentaire). Ces 18 catégories ne sont pas liées à l'emploi mais aux activités de l'initiative, ce qui couvre d'ailleurs une grande diversité de situation. Ce premier niveau d'analyse consiste donc à reprendre chacune de ces catégories et de qualifier leur relation à l'emploi (ex : relation au bénévolat, emploi direct/emploi indirect, etc.) à partir des informations renseignées sur le nombre de salariés et le nombre de bénévoles de chaque initiative. Cela permet de dégager des tendances selon les types d'action de notre caractérisation dans la perspective de définir la relation à l'emploi.

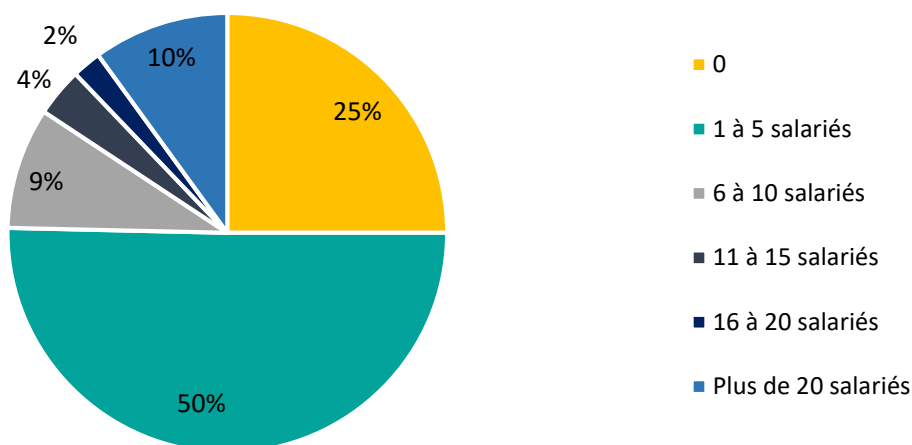
Sur les 354 initiatives de l'échantillon, 280 ont indiqué le nombre de salariés et 289 le nombre de bénévoles. Les initiatives n'ayant pas renseigné l'une ou l'autre information ont donc été écartées de l'analyse. De plus, le nombre d'initiatives fluctue beaucoup selon le type d'action : de 2 à 39.

Limite des données à prendre en compte :

- Information issue d'un instant T varié selon les initiatives (avec des informations qui datent parfois de 2014, les plus récentes de 2018).
- Pas de définition de « salarié » ou de « bénévole ». Certaines structures ont renseigné les salariés de l'ensemble de la structure, d'autres uniquement le nombre de salariés concernés par le programme présenté. De même, certains porteurs d'initiatives ont indiqué ne pas avoir de salariés, sans s'intégrer eux-mêmes dans le nombre de personnes y travaillant. Ces cas restent marginaux.
- Pas de données sur l'évolution du nombre de salariés et de bénévoles

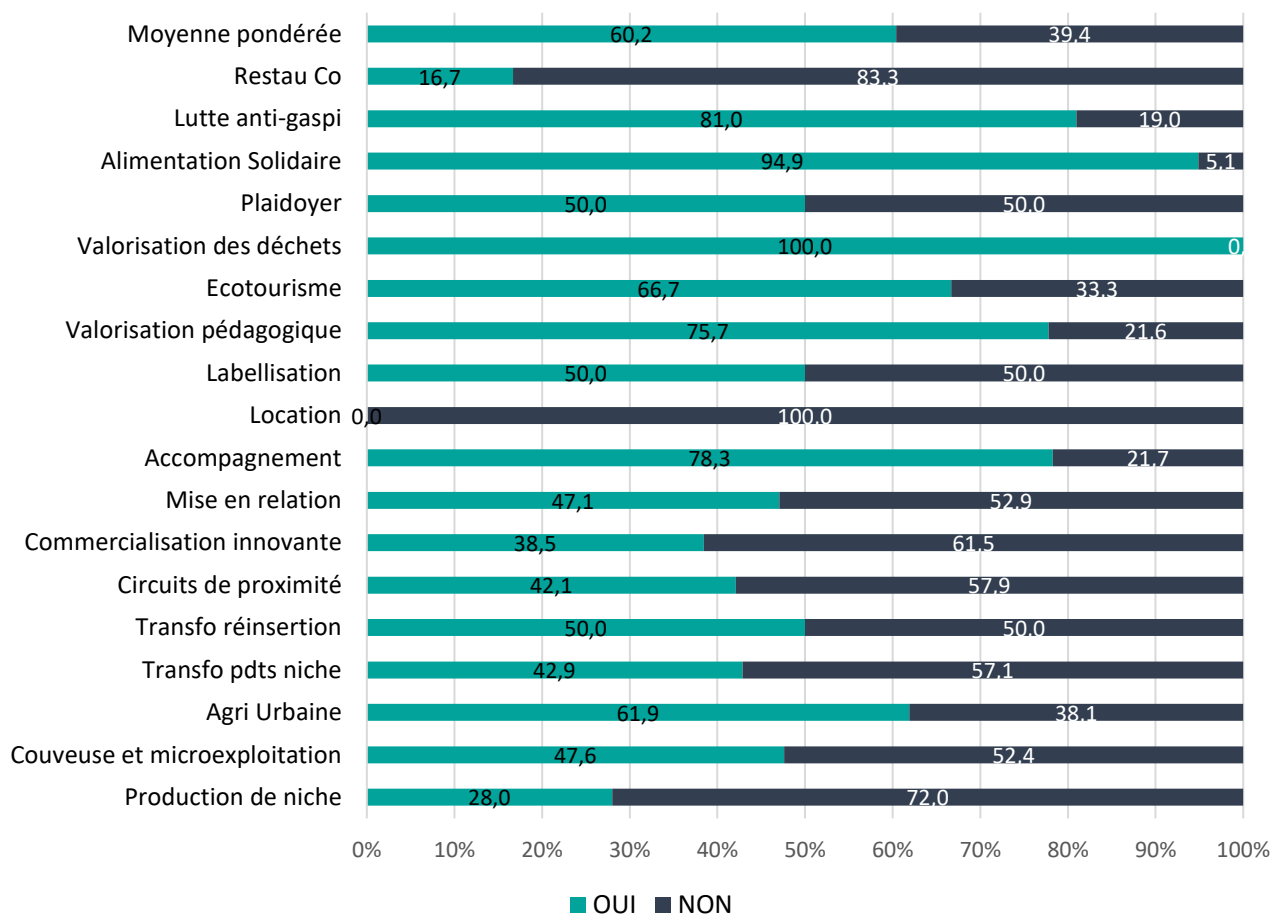
ENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Figure 1 : Structuration du nombre de salariés sur l'ensemble des initiatives



Après avoir opéré une moyenne pondérée du nombre de salariés selon le nombre d'initiatives par type d'action, il en résulte que 75% des initiatives emploient des salariés, dont 50% des initiatives qui comptent entre 1 et 5 salariés. 25% des initiatives n'ont pas de salariés et 10% emploient plus de 20 salariés.

Figure 2 -Mobilisation de bénévoles



60% des structures de notre échantillon mobilisent des bénévoles. Ce qui nous intéresse n'est pas nécessairement la quantité de bénévoles mobilisés mais plutôt la proportion entre les structures qui en mobilisent et celles qui n'en mobilisent pas. Cela permet de donner une tendance quant aux modèles économiques des structures, basés en partie ou entièrement sur du travail bénévole.

ENSEIGNEMENTS PAR TYPE D'ACTION

1.1 Maillon Production

Production de niche

Près de 50% des initiatives emploient entre 1 à 5 salariés (sachant que la plupart a 1 salarié). Très peu ont plus de 5 salariés (16%). La plupart des initiatives sont des structures privées à vocation marchande (pas ou peu de structures associatives). Nous constatons que dans le cas où le champ salarié est renseigné en « 0 » dans nos fiches initiative, dans la majorité des cas c'est parce que la personne ou les personnes ne sont pas « salariées » en tant que telles mais sont les entrepreneurs du projet. On peut partir de l'hypothèse que la part des initiatives ayant entre 1 à 5 salariés est supérieur à 50%. 72% des initiatives ne mobilisent pas de bénévoles.

→ Exemple représentatif d'une structure à 2 emplois : Les grenades bio de l'entreprise française Peretto

Jean-Claude Peretto a créé la filière de la grenade en France, en agriculture biologique. Il propose ainsi aux consommateurs une alternative de qualité à la grenade issue de la grande distribution et venant de pays très éloignés, ce qui diminue l'impact écologique de la consommation de grenades. Lien à l'emploi : 2 emplois.

→ Exemple riche en emploi : La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Tossolia : production du fromage de soja au niveau local

Résumé : La Société Coopérative de Production « Tossolia » a été créée afin de produire le fromage de soja localement. C'est une structure travaillant uniquement avec les producteurs locaux de soja et qui le vend dans toute la France. Depuis sa création en 1990, la SCOP emploie plus d'une trentaine de salariés sur son territoire et dynamise le travail des producteurs locaux de soja. Lien à l'emploi : 35 salariés dont 25 salariés-associés (en 25 ans). Impact indirect : Développement local et emploi rural comme objectif dans leur présentation.

Production agroécologique :

Cette catégorie ayant été incluse récemment dans notre caractérisation, l'échantillon n'est pas suffisamment conséquent pour en proposer une analyse. Cependant en voici deux exemples :

→ Exemple Production animale : Agrobiologiste dans l'Yonne

Résumé : Exploitante agricole bio avec production de céréales, d'électricité solaire, de volailles de chair (poulets et pintades) en vente directe à la ferme. Mise en place d'une chaîne d'abattage et d'un atelier de transformation à la ferme.

Lien à l'emploi : une exploitante agricole.

→ Exemple Production laitière : La production de la coopérative agricole "Lait Bio du Maine"

Résumé : 45 producteurs de lait de vache en agriculture biologique, installés en Mayenne et sur quelques cantons limitrophes, réunis au sein de la coopérative agricole "Lait Bio du Maine", élaborent un lait et un fromage de grande qualité.

Lien à l'emploi : Entre 12 à 15 salariés. Impact indirect : 40 à 45 producteurs. En développement (changement d'échelle).

Couveuse agricole et micro-exploitations

Très logiquement on a une large majorité d'initiatives (70%) qui fonctionne avec 1 à 5 personnes dans cette catégorie. Ce ne sont souvent pas des salariés, mais les paysans/exploitants agricoles qui gèrent leur micro-exploitation (entre 1 à 4 personnes). Beaucoup de femmes. Quelques profils de types « néo-ruraux ».

→ Exemple : Le Lopin : production variée et commercialisation en circuit court

Résumé : En plein cœur du Béarn se trouve un lopin cultivé par deux cousines. L'aventure a commencé en janvier 2014 et depuis elles récoltent " les légumes de leur labeur" : diversifiés, de saison, biologiques et commercialisés uniquement en circuit court.

Lien à l'emploi : 2 femmes paysannes qui cultivent 1,5ha en maraîchage, variété ancienne. Vente en circuits courts (ancrage local).

Agriculture urbaine et périurbaine

28% n'ont pas de salariés. Mais tout de même 38% ne mobilisent pas de bénévoles. Il s'en dégage deux types de structures :

→ Type 1: Structure associative avec but de sensibilisation. Objectif non-marchand supérieur à l'objectif marchand, champ d'action en général en pleine ville.

Exemple : Les projets de l'association Vergers Urbains à Paris

Depuis 2012, l'association Vergers Urbains, vise à développer des écosystèmes fruitiers en ville de manière participative, afin d'améliorer la qualité de l'environnement urbain, favoriser le sens collectif et sensibiliser aux enjeux environnementaux et alimentaires.

Lien à l'emploi : 5 salariés

→ Type 2 : production maraîchère en périurbain, parfois en milieu urbain mais rare, vocation marchande égale ou supérieure à la vocation non-marchande.

Exemple : Optim-ISM : des jardins collectifs à vocation d'insertion professionnelle en Bretagne

Optim-ism est une entreprise solidaire qui construit et teste la transition sociale à travers deux missions : créer des outils économiques générateurs d'emploi & mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'éducation et d'autonomie autour des questions alimentaires, sociales et environnementales. Adhérente au réseau Cocagne, l'association gère notamment 2 exploitations agricoles en maraîchage bio à Pont-Scorff et Riantec.

Lien à l'emploi : 69 salariés dont contrat d'insertion. Effet indirect sur l'emploi fort lié à cet objectif d'insertion.

1.2 Maillon Transformation

L'échantillon étant faible sur ce maillon, nous préférons fournir quelques exemples significatifs d'initiatives fournisseuses d'emploi.

Transformation de produits de niches et de terroir

- Exemple : Fruits d'Avenir : commercialisation et valorisation de produits obtenus grâce aux arbres fruitiers anciens en Pays Dignois

Résumé : Depuis 2013, l'association Fruits d'Avenir se charge de la valorisation de variétés d'arbres fruitiers anciens dans le pays Dignois avec la commercialisation de produits obtenus par leur transformation (confitures, jus, cidres etc.) tout en sensibilisant au gaspillage alimentaire des fruits délaissés au fond des jardins ou des arbres abandonnés. L'association veut prouver que l'économie et l'écologie peuvent aller de pair.

Lien à l'emploi : 3,4 ETP.

Transformation à échelle réduite

- Exemple : Ensemble pour la mise en place d'une filière meunerie locale sur le Causse Méjean, en Occitanie

Résumé : Depuis 2012, un collectif d'agriculteurs et de ruraux du Causse Méjean en Occitanie, met en place une filière meunerie locale et la réhabilitation d'un moulin à vent. Acteurs de la filière et de la valorisation du patrimoine local, ils agissent ensemble pour mieux maîtriser leur alimentation, développer des pratiques écologiques et faire vivre leur territoire.

Lien à l'emploi : 1,5 ETP créés. Impact indirect : installation d'une famille entière dans une zone rurale dépeuplée.

Insertion professionnelle de travailleurs handicapés ou en difficulté

- Exemple : Transformation Le Bocal Local : la lutte contre les gaspillages potagers

Résumé : L'association Le Bocal Local lutte depuis 2014 en Gironde contre les gaspillages potagers, en permettant aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle et un lien social

Lien à l'emploi : Qualifiée en 2015 comme association de consommateurs, l'initiative est devenue atelier de réinsertion depuis. 7 salariés dont 2 en insertion. 5,65 ETP. Impact indirect élevé avec les contrats d'insertion.

1.3 Maillon Commercialisation

Le lien à l'emploi des deux types d'action de ce maillon, à savoir « Création de circuits de proximité » et « Mode de commercialisation innovant » est similaire. Très peu d'initiatives n'ont pas de salariés, et peu au-delà de 6 salariés. C'est le maillon qui concentre le plus grand taux d'initiatives qui fonctionnent sans bénévoles. En plus de la structure d'emploi similaire, un autre point commun réside dans le rapport emploi direct/indirect. Les deux catégories travaillant souvent en direct avec les producteurs, le lien emploi indirect est fort, en plus de l'emploi direct des 1 à 5 personnes employées.

Création de circuits de proximité

- Exemple : Alter-Conso, une coopérative de distribution de paniers agricoles dans l'agglomération lyonnaise

Résumé : Alter-Conso est une coopérative qui distribue des paniers de produits frais et locaux à 700 adhérents-consommateurs dans le centre et la périphérie de Lyon. L'originalité de la structure réside dans son mode de gouvernance très démocratique et ouvert.

Lien à l'emploi : Création de 8 emplois. Impact indirect : 45 producteurs associés

Mode de commercialisation innovant :

80% des initiatives ont entre 1 à 5 emplois.

- Exemple : VRAC, un système d'achat groupé pour améliorer la qualité de l'alimentation des habitants dans les quartiers populaires de la banlieue lyonnaise

Résumé : L'association VRAC encourage et permet le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération lyonnaise depuis 2014. Elle propose par ce biais l'achat de produits de qualité à des prix raisonnables par la réduction de coûts intermédiaires que permet la distribution en vrac, tout en favorisant également un mode de consommation durable et propice au renforcement du lien social dans ces quartiers.

Lien à l'emploi : 5 emplois sur une ville + processus d'essaimage : 4 dans deux autres villes + 4 à venir.

1.4 Maillon Production de service appui et accompagnement

Mise en relation des acteurs de la chaîne agroalimentaire et partage d'informations

Type 1 : outil digital (plateforme, site internet, outil de communication type charte) à caractère informatif, basé souvent sur une base de données mise à disposition gratuitement. Ce type d'outils peut générer un besoin en emploi pour assurer la gestion de cet outil, mais sa pérennité est incertaine car l'activité ne génère pas de revenus. Dépend souvent d'une structure ou de la mise en commun de plusieurs structures.

- Exemple Type 1 : Observatoire RESOLIS

Dans le cadre de son programme Alimentation Responsable et Durable, l'association RESOLIS publie des retours d'expérience de terrain d'initiatives de transition agricole et alimentaire dans son observatoire en ligne sous la forme de fiches initiative. Ces initiatives, grâce à un accompagnement humain, technique ou financier, peuvent être valorisées de plusieurs façons : l'essaimage ou le changement d'échelle, la participation à des constructions territoriales, l'illustration de campagne de communication en direction des consommateurs, ou encore l'illustration d'actions de plaidoyer en direction des autorités publiques.

Lien à l'emploi : 4 salariés en gestion des programmes liés à l'observatoire.

Type 2 : Outil digital, lieu physique ou outil de communication qui permet la rencontre (physique ou virtuelle) entre des acteurs économiques de la chaîne mais ne génère pas directement d'activités ni d'emploi. En revanche peut permettre et encourage le maintien et/ou la création indirecte d'emploi.

→ Exemple Type 2 : Opération "du bio et local dans les restaurants" du CIVAM et AgriBio d'Ardèche

Résumé : Organiser un repas 100% bio et local dans et par un restaurant (restauration privée), l'occasion de sensibiliser et de faire se rencontrer producteurs, restaurateurs et consommateurs autour d'un moment convivial et animé.

Lien à l'emploi : pas de création direct d'emploi.

Type 3 : les outils d'appui logistique qui sont en soi une activité économique. Ces outils sont le préalable à une action logistique (transport, planning etc.) nécessaire à l'échange marchand. Pour gérer cette logistique des personnes supplémentaires sont parfois nécessaires. Emploi direct et indirect via l'appui à des acteurs de la chaîne agroalimentaire.

→ Exemple Type 3 : Agrilocal : une plate-forme virtuelle d'achats de produits locaux pour la restauration collective, un outil au service des territoires

Résumé : Née en 2013, Agrilocal est une plateforme de mise en relations entre les acheteurs publics de la restauration collective et des producteurs agricoles locaux, sans intermédiaire.

Lien à l'emploi : 1 salarié + animateur dans chaque département.

Accompagnement des exploitations agricoles

Presque 80% des organisations mobilisent des bénévoles. Le nombre d'emploi est assez varié mais biaisé par la présence de réseaux (comme Terres de liens, ADEAR etc.) qui rassemblent un grand nombre d'emploi. Les initiatives sont réalisées par des structures associatives gérées par des bénévoles, ou par des salariés dans des structures associatives ou entreprises/cabinets/coopératives. Il y a aussi plusieurs réseaux nationaux ou régionaux d'association comme Terre de liens, ADEAR, etc. qui concentrent beaucoup de travailleurs.

→ Exemple : Le Groupement Régional Alimentaire de Proximité (GRAP) pour fédérer les acteurs de l'alimentation locale et bio à Lyon

Résumé : Le GRAP (Groupement Régional Alimentaire de Proximité) est un groupe coopératif d'entrepreneurs créé en novembre 2012. Son objectif est de fédérer des activités et des projets liés à l'alimentaire biologique dans un rayon de 150 km autour de Lyon. Il propose aux activités qui l'intègrent différents services mutualisés (Comptabilité, Informatique, Financement et Accompagnement métier) et apporte un accompagnement spécialisé.

Lien à l'emploi : 67 emplois en 5 ans avec impact indirect fort sur les accompagnés.

1.5 Maillon Consommation

Alimentation solidaire

95% des initiatives de ce type d'action mobilisent des bénévoles (de 1 à 600 bénévoles). 30% de notre échantillon ne mobilisent pas du tout de salariés. Quelques structures d'insertion sont présentes dans cet échantillon ; elles embauchent parfois plus de 20 personnes (19% de l'échantillon) en contrat d'insertion avec un impact direct et indirect fort sur l'emploi.

→ Exemple initiative sans salarié : Les Amis du Zeybu de la ville d'Eybens (France) et leur monnaie le « Zeybu Solidaire »

Résumé : Depuis 2009 à Eybens (France), Les Amis du Zeybu animent une coopérative de quartier et un système de distribution en circuit court de produits agricoles selon un principe unique de solidarité régénérateur de lien et de citoyenneté. Parmi les différentes initiatives mises en place, la plus originale est celle de leur monnaie "Zeybu Solidaire".

→ Exemple d'initiatives d'insertion avec beaucoup d'emploi : Les Jardins de Lucie

Résumé : Les Jardins de Lucie est une structure de l'Economie Sociale et Solidaire qui a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté par l'activité de maraîchage biologique. L'association a été créée en 2000 à Communay (69) et est membre du Réseau Cocagne.
Lien à l'emploi : 30 salariés

Restauration collective responsable :

Type 1 : Restauration collective publique :

La restauration collective publique génère plusieurs sources d'emploi :

L'approvisionnement de la cantine peut être source d'emploi :

→ directe : exemple de la commune de Mouans Sartoux qui embauche un maraîcher municipal pour cultiver les légumes fournis à la cantine.

→ Indirecte : appui aux producteurs locaux qui fournissent la cantine :

Exemple : Des légumes bio et solidaires dans les menus des cantines scolaires ardéchoises

Résumé : Depuis mai 2014, le jardin de Cocagne "Le Terreau" fournit la cuisine centrale de la communauté de communes en légumes bio et solidaires. Il met en œuvre un circuit court au service de l'insertion.

Lien à l'emploi : 32 salariés et 20 bénévoles.

Type 2 : Restauration collective privée : restaurants, traiteur

→ Baluchon, une aventure collective autour des plaisirs de la table et du bien vivre ensemble

Résumé : Baluchon – A table Citoyens est une entreprise solidaire d'utilité sociale, qui, à travers la préparation de petits plats cuisinés ensemble et des services innovants, propose à des personnes éloignées de l'emploi de se réapproprier leur destin économique et social.

Lien à l'emploi : 70 personnes dont la moitié est en contrat d'insertion.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

On distingue dans ce type d'action des associations de sensibilisation ou d'aide alimentaire qui mobilisent beaucoup de travail bénévole tandis que d'autres structures élaborent une activité marchande propre de transformation et/ou de commercialisation et donc sont créatrices d'emploi. Il y a 57% des initiatives qui emploient entre 1 et 5 salariés.

Ci-dessous deux exemples d'initiatives créatrices d'emploi :

→ Exemple 1 : Valorisation de fruits invendus en confiture RE-BELLE !

Résumé : En Île-de-France, le projet RE-BELLE a pour objectif la réduction du gaspillage alimentaire par la valorisation de fruits et légumes invendus à travers la transformation de ceux-ci en confitures. Les fruits et légumes ainsi revalorisés deviennent une opportunité de création de valeurs et d'emplois sur le territoire.

Lien à l'emploi : 6 salariés

→ Exemple 2 : aide logistique. PHENIX : Donner une seconde vie aux produits alimentaires

Résumé : Forte de la conviction selon laquelle "nos déchets sont la matière première du 21ème siècle", l'équipe PHENIX réveille le potentiel des déchets et leur offre une seconde vie. Ainsi, PHENIX aide les professionnels à réduire leur gaspillage en mettant en place des circuits d'économie circulaire en B2B : don alimentaire associatif, d'alimentation animale, d'upcycling, méthanisation...

Lien à l'emploi : Autour de 90 salariés partout en France.

1.6 Maillon Valorisation non alimentaire

Valorisation pédagogique

36% des initiatives de valorisation pédagogique n'emploient pas de salariés. Beaucoup plus d'organisations mobilisent des bénévoles par rapport à la moyenne de l'échantillon (79% contre 61%)

→ Exemple initiative bénévoles : Agribio 05 et les petits reporters de la fourche à la fourchette

Résumé : Agribio 05 a développé un outil pédagogique adaptable conçu pour les animateurs et les jeunes de tout âge afin qu'ils soient sensibilisés aux problématiques de l'alimentation et de l'agriculture et faire redécouvrir l'origine et l'histoire des produits, de manière ludique.

→ Exemple initiatives avec salariés : Yuka : une application qui scanne et analyse vos aliments

Résumé : Yuka est une application mobile gratuite, développée par l'entreprise YUCA, qui permet de scanner les codes-barres des produits alimentaires et d'obtenir des informations sur leur impact sur la santé. Chaque produit est analysé et noté sur 100 selon 3 critères objectifs : qualité nutritionnelle, présence d'additifs, dimension biologique. Si l'impact est négatif, Yuka recommande alors des produits similaires de qualité dits "meilleurs" pour la santé.

Lien à l'emploi : 3 emplois + 3 stagiaires + 1 consultant.

Ecotourisme

L'impact sur l'emploi est difficile à déterminer pour cette catégorie dans laquelle deux types se distinguent : les structures qui font du tourisme leur activité principale en proposant un gîte, un restaurant ou autre (Type 1) et les structures pour qui l'accueil de touristes est une activité connexe basée sur la « visite » ou la « découverte » de leur véritable cœur de métier qui est en général une activité de production ou d'artisanat (Type 2).

→ Exemple Type 1: Fédération Nationale Accueil Paysan : séjours touristiques, pédagogiques ou sociaux en France et dans le monde

Résumé : Composée d'environ 1200 adhérents en France et 350 dans 32 pays, Accueil Paysan est une association loi 1901 constituée de paysans, d'acteurs ruraux, en activité ou retraités qui, s'appuyant sur leur activité et expérience agricoles, proposent un accueil touristique, pédagogique ou social de manière à garder un tissu rural vivant, en lien avec les acteurs du développement local.

→ Exemple Type 2 : Les ateliers consom'acteurs : tourisme participatif en faveur des circuits courts et de l'artisanat

Résumé : L'Office de tourisme du Guillestrois-Queyras propose des ateliers participatifs chez les agriculteurs et artisans du territoire. En proposant aux participants de repartir avec un produit du terroir confectionné par eux-mêmes, le touriste devient acteur de sa consommation et repart avec un aperçu des problématiques agricoles locales.

Lien à l'emploi : direct pour la ou les personnes qui encadrent le projet à l'office de tourisme. Indirect pour les producteurs et artisans qui accueillent les touristes sur leur lieu de production.

Valorisation des déchets

Création d'activité autour du compostage : outils, matériels, ou aide à la gestion des déchets. Public concerné : collectivités, restauration, professionnels agricoles. Il peut y avoir création d'emploi.

→ Exemple de bureau d'étude : Composterre au service du développement de solutions pour la gestion de déchets organiques issus de la restauration collective

Résumé : Composterre est un bureau d'étude qui, depuis 2006, accompagne les différents acteurs du territoire en proposant de réaliser des études et de mettre en place des solutions techniques valorisant les bio-déchets (déchets verts + déchets de restauration + fumier) des gros producteurs (collèges, écoles, agriculteurs, etc.) dans les collectivités. Le cabinet organise aussi des formations pour les agents de collectivités sur les métiers liés au compostage.

2. L'impact des initiatives d'alimentation responsable et durable sur l'emploi analysées par le prisme de la méthodologie RESOLIS

1. Contribution au maintien et/ou à la création d'emploi

Objectif :

Ce travail a été réalisé à partir de la caractérisation propre à la méthodologie RESOLIS qui analyse les initiatives en caractérisant les externalités positives générées, autrement dit les bénéfices sociaux, environnementaux, culturels et pédagogiques que ces expériences locales cherchent à apporter. Une de ces externalités concerne directement l'emploi : « Contribution au maintien et/ou à la création d'emploi ». Cette analyse part de l'hypothèse que si cette externalité a été retenue c'est que l'initiative influence de manière significative l'emploi et non pas à la marge.

Nous avons cherché à représenter l'importance de cet impact généré par les initiatives dans notre échantillon. La figure x illustre les résultats.

Résultats :

Au total, ce sont 22% des initiatives de l'observatoire RESOLIS qui génèrent l'externalité « contribution au maintien et/ou à la création d'emploi », soit 79 initiatives/353 initiatives, ce qui représente un nombre conséquent d'expériences locales.

On note que dans les 3 maillons qui représentent les secteurs primaire et secondaire (production de matière première et industrie) on atteint une part de 30% d'initiatives qui se distinguent par l'externalité « création/maintien de l'emploi ».

2. Aide et insertion de personnes en difficulté

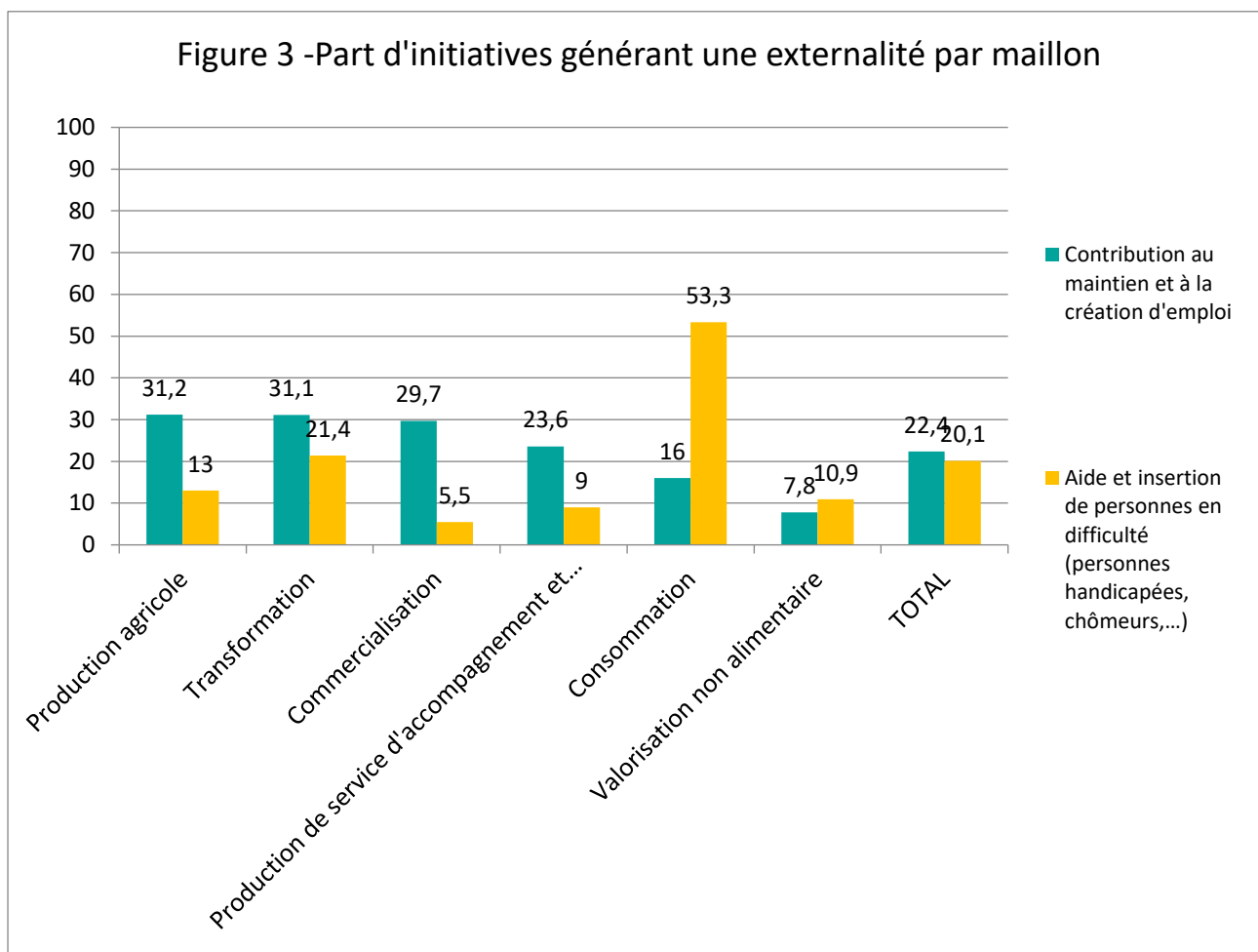
Objectif

Parmi les externalités valorisées dans la caractérisation de la méthodologie RESOLIS, une seconde externalité génère un impact direct et/ou indirect sur l'emploi : « Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs, etc.) ». Cette caractérisation a été attribuée pour une part à des initiatives qui proposent une solution en faveur de l'insertion professionnelle, ayant ainsi un impact direct sur l'emploi. Un certain nombre d'initiatives propose d'autre part des outils d'insertion sociale ou culturelle aux personnes en difficulté, outils qui peuvent être plus ou moins éloignés de la dimension professionnelle. Nous partons cependant de l'hypothèse que ces initiatives essaient d'impacter globalement ces personnes, et donc également leur vie professionnelle.

Résultats

20% des initiatives de notre échantillon génèrent l'externalité « aide et insertion des personnes en difficulté ». On note une part d'initiatives particulièrement significative au niveau du maillon « Consommation », avec 77% de ces initiatives correspondant au type d'action « alimentation solidaire ».

3. Représentation graphique



NIVEAU 2 - ENQUETE PRELIMINAIRE SUR UN ECHANTILLON DE 50 INITIATIVES

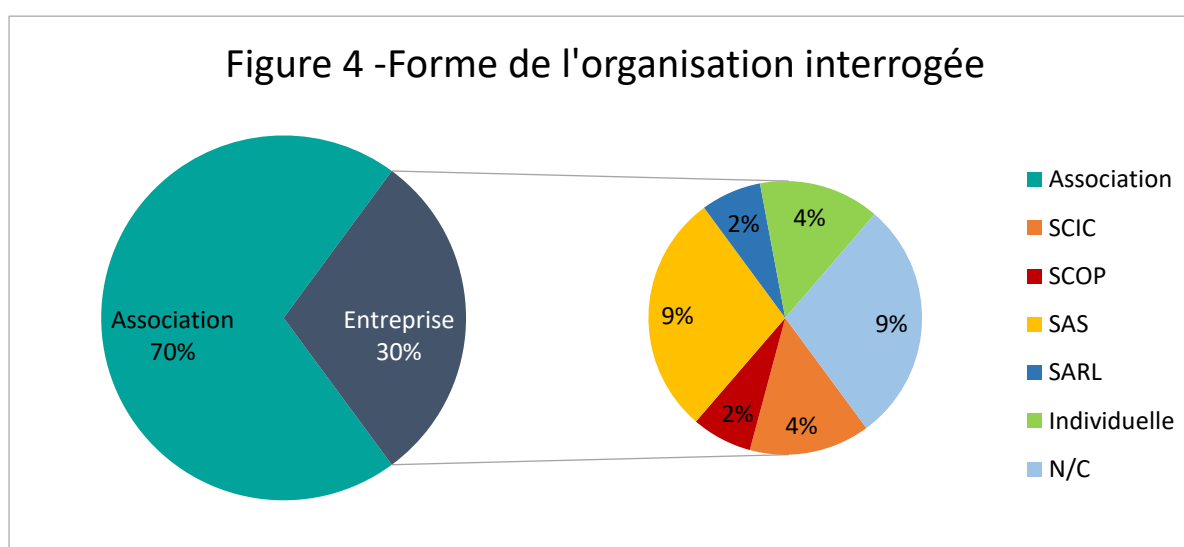
Objectif et méthodologie

Dans le cadre d'un projet collectif Sciences Po suivi par notre association, le cabinet Terralim et le bureau de l'agriculture et de l'alimentation du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, RESOLIS a accompagné un groupe d'étudiants dans une enquête préliminaire sur l'impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi. Un questionnaire concis a été adressé à l'ensemble des 350 initiatives d'alimentation responsable et durable de notre observatoire dans le double objectif de dessiner des tendances générales relatives aux enjeux liés à l'emploi avec une attention particulière portée sur la question de l'accompagnement et de l'investissement et d'identifier des initiatives « exemplaires » créatrices d'emploi.

Le premier objectif se traduit par un premier travail d'analyse autour d'un échantillon restreint de 50 initiatives sélectionnées parmi les réponses au questionnaire préliminaire dont les résultats sont présentés ci-dessous. Le second objectif s'est traduit par la sélection de 14 initiatives qui ont été interrogées dans le cadre d'entretiens qualitatifs dont les résultats sont présentés dans le niveau 3.

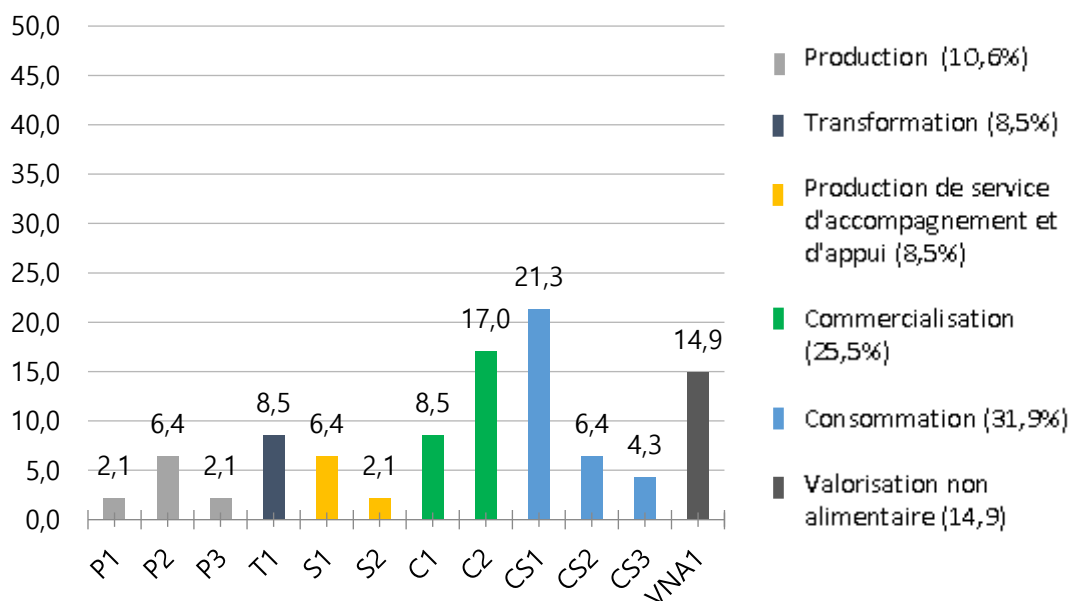
Présentation des résultats

Caractérisation de l'échantillon

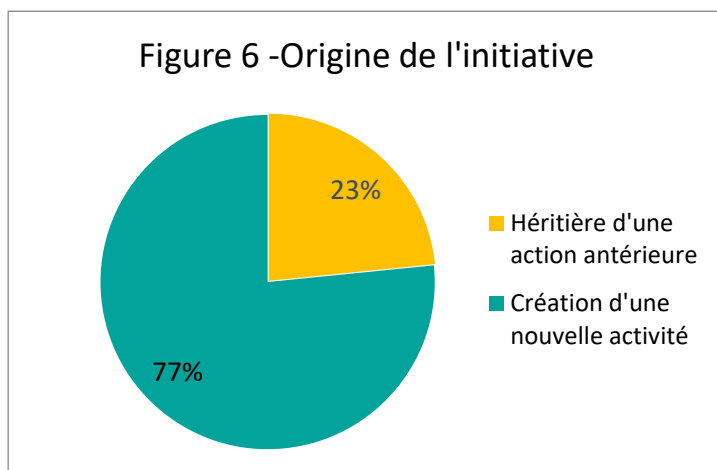


Les associations représentent 70% des initiatives de l'échantillon. On observe de plus une grande diversité de type d'entreprises.

Figure 5 - Répartition des initiatives par maillon et type d'action

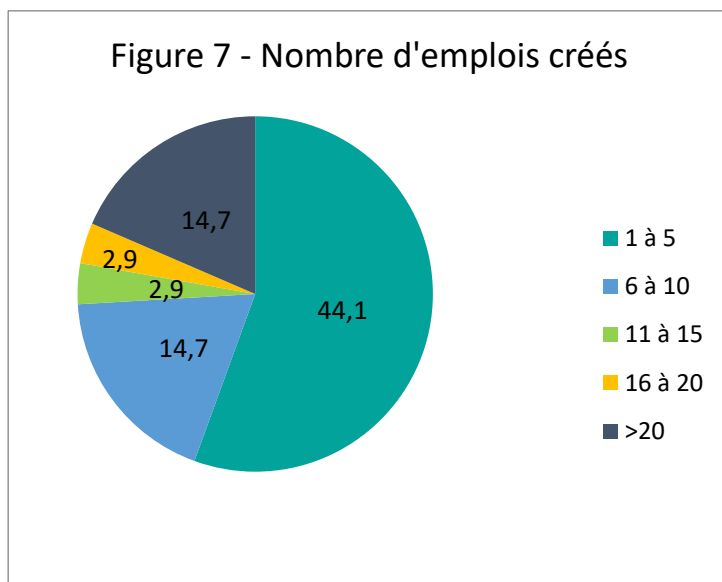


P1	Couveuses agricoles et micro-exploitations
P2	Agriculture urbaine et périurbaine
P3	Production de niche et de terroir
T1	Produits de niche et de terroir
S1	Mise en relation des acteurs de la chaîne agroalimentaire et partage d'informations
S2	Accompagnement des exploitations agricoles
C1	Création de circuits de proximité
C2	Mode de commercialisation innovant
CS1	Alimentation solidaire
CS2	Lutte contre le gaspillage
CS3	Restauration collective responsable
VNA1	Valorisation pédagogique



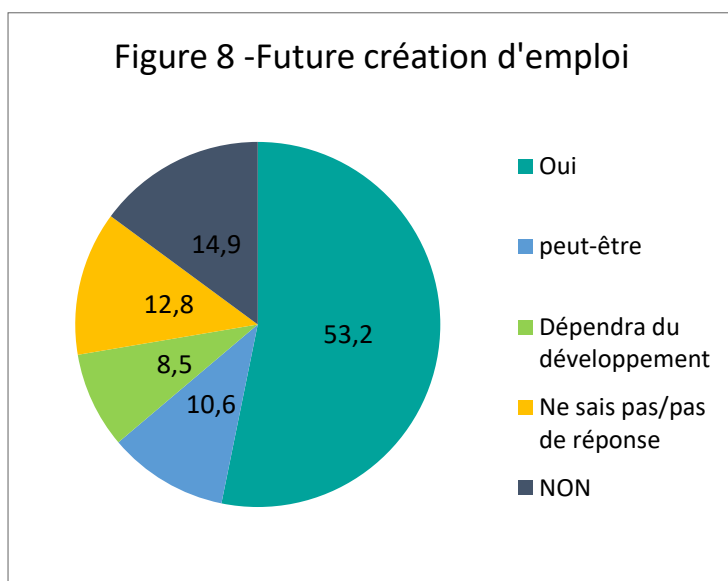
77% des initiatives sont issues de la création d'une nouvelle activité.

Sur l'ensemble des initiatives, **72,3% ont créé de l'emploi.**

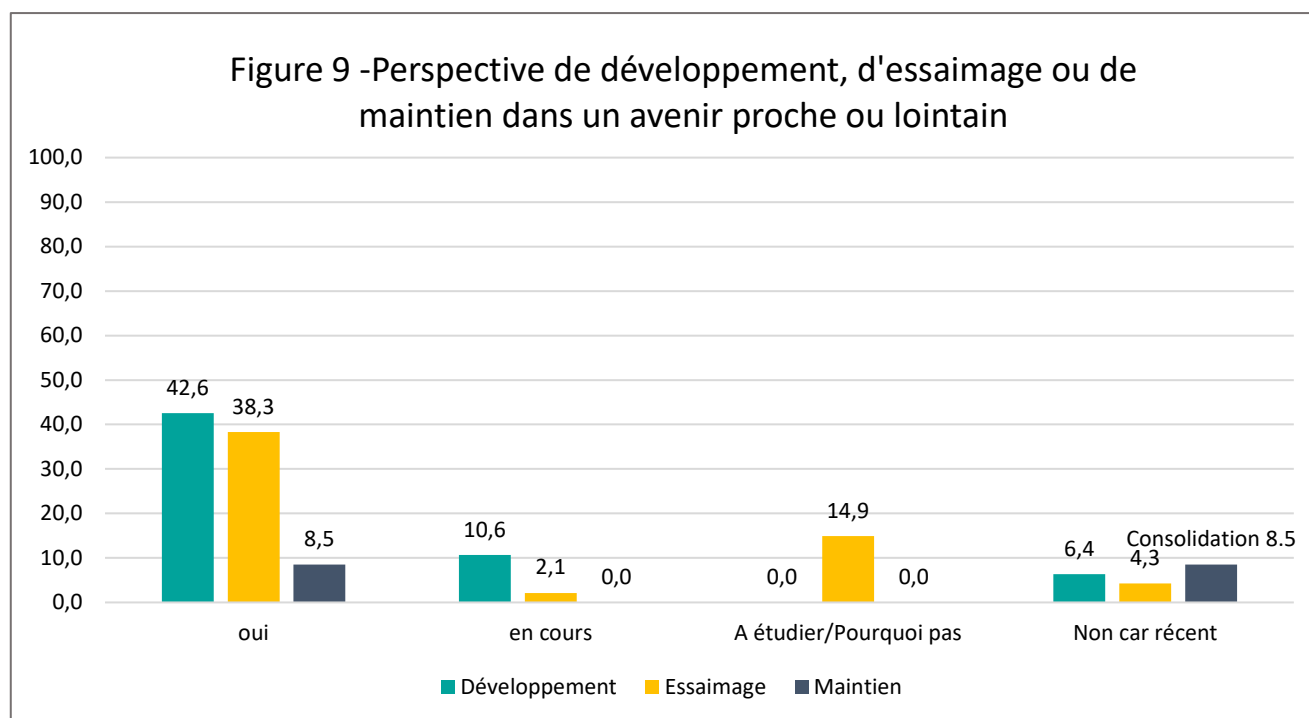


Parmi les initiatives créatrices d'emploi, un certain nombre ont précisé combien : **44% d'entre elles ont créé entre 1 et 5 emplois.** 15% entre 6 et 10 et 15% + de 20. Près de 21% ont créé plus de 10 emplois.

Perspectives futures



Près de 64% des répondants indiquent envisager de créer de l'emploi, dont 53,2% de façon affirmative. Plusieurs initiatives parmi les "OUI" ont renseigné avec précision un nombre entre 1 à 4 embauches dans une période correspondant à l'année suivante.



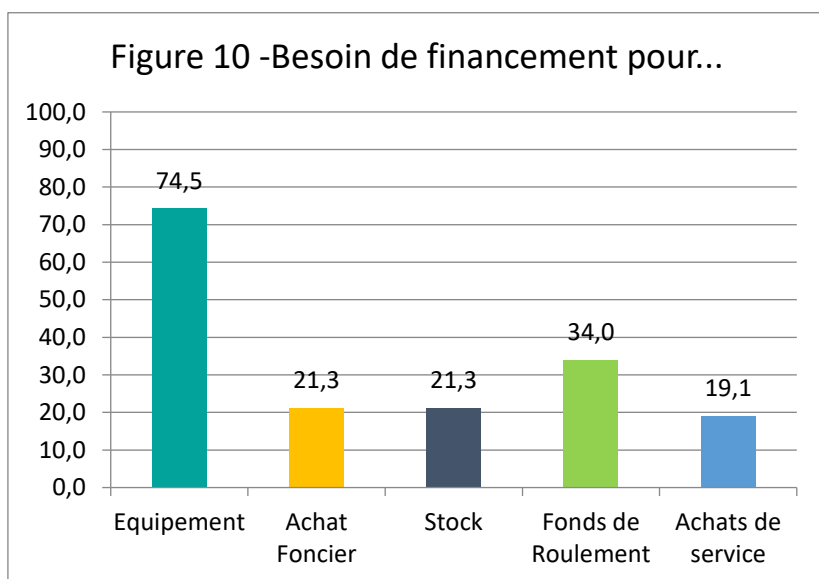
La somme des pourcentages dépasse les 100% car certaines initiatives ont répondu à plusieurs des options.

Les principales tendances qui se dégagent de cette question sont les suivantes :

- 42.6% des répondants envisagent un développement de leur activité dans un avenir proche ou lointain, soit 57.4% qui n'envisagent pas d'accroître leur activité. Pour autant, seulement 8.5% envisagent un maintien dans leur situation actuelle.
- Concernant l'essaimage, 38.3% des initiatives ont indiqué l'envisager dans une perspective proche ou lointaine et 14.9% qui envisagent d'étudier cette possibilité, soit 43.2% des initiatives qui témoignent d'un intérêt particulier pour entrer dans un processus d'essaimage.
- Enfin, l'option « non car récent », correspond aux initiatives qui ont répondu par la négatif à l'une de ces trois options car elles avaient récemment opéré l'une de ces options, c'est à dire : 6,4% des initiatives se sont développées récemment et n'envisagent pas tout de suite un nouveau développement, 4,3% sont entrés dans un processus d'essaimage et ne souhaitent pas le poursuivre pour l'instant, et enfin 8,5% des répondants souhaitent consolider leur modèle plutôt que de se développer et d'essaimer.

Financement :

Les initiatives ont été invitées à répondre à des questions relatives à leur besoin de financement. La figure 10 représente leurs réponses.

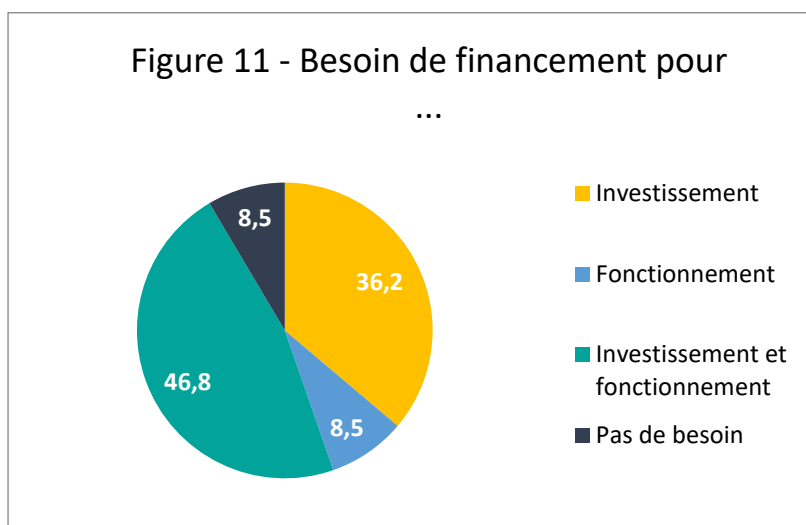


La somme des pourcentages dépasse les 100% car certaines initiatives ont répondu à plusieurs des options.

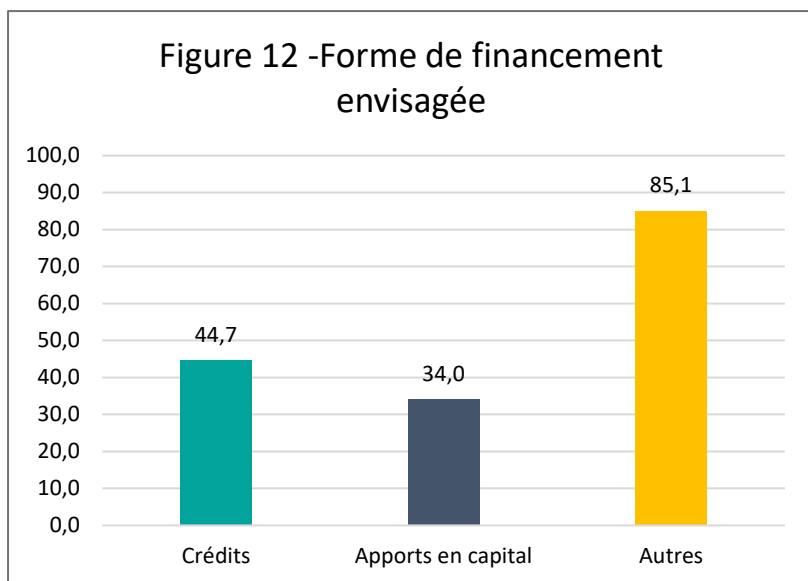
Le besoin en équipement se détache nettement avec 74.5% des initiatives qui signalent un besoin de financement pour de l'équipement.

Afin d'aller plus loin dans l'analyse, la figure x représente les résultats agrégés en fonction d'un

besoin de financement pour de l'investissement, pour du fonctionnement ou pour de l'investissement et pour du fonctionnement.



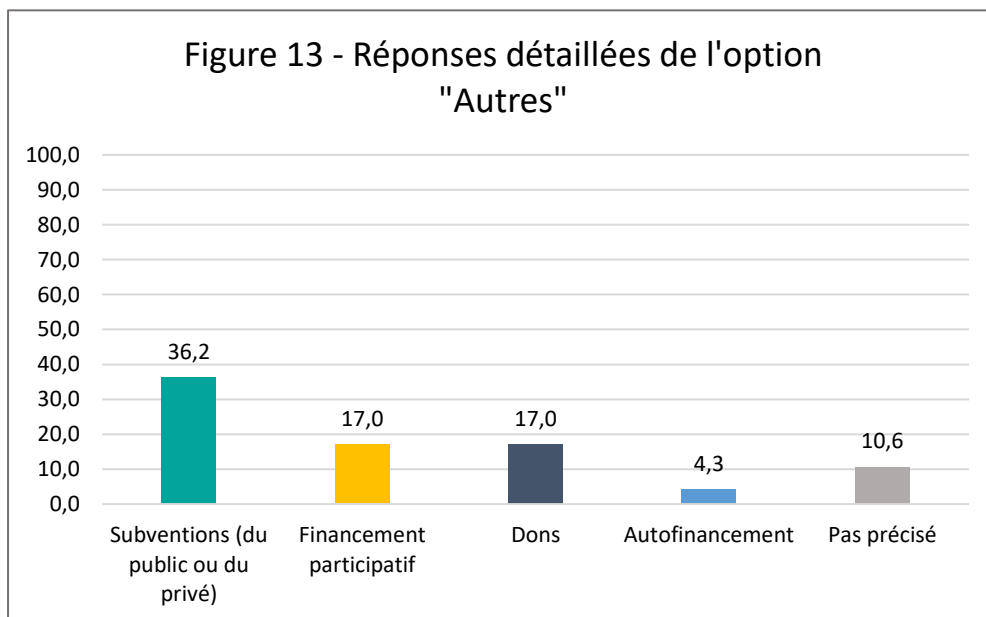
On peut déduire de ce graphique que 83% des initiatives ont un besoin de financement pour de l'investissement (Equipement et/ou Achat foncier) et 55.3% des initiatives ont un besoin de financement pour du fonctionnement, (c'est-à-dire pour du stock et/ou du fonds de roulement et/ou de l'achat de service).



La somme des pourcentages dépasse les 100% car certaines initiatives ont répondu à plusieurs des options.

Pour la majorité des initiatives, le financement envisagé ne se traduit pas uniquement sous la forme de crédits et d'apports en capital mais aussi sous d'autres formes tiers de financement, représenté dans notre questionnaire par « Autres ».

La figure x ci-dessous représente le détail de ces 85.1% de « Autres ». Pour rappel, ces options ont été déterminées par les initiatives elles-mêmes dans leurs réponses.



36.2% des initiatives envisagent d'avoir recours à des subventions (publiques ou privées). Autre fait marquant : 17% envisagent d'avoir recours à du financement participatif.

NIVEAU 3 – ANALYSE QUANTITATIVE : ENQUETE APPROFONDIE SUR UN ECHANTILLON DE 14 INITIATIVES

Objectif et méthodologie :

A partir des réponses au questionnaire préliminaire du niveau 2, une vingtaine d'initiatives a été contactée afin de mener un entretien qualitatif dans l'objectif d'approfondir les résultats obtenus auprès des 50 initiatives. Ces initiatives ont été sélectionnées sur les critères suivants : une création d'emploi (plus ou moins importante) et une représentation équitable des différents maillons et type d'actions de la chaîne. 14 entretiens ont finalement été réalisés, d'une durée de trente minutes à une heure.

Les résultats tirés de ces entretiens ne citent pas les initiatives concernées pour respecter l'anonymat.

Liste des structures interrogées :

Statut	Type d'initiatives
Association	Consommation - Lutte contre le gaspillage
Association	Consommation - Alimentation solidaire – distribution de repas
Association	Transformation
Association	Production - Espace test agricole
Association	Production de service d'accompagnement et d'appui - Plateforme logistique d'approvisionnement local
Association	Consommation - Alimentation solidaire – récupération d'invendus
Association	Consommation - Alimentation solidaire en circuit court
GAEC	Production - Producteurs en conversion bio
SARL	Commercialisation en circuits courts
SAS	Consommation - Traiteur – structure d'insertion
SAS	Commercialisation - Epicerie itinérante (locaux, bio, vrac)
SASU	Consommation - Traiteur produits locaux, circuits courts
SCIC	Commercialisation en circuits courts
SCOP	Commercialisation - Epicerie de produits en vrac

Enseignements :

ACTIVITES :

1. MODELE ECONOMIQUE

On constate une diversité des modèles économiques dans leurs relations de dépendance ou non à des aides extérieures pour assurer les frais de fonctionnement (salaires et frais fixes).

- Une majorité d'initiatives n'est pas à la recherche continue de croissance. Elles ont atteint un modèle économique stable avec un nombre d'emploi stable. S'il y a volonté d'embauche, c'est

pour alléger/partager le temps de travail et non dans un objectif de croissance. Elles comptent en moyenne de 2 à 9 salariés. On note une augmentation du nombre de salariés assez vite après le lancement de l'activité (voire un démarrage direct avec le nombre total de salariés) et le maintien ensuite d'un nombre stable de salariés au fil du temps. Un cas notable dans cet échantillon a mis en place une stratégie d'essaimage dans d'autres villes, au sein d'un même réseau.

- Modèle de croissance rapide : ces initiatives sont minoritaires mais certaines structures se distinguent pour le moment des autres par un modèle de développement basé sur une croissance rapide voire très rapide. L'une d'entre elle se différencie aussi en matière de stratégie de financement en envisageant une levée en capital avec entrée d'investisseurs solidaires.
- Le 3ème modèle qui se détache est celui d'associations dont le financement futur est incertain et qui ont un degré de dépendance élevé aux subventions.

Ce qu'il semble important de remarquer ici est la part notable des structures associatives dépendantes des aides extérieures pour fonctionner dans la création d'emploi de cet échantillon. Elles représentent pour la plupart une activité économique à part entière de la chaîne agroalimentaire et non pas une activité associative non marchande.

2. Difficultés au démarrage de l'activité :

2 types de difficultés se dégagent :

- difficulté du montage financier/définition d'un modèle économique viable (avec stratégie adaptée)
- en parallèle des difficultés qui vont dépendre des compétences ou plutôt du manque de compétences/connaissances des porteurs du projet à son début (ex : gérer les subventions, la comptabilité, les RH, la stratégie commerciale, etc.)

Point intéressant : plusieurs interlocuteurs signalent qu'ils n'ont pas eu de difficultés liées à un manque de demande mais au contraire ont dû faire parfois face à une trop forte demande, à l'exception d'une plateforme d'approvisionnement locale qui peine à recruter des adhérents -professionnels et collectivités.

EMPLOI :

1. Type de contrat :

Les contrats type CDI sont majoritaires, tout comme le temps plein. On trouve aussi plusieurs structures qui embauchent en contrat d'insertion.

Quelques structures proposent des contrats d'extra, saisonniers ou CDD courts ou temps partiel. L'échantillon ne présente pas d'exemples marquants de précarisation de l'emploi (contrats déterminés, court, temps très partiel, rémunération faible). En revanche certaines initiatives font le choix assumé de se placer dans une tranche basse de salaire par rapport au niveau de compétences. Ce point est évidemment délicat dans la mesure où les structures assument rarement ouvertement de fonctionner avec de l'emploi précaire.

2. Parité homme/femme :

Il n'y a pas de tendance qui se dégage sur la répartition des hommes et des femmes. Certains mentionnent leur préoccupation d'atteindre la parité quand ils n'y sont pas ou de s'y maintenir quand ils y sont.

3. Embauches passés et futures :

Une majorité des embauches passées ont accompagné la croissance de l'activité ou la création de nouveaux pôles d'activités de l'initiative. Mais, comme indiqué plus haut, certaines initiatives signalent avoir embauché non pas en corrélation avec la croissance de l'activité mais pour alléger le temps et la charge de travail. Enfin, remarque intéressante d'une des structures qui signale un « *turnover important mais nécessaire pour la bonne marche de ce type de structure.* »

Concernant les futures embauches, plusieurs témoignages se rejoignent dans la volonté de ne pas embaucher plus de personnes à court ou plus long terme car ils considèrent avoir une taille de fonctionnement convenable, un « rythme de croisière » pour reprendre l'expression de l'un d'eux. Deux structures ajoutent préférer favoriser la création d'emploi soit via un processus d'essaimage par la duplication de la même activité sur un autre territoire, soit d'accompagner une activité différente mais avec point de partage avec l'initiative première sur le même territoire (partage de locaux, de matériels, mutualisation logistique, etc.). En parallèle, deux initiatives suivent un modèle de développement rapide avec un rythme élevé d'embauches passées et futures.

4. Embauche de stagiaires/services civiques

7 structures n'ont jamais travaillé avec des stagiaires, à cela deux motifs: les structures se veulent employeuses et rémunératrices pour les personnes qui y travaillent ; ou elles ne se jugent pas adaptées pour des raisons de taille, ou d'organisation pour les accueillir dans de bonnes conditions. Celles travaillant avec des stagiaires ou des personnes en services civiques ont mis en avant leur volonté d'accueil des stagiaires dans un objectif pédagogique/social en ouvrant leurs portes à des personnes mises en contact par Pôle emploi, à des personnes en processus de reconversion professionnelle, ou encore à des élèves de collège ou de lycée.

5. Bénévoles :

Les structures qui mobilisent des bénévoles sont évidemment toutes des structures associatives. Mais il est important de souligner que toutes les associations ne mobilisent pas de bénévoles dans le fonctionnement quotidien de leur activité. Dans ces cas précis, les bénévoles effectuent souvent des missions d'appui, de suivi, voire de gouvernance quand ils sont membres du Conseil d'Administration. Si les initiatives à but lucratif sont naturellement majoritaires dans les initiatives de transition agricole et alimentaire, il convient de prendre en compte la place et le rôle parfois essentiel que jouent ces structures associatives.

Certaines associations, lorsqu'elles atteignent un modèle économique viable, optent pour un nouveau statut d'entreprises (SCOP, SAS, etc.). D'autres structures en revanche ne souhaitent pas changer de statut juridique et de modèle économique basé uniquement sur de l'autofinancement car elles considèrent qu'elles assurent une mission de service public (cas de l'espace-test agricole).

6. Recrutement

Plusieurs témoignages concordent dans l'idée que le partage de valeurs et de vision prime sur l'expérience au moment du recrutement d'une personne. Cette phrase emblématique l'illustre : « *Il est plus facile de former sur des compétences que sur le partage de valeurs.* ». Remarque intéressante d'une initiative : pour eux, « *l'engagement militant et politique est plus important que les compétences* » mais pourtant « *Malgré eux, les gens embauchés viennent de l'ESS, de l'agronomie avec des formations type Bac+5, Bac +6, Bac +7* ». Il y a tout de même certaines structures qui recherchent « plus classiquement » des gens avec certaines compétences et expériences propres à un poste. Sinon en parallèle, plusieurs structures qui ne sont pas « officiellement » des structures d'insertion s'efforcent d'embaucher des gens dans le besoin, en difficulté.

7. Formations :

Plusieurs interlocuteurs confirment avoir suivi des formations mais on constate une diversité de cas : certains mettent en valeur le fait que cela fait partie de leur politique salariale et que les salariés suivent des formations régulièrement, d'autres ont recours à des formations de façon beaucoup plus ponctuelle, voire uniquement lorsque c'est de l'ordre de l'obligation (formalités administratives). Certaines structures signalent le caractère décevant des formations, « en-deçà des attentes ». « 2/3 de l'apprentissage se fait par soi-même ». Celles qui n'en suivent pas le justifient par un manque de temps ou l'inadaptation des formations à leur activité spécifique.

8. La question du temps de travail :

Plusieurs porteurs de projet ont à un moment donné dans l'entretien évoqué expressément la volonté de diminuer/partager de travail. Ces initiatives ont en commun d'avoir atteint une taille de développement optimale, sans volonté de plus de croissance (ou sous la forme d'essaimage). Dans ces cas précis, les embauches passées ou les embauches futures ont suivi ou suivront non pas la croissance de l'activité mais la volonté de diminuer la charge et le temps de travail. Lors de ces entretiens, les personnes interrogées parlent de temps de travail qui seraient dans leur objectif inférieur à la « norme », à savoir par exemple pour un commerçant 40h/45 par semaine (peu pour un commerçant), ou pour des salariés des semaines de 30h, voire moins. Dans plusieurs cas l'idée est d'avoir le temps de s'investir dans la vie associative, sociale ou familiale.

FINANCEMENT

Six initiatives (associations) dépendent de financement extérieur pour payer les frais de fonctionnement et les salaires.

Outres ces six qui ne sont pas concernées, les structures qui ont fait appel à un prêt ont eu recours pour beaucoup à un prêt classique, sans signaler de difficultés notables pour l'obtenir.

Quelques-uns ont fait appel à des **outils de financement publics ou privés orientés vers l'ESS** : prêt solidaire France Active, prêt de l'URSCOP, prix innovation/entrepreneuriat de Fondations (souvent des petits montants).

On constate une **place importante des subventions publiques** dans les financements de lancement d'activités : fonds européens, aides agricoles, subventions des conseils régionaux, départementaux, ou municipaux. En revanche dans les stratégies de financement futur, plusieurs

structures signalent se tourner « *vers là où il y a de l'argent* » à savoir non plus vers le public mais vers les structures de financement privé type fondations ou encore entreprises via leur politique de RSE. Ce basculement est très représentatif de ce qui se passe dans le milieu associatif et ESS d'une manière générale.

Plus spécifiquement, c'est la **place importante des relais locaux** qui se remarque dans le financement et l'accompagnement des initiatives. De manière assez classique dans le cadre de DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), d'aides à l'installation agricole, de subventions pour financer des travaux ou du matériel, mais il existe aussi des cas où le rôle des relais locaux est central : cas d'une initiative dont les locaux sont mis à disposition par la mairie qui a en plus financé les travaux (subvention de l'Etat) ; cas d'une autre initiative dont le terrain a d'abord été acheté par la communauté de communes car ils ne parvenaient pas à trouver des financements, qui devait leur être revendu un an plus tard, année qui s'est finalement transformée en six ans ; cas d'une troisième initiative dont le fonctionnement dépend du rôle majeur des bailleurs sociaux des quartiers dans lesquels ils ont des points d'approvisionnement.

ANCRAGE / IMPACT SUR LE TERRITOIRE

Impact sur l'emploi et l'économie du territoire :

- Création/maintien d'emploi indirect grâce à l'approvisionnement chez des producteurs et transformateurs locaux (de façon suffisamment conséquente pour avoir un impact). Témoignage : « *Aujourd'hui 47 producteurs disent que sans nous ils auraient peut-être vendu ou abandonné ou se seraient fait racheter par un plus gros producteur* » Autre exemple de l'espace test agricole : sur 16 porteurs de projet, 11 sorties positives dont la plupart s'installe ou travaille sur le territoire.
- Activité d'insertion : impact sur les travailleurs en insertion

Impact social :

- Dynamisme dans une petite collectivité : Témoignage : « *On a essayé de ramener de la vie dans le quartier, notamment en ramenant ces « deux jeunes », qui viennent avec leur famille, ramènent leurs amis. On fait une grande porte ouverte une fois par an. La brasserie ramène des gens, ça amène un côté festif.* »
- Effet de sensibilisation/pédagogique, valorisation du territoire (Témoignage « *mettre en lumière des territoires où il existe de forts potentiels et qui attendent d'être valorisés* ».)

ESSAIMAGE

Expériences passées d'essaimage :

Les porteurs d'initiatives sont nombreux à témoigner avoir été sollicités pour des conseils et des renseignements par des personnes qui souhaitent développer leur propre projet. Souvent il s'agit de répondre à ces sollicitations de manière assez informelle, par téléphone ou par une visite.

« *Nous aidons régulièrement d'autres structures qui veulent démarrer en les recevant ou par téléphone pour répondre à leurs questions* »

Les processus d'essaimage sont rarement formalisés, à l'exception d'un cas édifiant et très intéressant : celui d'une structure qui a inscrit la volonté d'essaimage dans ses statuts et qui a

accompagné la duplication de son modèle 2 ans seulement après la création du projet, conformément à sa volonté de ne pas grossir. Ils partagent même leurs locaux avec les structures inspirées de son modèle. Pour aller encore plus loin dans ce processus de formalisation de l'essaimage, les membres de l'initiative ont fait une demande pour être accrédité organisme de formation et par ce moyen dédier du temps de la structure pour créer des outils pédagogiques.

Autre fait intéressant, une structure a signalé avoir sollicité au moment de son lancement une structure similaire à son projet dans un autre territoire et bénéficié de leurs expériences, ils sont toujours en contact.

De l'envie d'essaimer...

Cet enjeu de l'essaimage semble être pertinent à l'oreille des porteurs de projet. Entre ceux qui sont déjà régulièrement contactés et ceux qui manifestent une forte envie d'accompagner ce genre de processus, c'est un sujet qui fait écho à leurs préoccupations et sur lequel beaucoup ont déjà réfléchi, en engageant ensuite des actions plus ou moins concrètes et plus ou moins formelles.

Deux initiatives précisent des conditions géographiques, à savoir « dans un autre territoire ». Dans ces deux cas il s'agit d'activités commerciales en milieu rural faiblement peuplé, l'essaimage sur le même territoire pose des problèmes de viabilité de deux structures semblables. Cela pourrait passer pour une évidence mais ce ne l'est pas pour l'une d'entre elle qui a accompagné et travaille étroitement avec deux structures similaires voisines mais bien indépendantes. On se doute ici que ce sont les caractéristiques du territoire qui vont être déterminantes puisque cette dernière initiative se situe en pleine zone urbaine dans une grande métropole française avec un bassin de consommation très important dont la demande est supérieure à l'offre qu'eux seuls peuvent fournir.

Enfin, on note tout de même les réticences de deux structures qui mettent en priorité la stabilisation de leur modèle avant d'envisager le processus d'essaimage, jugeant leur modèle soit trop jeune ou trop instable. Il y a aussi évidemment des initiatives (qui n'ont d'ailleurs pas répondu à cette question de l'essaimage) qui sont dans une logique de développement et de croissance et non pas d'essaimage.

Essaimer : oui, mais comment ?

On a pu voir que les expériences passées divergent dans leur forme et leur formalisation. Pourtant les répondants se rejoignent sur une idée : ce qu'il faut c'est du temps ! Ceux qui ont déjà accompagné des structures l'ont fait sur leur temps bénévole ou ont dédié du temps de travail exprès. L'enjeu sous-jacent est de trouver le moyen de financer ce temps dédié qui « sort » de leur modèle de rentabilité, sauf peut-être dans le cas de la création du statut d'organisme de formations.

Le temps dédié et le financement semblent donc être les principaux freins. Un autre enjeu a aussi été formulé : trouver des porteurs de projet ! Et donc provoquer la rencontre avec des personnes dont le profil et le projet correspondent à ce que les structures existantes peuvent proposer.

Une suggestion d'un des porteurs de projet : lancer une initiative publique nationale pour « enclencher un effet levier » « *avec sans doute un label qualité/fonctionnalité pour les projets proposés en essaimage* ».

CONCLUSION

L'impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi – quels apports de la composante RESOLIS ?

Les 350 Initiatives d'Alimentation Responsable et Durable de l'Observatoire RESOLIS sont des expériences concrètes engagées localement pour une transition de notre système agricole et alimentaire. Elles ont en commun d'inscrire leurs activités et leurs emplois dans les territoires. Notre postulat a été de considérer que ces activités et ces emplois ont une valeur supérieure à ceux du système conventionnel par les impacts positifs qu'ils génèrent sur les territoires. Il nous fallait prouver alors deux choses : la création d'emploi par les initiatives de transition, et leur qualité supérieure en termes sociaux, environnementaux et même culturels.

Cette composante a ainsi cherché à apporter des éléments de réponses en retournant en tous sens les données récoltées patiemment depuis la création du Programme Alimentation Responsable et Durable de RESOLIS pour en faire ressortir des faits et des analyses sur le lien à l'emploi de ces initiatives.

Les points énoncés ci-dessous prétendent ainsi constituer la synthèse des apports de la composante RESOLIS :

- Les résultats des trois niveaux d'analyse nous ont amené à étudier une très grande diversité d'initiatives qui malgré leur statut et type d'activité très différents ont en commun de **créer de l'emploi** pour une large majorité (75% d'entre elles). Les initiatives qui **emploient de 1 à 10 personnes** sont largement majoritaire (59%) tandis que celles qui emploient plus de 10 salariés ne représentent que 16% de notre échantillon.
- Ces initiatives sont non seulement créatrices d'emploi mais c'est aussi un de leurs objectifs. Procurer des emplois stables qui dynamisent le territoire est **une préoccupation fréquemment revendiquée** par les porteurs de projet. De plus, il se dégage de notre échantillon une importante prise en compte de **l'enjeu de l'insertion** de personnes en difficulté par des activités alimentaires et agricoles. Les Jardins de Cocagne en sont l'exemple le plus édifiant.
- Les entretiens qualitatifs menés ont permis de faire ressortir quelques caractéristiques de l'emploi : les contrats longs sont majoritaires mais il existe des contrats précaires ; les salaires se situent (parfois volontairement) dans une tranche basse de rémunération) ; les porteurs de projets acceptent très souvent des conditions précaires au début, allant jusqu'à ne pas se payer pendant un certain temps ; les postes sont souvent polyvalents ; la gouvernance recherchée est horizontale ; le partage de valeurs prime sur les compétences et l'expérience au moment du recrutement ; les offres de formation varient beaucoup selon les politiques salariales mais certaines font un effort particulier pour les instituer comme la norme dans la structure.
- La création d'emplois se combine parfois avec **un effet indirect sur le maintien de l'emploi** par différents mécanismes : l'accompagnement des porteurs de projet pour une consolidation voire le développement de leur activité (ex : GRAP), la création de débouchés durables pour les producteurs (ex : AlterConso), la valorisation de l'image des produits locaux (ex : label Hautes Alpes Naturellement), etc. Dans de très nombreux cas, ces effets indirects sont loin d'être

marginiaux, les initiatives les produisant deviennent parfois indispensables pour le maintien de l'emploi des acteurs productifs des territoires. Pourtant on remarque que presque 80% des projets d'accompagnement des exploitations agricoles mobilisent des bénévoles.

- C'est d'ailleurs un fait courant parmi nos IARD : 60% des initiatives **fonctionnent avec des bénévoles**. D'une manière plus générale, les structures associatives représentent une part notable non seulement de notre échantillon global mais aussi des initiatives créatrices d'emploi. Certaines associations ont vocation à atteindre un modèle économique viable, le statut associatif est dans ces cas-là transitionnel. Pour d'autres en revanche dont l'utilité n'est pas à prouver, le modèle économique dépend durablement des financements extérieurs, ces structures assurant pour la plupart des missions de service public (outils d'information santé-nutrition-environnement, sensibilisation, espace test agricole, alimentation solidaire, etc.).
- Certaines structures font le choix de ne pas se projeter dans une logique de croissance mais plutôt de consolidation après avoir atteint un certain niveau de développement, qui correspond souvent à la dizaine d'emplois. Ces initiatives qui ne cherchent pas à s'agrandir sont ouvertes à **la perspective de l'essaimage**. Certaines l'ont d'ailleurs déjà mis en œuvre, le plus souvent de façon informelle (échanges de conseils, visites) mais parfois de façon formalisée dans la stratégie de la structure. Dans tous les cas, l'enjeu de l'essaimage fait écho à leurs préoccupations et à leurs envies, mais cela représente du temps et du financement dont la majorité ne dispose pas.
- Enfin, sur la question des financements, les conclusions précédentes ont déjà fait ressortir deux éléments : un besoin de financement stable pour des emplois associatifs remplissant des missions de service public, mis en danger par les restrictions de financement des collectivités et de l'Etat ; un besoin de financement pour accompagner les processus d'essaimage et ainsi la création d'emploi. On peut ajouter à cela un besoin d'adaptation des outils de financement classiques à desancements de projet qui sortent parfois de la norme. Cette réflexion est aussi à mener à échelle locale, car nombre d'initiatives ont bénéficié d'un appui d'une institution locale qui a parfois joué un rôle déterminant dans les débuts du projet.

ETUDE IMPACT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR L'EMPLOI

ANNEXE COMPOSANTE 4. ECHANTILLON FNAB

Analyse d'un échantillon d'exploitations en agriculture biologique membres de GAB et de GRAB du réseau de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB)

Association RESOLIS en partenariat avec la FNAB



INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans le cadre de l'étude sur l'impact de la transition agricole et alimentaire menée par l'Association RESOLIS et le cabinet d'études Terralim. Il fait partie d'un ensemble d'annexes qui se veulent être des apports complémentaires à l'étude principale en apportant des éléments d'analyses tirés de l'exploitation de différentes bases de données qui constituent autant d'échantillons d'initiatives et d'expériences concrètes participant à la transition agricole et alimentaire.

Cette composante menée en partenariat avec la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) est basée sur les résultats d'une enquête envoyée à des exploitants en agriculture biologique membres des GAB (Groupement d'Agriculteurs Biologiques) et GRAB (Groupement Régional d'Agriculteurs Biologiques) du réseau de la FNAB. Ils ont été interrogés sur un ensemble d'éléments de comparaison entre la période avant et après leur conversion à l'agriculture bio. Cette enquête a permis de réunir 33 réponses qui sont analysées dans ce document.

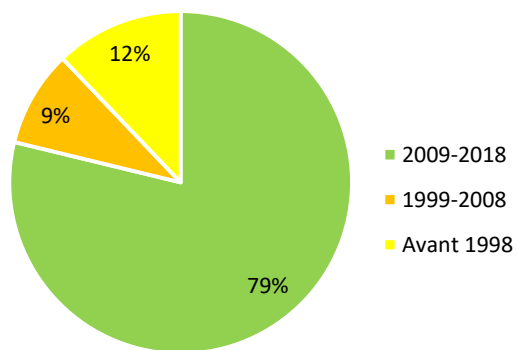
L'agriculture biologique regroupe des acteurs et des exploitations extrêmement diverses. Nous ne prétendons pas ici proposer une analyse exhaustive et rigoureusement représentative de la réalité de toute cette diversité mais de proposer des pistes de réflexion à partir de l'étude d'un échantillon précis.

ENSEIGNEMENTS GENERAUX

Caractéristiques de l'échantillon

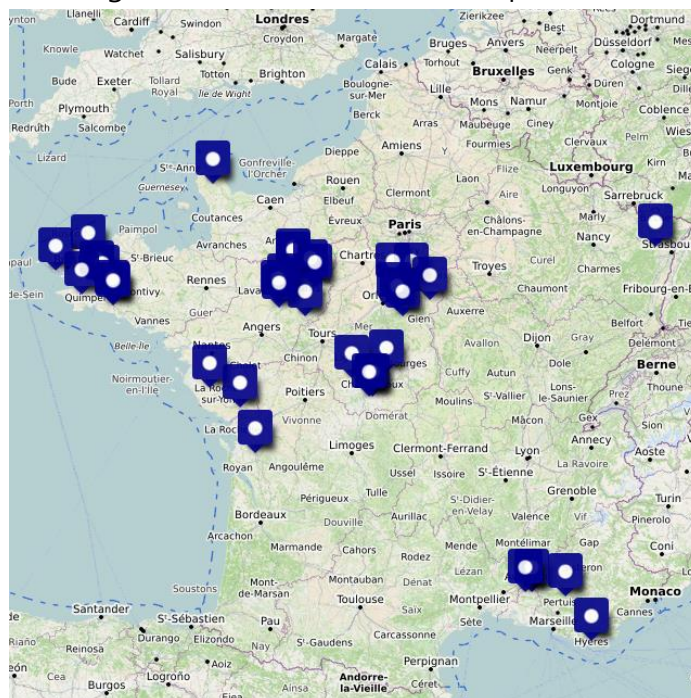
Avant de tirer les premiers constats, les figures suivantes visent à donner quelques caractéristiques descriptives de notre échantillon de 33 exploitations afin de situer quels types d'exploitation après conversion sont représentés dans notre analyse.

Figure 1. Année de la conversion



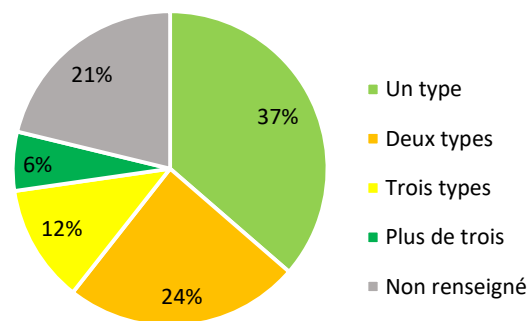
79% des exploitations de l'échantillon ont été converties (ou sont en conversion pour 7 d'entre elles) en agriculture biologique dans les 10 dernières années, sachant que 51% ont été converties dans les 3 dernières années (ou sont en conversion). Nous avons donc un échantillon « jeune » à analyser.

Figure 2. Géolocalisation des exploitations



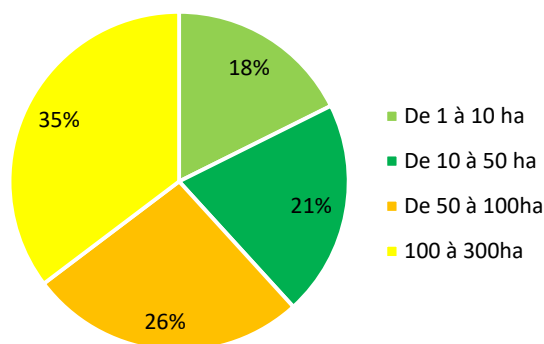
La répartition géographique est concentrée sur certains départements principalement à l'Ouest et au Centre de la France, puis quelques exploitations au sud-est et à l'est.

Figure 3. Nombre de type de culture/élevage différents au sein d'une exploitation

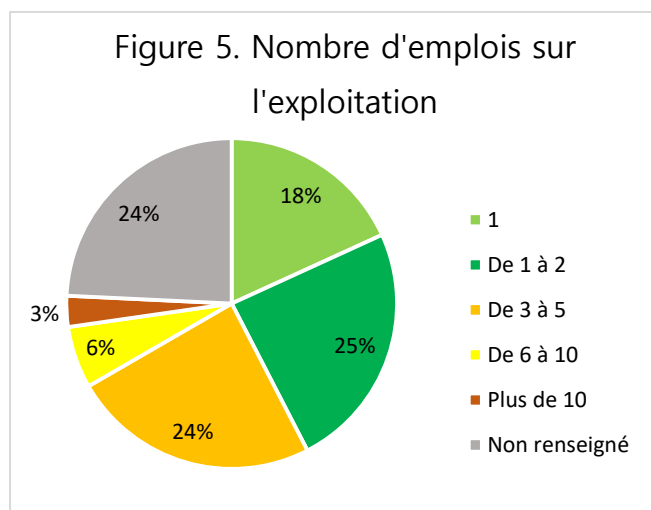


42% des exploitations ont plus d'un type de culture/élevage dans leur système de production (figure 3).

Figure 4. Taille des exploitations



35% des exploitations ont entre 100 et 300 hectares, 39% moins de 50 hectares (18% moins de 10 hectares).

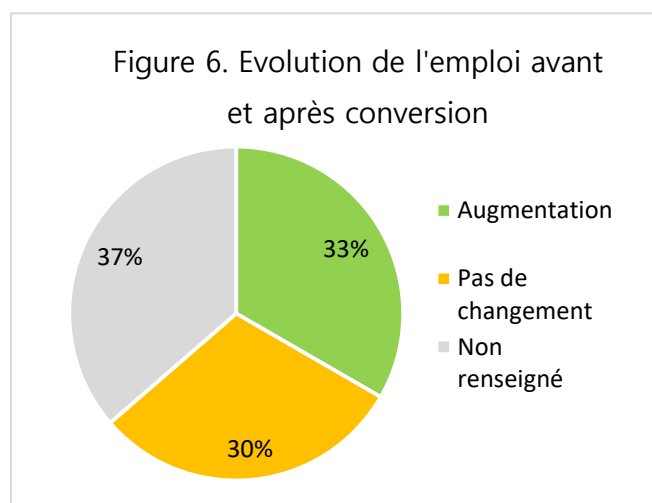


Les caractéristiques géographiques et de type de culture de l'échantillon montrent une surreprésentation des exploitations de grandes surfaces du centre de la France, région typique des grandes cultures céréalières. Il conviendra de garder ces éléments en tête qui influenceront nécessairement les résultats, lors de l'interprétation.

Concernant le nombre d'emplois, dans 18% des cas, on trouve un seul emploi par exploitation. 43% de notre échantillon sont des exploitations avec 2 ou moins ETP. Et une très large majorité des exploitations emploient moins de 5 personnes (67%).

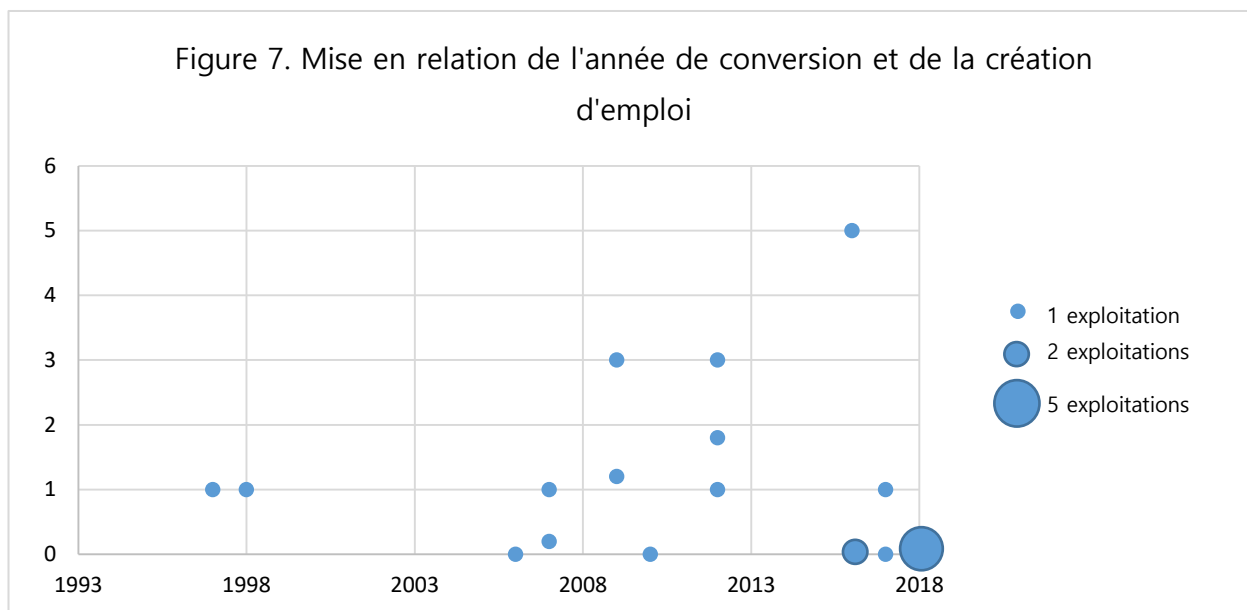
Evolution de l'emploi, de la surface et du système de production

Les trois schémas qui suivent sont issus de la comparaison des données sur l'emploi, la surface et la nature de l'activité avant et après la conversion à l'agriculture biologique.

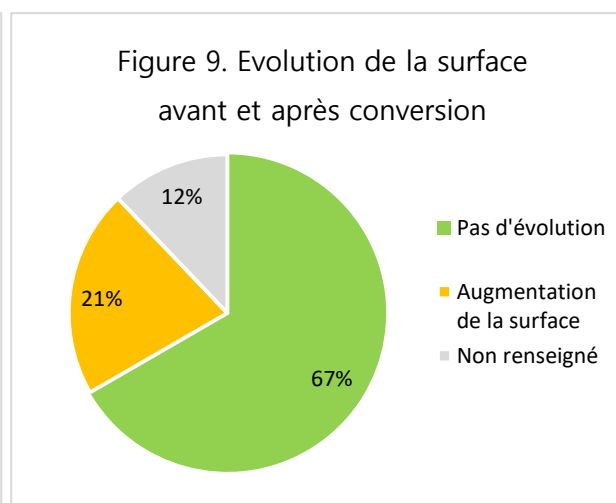
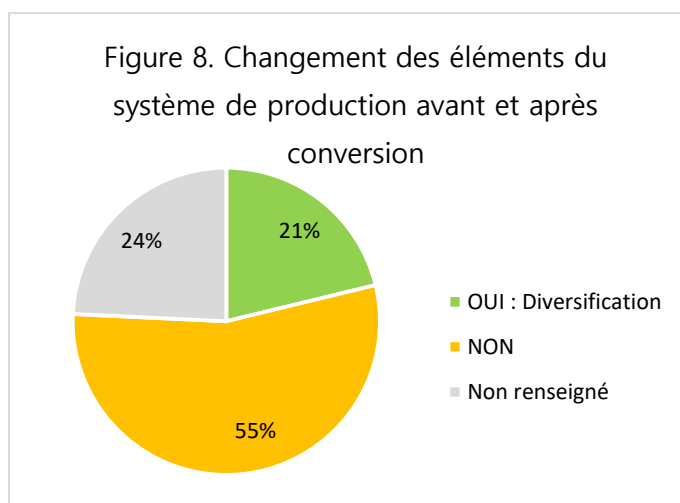


33% des exploitations de l'échantillon ont augmenté leur nombre d'emplois après conversion à l'agriculture biologique, allant d'une augmentation de 0,2 à 5 emplois, avec une augmentation d'1,7 emploi en moyenne. Malgré l'absence de réponse de certaines exploitations, on peut ajouter qu'aucune exploitation n'a diminué son nombre d'emplois. Cela fait une moyenne de +0.9 emploi sur l'ensemble des exploitations ayant renseigné leur nombre d'emploi (soit 21/33).

Il faut toutefois relativiser cette information avec la durée de vie de l'exploitation depuis la conversion à l'agriculture biologique. En effet, la « jeunesse » de l'échantillon (avec 51% des exploitations converties dans les trois dernières années) peut largement influencer ces résultats dans la mesure où le besoin et la capacité d'embaucher peuvent se manifester sur du plus long terme. Cette hypothèse semble d'ailleurs être confirmée en partie lorsque l'on met en relation l'année de conversion et l'augmentation du nombre d'emplois avant et après conversion.



La figure 7 nous enseigne qu'en effet les exploitations converties à l'agriculture biologique le plus récemment n'ont en majorité pas créé d'emplois, à l'exception notable d'une exploitation dont la conversion date de 2016 et qui a déjà créé 5 emplois.

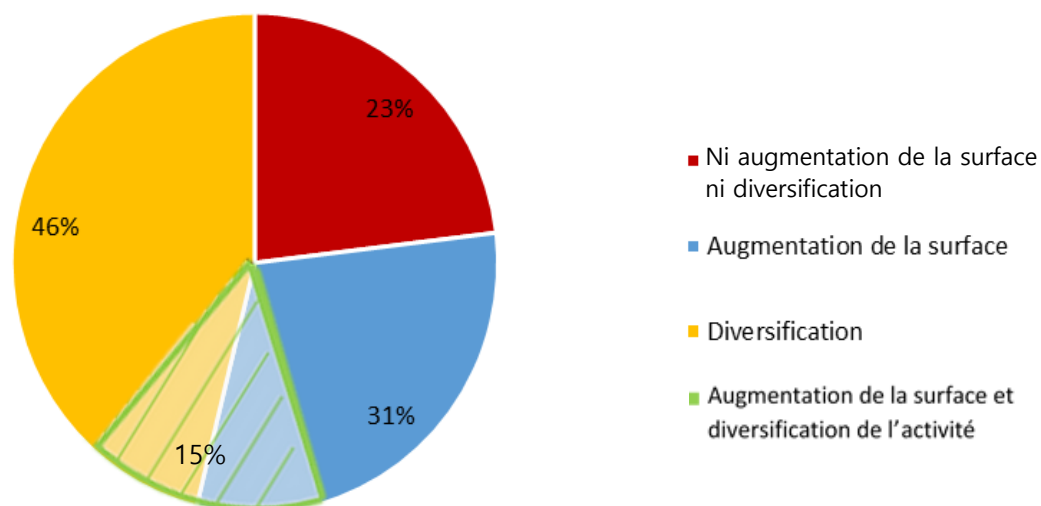


55% des exploitations n'ont pas changé le type de culture/élevage de leur système de production après conversion, tandis que 21% d'entre elles ont changé (Figure 8). A l'exception d'un cas, toutes les exploitations ayant modifié leur système de production l'ont diversifié (ajout d'un ou plusieurs types d'activités en plus de celles avant conversion). Seulement 12,1%, soit 4 exploitations indiquent avoir intégré d'autres activités que la production, dans deux cas il s'agit des activités de vente directe et deux autres cas de transformation à la ferme.

Pour 21% des exploitations, la surface de l'exploitation a augmenté après la conversion à l'agriculture biologique (Figure 9). Cette augmentation est de 2 à 32 hectares selon les cas. Aucune exploitation n'a réduit sa surface de production après conversion. Pour une très grande majorité, la taille de l'exploitation est restée la même (67%). L'augmentation de la surface est corrélée avec une diversification de l'activité dans deux cas.

La figure 10 correspond à un croisement de l'information disponible afin de déterminer parmi les exploitations ayant augmenté le nombre d'emplois si cette augmentation d'emplois est en corrélation ou non avec l'augmentation de la surface ou la diversification de l'activité. Sans chercher à établir un lien de causalité, cette représentation graphique illustre les correspondances entre ces évolutions.

Figure 10. Corrélation avec l'augmentation de la surface et la diversification de l'activité parmi les exploitations ayant augmenté le nombre d'emploi après conversion



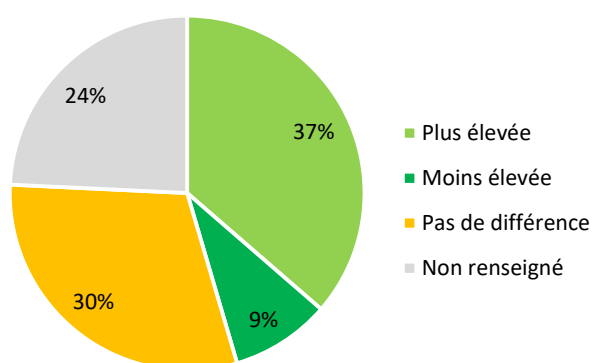
Il est intéressant de noter que 77% des exploitations qui ont augmenté leur nombre d'emplois ont également augmenté leur surface d'exploitation OU ont diversifié leur activité. On observe plus précisément que 46% des exploitations ayant augmenté leur emploi après conversion ont également diversifié les éléments de leur système de production, tandis que 31% ont augmenté la taille de leur exploitation. 15% de ces exploitations ayant augmenté le nombre d'emplois ont à la fois augmenté la taille et diversifié leur exploitation.

Dans la même logique de mise en relation, les résultats ont montré que les exploitations qui ont changé la nature de leurs activités ont augmenté le nombre d'emploi après conversion, à l'exception d'un cas mais qui signale avoir besoin de l'augmenter sans trouver le profil adéquat.

Rémunération et qualité du travail

Les figures qui suivent sont issues des réponses aux questions relatives à la rémunération et à la qualité du travail.

Figure 11. Impact de la conversion sur la rémunération du travail

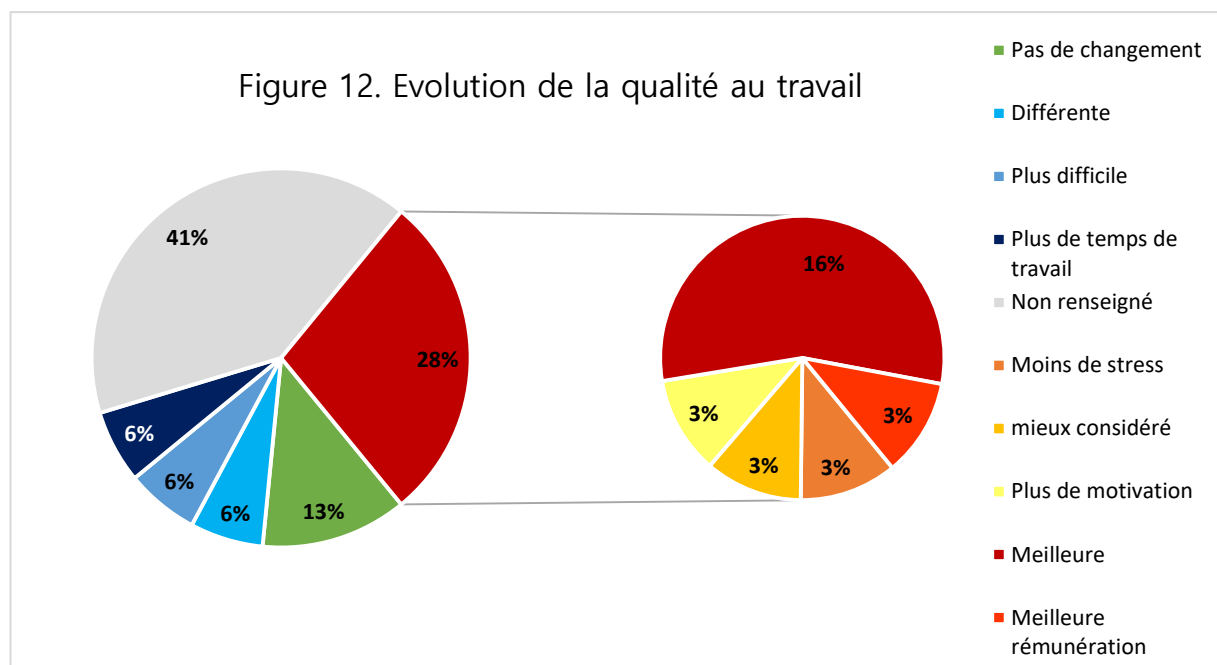


Concernant la rémunération pour commencer, on observe que 37% des répondants indiquent avoir vu leur rémunération augmenter après la conversion de leur exploitation à l'agriculture biologique. Pour 30% des exploitations, la rémunération n'a pas varié et, bien que minoritaires, certains signalent même une diminution après la

conversion (9%), soit 39% dont la rémunération n'a pas varié voire a diminué.

Il faut toutefois rappeler que 51% des exploitations de l'échantillon ont été converties à l'agriculture bio dans les trois dernières années voire sont en conversion, les effets sur la rémunération peuvent différer dans le temps.

Les exploitants agricoles ont également été amenés à formuler des commentaires sur l'évolution

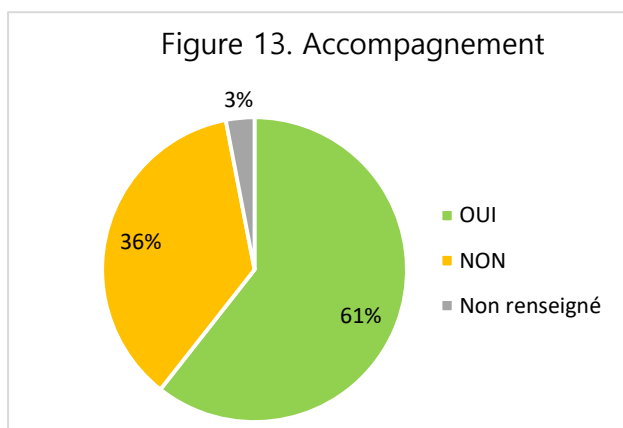


de leur qualité de travail après conversion à l'agriculture biologique. La diversité des réponses illustre la diversité de situations que peuvent rencontrer les agriculteurs. Les absences de réponses mises de côté, il se dégage tout de même une tendance à une amélioration de la qualité au travail qui se traduit par plusieurs aspects (détaillés dans le graphique de droite de la figure 12) : certains parlent d'une diminution du stress, d'une plus grande motivation ou d'une meilleure considération.

On a tout de même à la marge des témoignages d'une dégradation des conditions de travail, qui sont signalées plus difficile ou avec une augmentation du temps de travail dans certains cas, comme l'illustre cette citation : « beaucoup de travail en production de légumes diversifiée et beaucoup de temps passé à la vente. ». Enfin certains témoignent d'une certaine constance : la conversion en bio n'a pas significativement changé la qualité au travail.

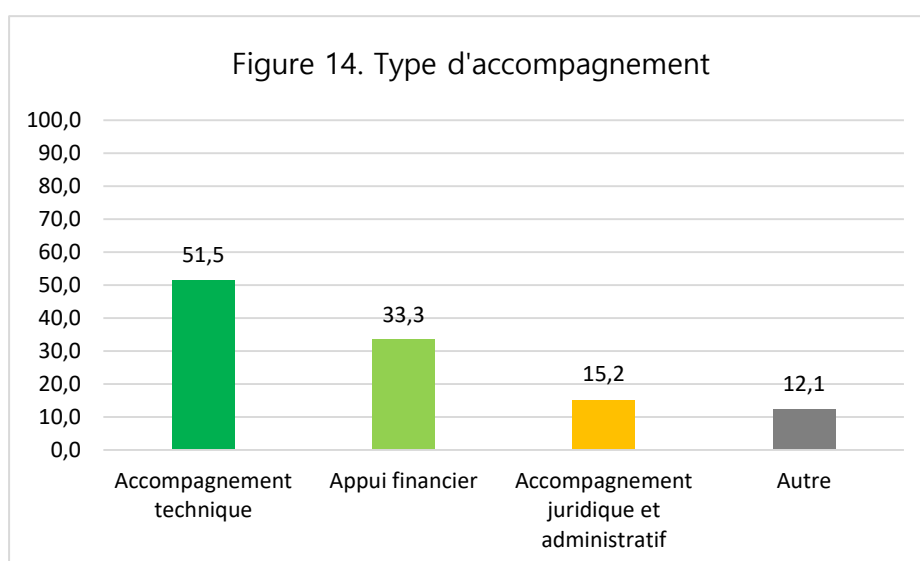
Pour terminer, deux remarques intéressantes se rejoignent dans les commentaires des répondants autour de la difficulté du recrutement de main d'œuvre qualifiée, illustrée par ces deux témoignages : « La bio a amené plus de besoin d'emplois sur notre ferme mais difficiles à trouver. » ; « La production d'œufs ainsi que la conversion des grandes cultures nécessitent plus d'heures de travail donc un besoin de main d'œuvre salariée qualifiée motivée difficile à trouver. »

Accompagnement



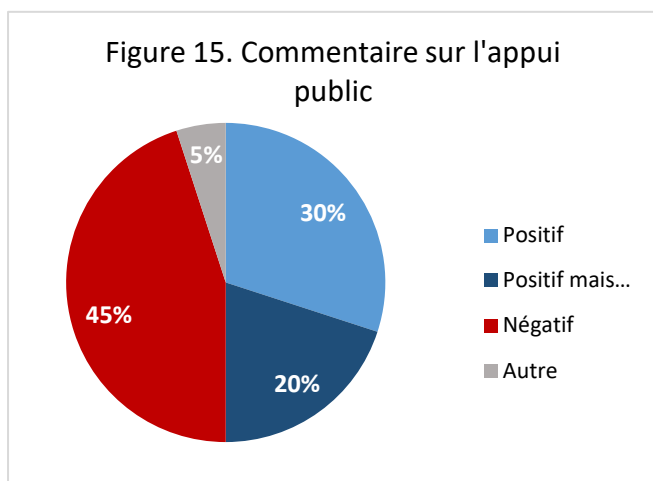
L'accompagnement semble être un apport très important dans la réalisation d'un projet de conversion. En effet, 61% des répondants, soit une très large majorité, ont bénéficié d'un accompagnement, contre 36% qui n'en n'ont pas bénéficié. Les bénéficiaires ont été interrogés ensuite sur le type d'accompagnement, sachant que chaque exploitation a pu disposer de plusieurs accompagnements. La majorité (51,5%) a fait appel à un accompagnement technique.

33,3% ont reçu un appui financier et enfin de façon plus marginale 15,2% des exploitants ont bénéficié d'un accompagnement juridique et administratif.



L'appui public :

Pour clore le questionnaire, les personnes interrogées étaient amenées à réagir par un commentaire à la question de l'appui public lors de leur conversion ou d'une manière générale. La teneur de ces commentaires est assez ambivalente puisque 45% de ces commentaires sont négatifs à l'encontre de l'intervention (ou la non-intervention) des pouvoirs publics tandis que pour 50% d'entre eux la teneur du propos est plutôt positive, même si 20% ajoutent une « nuance » ou une critique.



Les retours positifs témoignent du caractère bénéfique voire indispensable des aides « sur 3 ans minimum », « sécurisant en période de transition ou de création d'une nouvelle activité », d'autres ajoutent des critiques quant aux modalités dont :

- la suppression des aides au maintien,

- leur affectation par hectares et non sur l'emploi généré par la ferme par exemple,
- le retard de leur versement.

Les commentaires négatifs soulignent l'insuffisance (voire même l'inexistence) de l'appui public : « Trop peu de moyens pour la bio en général et la conversion/l'appui/l'accompagnement/la recherche en particulier ». Enfin un dernier témoignage : « il faudrait des réductions de charges de main d'œuvre car nous produisons de l'alimentaire (nous ne faisons pas de marge assez importante pour être performants et augmenter les salaires car le travail demandé mérite un meilleur salaire) ».

CONCLUSION

Tout en intégrant les caractéristiques particulières de cet échantillon restreint, on peut tirer des enseignements intéressants

- Le premier point essentiel est que la conversion vers l'agriculture biologique entraîne une intensification en emploi. L'exploitation de notre échantillon fait ressortir une augmentation en moyenne de 0.9 emploi par exploitation. Ce besoin en main d'œuvre supplémentaire n'est pas le même selon le type de production et le degré de mécanisation de l'exploitation. On a aussi observé d'autres facteurs influents : une partie des exploitations qui ont augmenté leur nombre d'emploi après conversion ont diversifié leur système de production et/ou ont augmenté la taille de l'exploitation. Il est donc difficile de déterminer le facteur d'augmentation de l'emploi mais les études déjà existantes sur le sujet qui ont intégré plusieurs paramètres d'influence viennent confirmer cette intensification en main d'œuvre au moment du passage en agriculture biologique.
- Cette enquête apporte également des éléments d'analyse sur la qualité du travail. Une partie importante des répondants indique une amélioration par une meilleure considération, une meilleure motivation. Mais il convient de ne pas édulcorer cette vision de l'agriculture bio comme le confirme certains agriculteurs interrogés qui signalent des conditions de travail plus difficiles notamment dues à l'augmentation du temps de travail.
- Ensuite, parce qu'elle implique de nombreux changements sur le plan technique, la période de conversion semble être un moment charnière qui nécessite un accompagnement, que les GAB et GRAB du réseau FNAB sont à même de proposer.
- Enfin, parce qu'elle modifie les pratiques vers une meilleure prise en compte de l'environnement ainsi que de la santé des producteurs et des consommateurs, les répondants ont signalé que la conversion doit être accompagnée par les pouvoirs publics. Ces aides doivent être versées dans des conditions qui permettent aux paysan.ne.s producteur.trice.s de se lancer en toute confiance dans une transformation de leur système de production.

ANNEXE COMPOSANTE 5.

ECHANTILLON CIVAM ILLE ET VILAINE

Analyse d'un échantillon de porteurs de projets accompagnés par les CIVAM en Ille et Vilaine : des acteurs de la transition agricole et alimentaire

FDCIVAM 35 en partenariat avec Terralim



TABLE DES MATIERES

Introduction.....	2
Enseignements généraux.....	3
Une augmentation importante du nombre de personnes accompagnées en 10 ans.....	4
Un accompagnement sous différentes formes.....	4
Des phases de projet différentes.....	4
Le profil des porteurs de projet.....	5
Une diversité d'activités envisagées :.....	6
Au démarrage de leur projet, les porteurs de projet se projettent sur un délai de 3 ans avant de s'installer.....	8
Zoom sur les personnes référencées comme installées.....	8
Conclusion et propositions.....	9

INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans le cadre de l'étude « Impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi » menée par l'Association RESOLIS et le cabinet d'études Terralim. Il fait partie d'un ensemble d'annexes qui se veulent être des apports complémentaires à l'étude principale en apportant des éléments d'analyses tirés de l'exploitation de différentes bases de données qui constituent autant d'échantillons d'initiatives et d'expériences concrètes participant à la transition agricole et alimentaire.

L'analyse proposée dans cette composante menée par la FDCIVAM 35 est basée sur l'exploitation d'une base de données de plus de 1000 porteurs de projet accompagnés par la FDCIVAM depuis plus de 10 ans. Les enregistrements présents au sein de la base FDCIVAM 35 comportent de nombreuses informations susceptibles d'éclairer le parcours vers la création d'emploi dans l'agriculture de transition, qui restent à exploiter. L'objectif de cette composante est ainsi de restituer les enseignements qu'il a été possible de tirer de l'analyse de cette base de données, avec un angle d'analyse plus spécifiquement orienté vers les enjeux de l'accompagnement.

1. ENSEIGNEMENTS GENERAUX

Les CIVAM de Bretagne souhaitent encourager les projets agri-ruraux innovants dans des territoires dynamiques et ainsi participer à la transition agricole sur les territoires. Pour cela, ce réseau accompagne depuis de nombreuses années les personnes qui ont des projets agri-ruraux pour permettre un renouvellement des générations. Cet accompagnement est proposé dès l'émergence de projet qui correspond à une phase spécifique dans la dynamique de projet. En effet, les personnes avec un souhait, une envie de projet, d'activité ont le besoin de préciser leur idée avant de rentrer en phase de construction de projet.

En Ile et Vilaine, la FDCIVAM 35 accompagne depuis 2005 le suivi des porteurs de projet et propose un accompagnement individuel et collectif sous différentes formes (entretien émergence individualisé, cafés échanges installation, formation « Idée au projet », mise en réseau...). Pour assurer ce suivi, elle dispose d'une base de données alimentée depuis plus de 10 ans. Cette base de donnée comporte plus de 1 000 contacts de porteurs de projet qui ont sollicité à un moment donné de leur projet la FDCIVAM 35 soit par un accompagnement individualisé (entretien émergence) soit par la participation à une action d'accompagnement proposée par la FDCIVAM 35 (formation, café, rencontre lors d'événement type salon...). La mise à jour de cette base de données est réalisée lorsque les personnes recontactent la structure, c'est donc au fil de l'eau que la base de données est actualisée et en fonction des sollicitations des personnes. Il n'y a pas de relance de chaque porteur de projet pour suivre l'avancée du projet, car la structure n'a pas les moyens (temps et humain) d'assurer ces relances. Les données compilées dans cette base de données correspondent donc aux informations transmises par les personnes elles-mêmes et qui ont gardé un lien avec la FDCIVAM 35, d'autres personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement de la FDCIVAM 35 à un temps T de leur projet et avoir ensuite avancé dans leur parcours ou s'être installées sans en avoir informé la structure avec laquelle elle n'est plus en lien.

Les enregistrements présents au sein de la base FDCIVAM 35 comportent de nombreuses informations susceptibles d'éclairer le parcours vers la création d'emploi dans l'agriculture de transition, qui restent à exploiter. En effet, elle compile des informations sur l'identité du porteur de projet (genre, date de naissance...), le statut de la personne, ses origines agricoles ou non, le type d'accompagnement suivi (entretien émergence, formation, café...), le projet envisagé et un descriptif du suivi du projet. Pour chaque porteur de projet, il est également précisé la phase où il se trouve dans son projet (émergence, en construction, installée...). Le champ d'observation principal est donc constitué par les 1 000 enregistrements de la base, exploités de façon analogue selon les différentes phases du projet. Une comparaison globale des inscriptions sera réalisée dans la base. Puis, une comparaison sera opérée entre les différentes phases, pour l'effectif complet sur toute la période, sur les champs significatifs, dans l'optique de voir si certains de ces facteurs sont liés à la dynamique de succès pour la création d'emploi. Une analyse plus précise sera réalisée sur les porteurs de projet ayant abouti leur projet et étant installés. Par ailleurs, les résultats obtenus seront confrontés à d'autres informations disponibles au sein de réseau CIVAM, notamment la vision des accompagnateurs.trices.

2. UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DU NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 10 ANS

On note que les premières années entre 2005 et 2007, entre 15 et 20 personnes en projet ont pris contact avec la structure et parmi ces personnes moins de 10 ont fait l'objet d'un accompagnement individualisé. Les années suivantes, le nombre de contacts a augmenté de manière importante pour atteindre plus de 120 prises de contacts ou participation à des actions proposées par la FDCIVAM 35 et plus de 70 porteurs de projet accompagnés individuellement. Depuis 2013, on constate une légère variation autour d'une centaine de nouvelles personnes en lien avec la FDCIVAM 35 et autour d'une soixantaine de personnes accompagnées lors de rencontres individuelles avec une augmentation pour l'année 2017. La FDCIVAM 35 est maintenant reconnue pour son expertise et ces compétences dans l'accompagnement des porteurs de projet. Cette reconnaissance passe aussi depuis 4 à 5 ans par la labellisation de la structure au sein du Point Accueil Installation.

3. UN ACCOMPAGNEMENT SOUS DIFFERENTES FORMES

60 % de ces porteurs de projet inscrits dans cette base ont donc suivi à minima un accompagnement individualisé sous la forme d'un entretien émergence. Près de 20 % ont suivi la formation « Idée au projet » proposée par la FDCIVAM 35 en lien avec ses partenaires (Accueil Paysan 35, Adage 35 et Agrobio 35). Cette formation est une étape clef dans l'émergence de projet notamment pour les personnes en reconversion professionnelle. D'après les informations renseignées dans cette base de données, on constate également que 20 % des porteurs de projet ont participé à des soirées échanges intitulées cafés installations, on retrouve les mêmes proportions pour la participation aux formations pour réfléchir son projet (hors formation « Idée au projet ») organisées par la structure.

Les porteurs de projet qui sollicitent la FDCIVAM 35 ont des besoins différents et participent aux actions qui leur conviennent selon leur étape de projet. La structure propose un accompagnement qui répond à ces différents besoins.

4. DES PHASES DE PROJET DIFFERENTES.

Ces porteurs de projet sont différenciés selon l'avancée de leur projet. On distingue 4 phases pour le montage du projet : l'émergence de projet, la construction du projet, la phase en cours d'installation et la réalisation du projet correspondant aux personnes installées. On trouve également dans cette base de données, des projets abandonnés ou en pause/en stand by ou encore des porteurs de projet avec qui la structure n'a plus de contact et qui ne sont plus renseignés. Pour l'analyse de ces données, nous distinguerons 5 catégories : les personnes qui sont en stand by de projet ou ont abandonné, les personnes en phase d'émergence de projet, les personnes en construction regroupées avec les personnes en phase d'installation, les personnes installées et enfin les personnes dont il n'y a plus de contact ou qui ne sont pas renseignés. Sur ces 1 000 porteurs de projet, près de 200 connus sont installés aujourd'hui, il y en a également 205 en construction ou en phase d'installation, près de 125 sont inscrits comme abandonné ou en arrêt de projet, une centaine ne sont pas renseignés et enfin le reste, près de 375, sont en phase d'émergence de projet. Il n'est pas toujours facile de savoir ce que

deviennent les personnes accompagnées. Certaines personnes mobilisent les ressources proposées à un temps donné et ensuite ne redonnent pas de nouvelles mais l'analyse des données montrent que près de 70 % des personnes référencées en phase émergence sont des contacts pris il y a moins de 5 ans (on peut donc supposer qu'une grande partie de ces personnes sont encore en projet).

Le parcours d'un porteur de projet passe par l'émergence du projet à partir d'une idée et d'une envie, cette phase est importante pour lui permettre d'avancer dans sa réflexion et de pouvoir ensuite construire son projet avant d'entrer dans les phases de pré-installation et enfin de réalisation.

5. LE PROFIL DES PORTEURS DE PROJET

Les porteurs de projet accompagnés sont principalement des personnes non issues du milieu agricole (NIMA) avec une majorité en reconversion professionnelle et qui s'installe hors cadre familial [Source : rapport activité FDCIVAM 35 – AG 2016]. En effet, peu de porteurs de projet accompagnés sont d'origine agricole (15 % seulement) et plus de 70 % des personnes référencées sont Hors Cadre Familial (HCF) et cette proposition passe à 90 % entre 2012 et 2017 [Source : rapport activité FDCIVAM 35 – AG 2018]. Ce profil de public a peu ou pas d'expériences en agriculture. Cette reconversion professionnelle dans le domaine agricole est motivée par le souhait de donner du sens à leur vie, à leur activité professionnelle et leur quotidien, de retrouver des valeurs dans son quotidien et son métier. Les personnes rencontrées ont pour beaucoup un niveau d'étude élevé entre Bac+3 et Bac+5 et ont souvent une bonne capacité de gestion mais parfois un manque de vision des contraintes agricoles (météo...).

Une relative parité femme-homme est également constatée parmi les porteurs de projet en phase d'émergence ou qui ont abandonné. Par contre, cette parité ne se retrouve ni dans les projets en phase de construction/installation où les porteurs de projet sont à près de 60 % des hommes et près de 40 % des femmes, ni dans les projets aboutis (près de 65 % des hommes et 35 % de femmes). On peut émettre l'hypothèse que la proportion de femmes porteuses de projet a évolué ces dernières années : on était à 45 % entre 2005 et 2015 et à 50 % en 2017. [Source : rapports d'activités FDCIVAM 35 – AG 2016 et AG 2018].

Concernant l'âge, parmi ceux référencés (ce qui représente un peu moins de 40 % des contacts), près de 80 % des porteurs de projet avaient moins de 40 ans au démarrage de leur projet. Cette proportion varie un peu selon les phases de projet, on constate notamment que pour les projets abandonnés ou en stand by il y a près de 30 % de personnes de plus de 40 ans, ce qui est également le cas pour les projets en émergence alors que les porteurs de projet en phase de construction/installés et les personnes installées sont à moins de 20 % des personnes de plus de 40 ans. Pour compléter ces chiffres issus de la base de données, il est constaté par la structure que l'âge moyen des personnes rencontrées est entre 30 et 35 ans.

On note un attrait croissant d'un public de NIMA (non issus du milieu agricole) souhaitant s'installer en agricole dans le cadre d'une reconversion professionnelle dans l'objectif d'exercer une activité ayant du sens et porteuse de valeurs. Ce public de porteurs de projet est en grande partie des personnes de moins de 40 ans et de proportions similaires entre hommes et femmes.

6. UNE DIVERSITE D'ACTIVITES ENVISAGEES :

Figure 1. Activité de production principale des porteurs de projet accompagnés en Ille et Vilaine Répartition par phase de projet

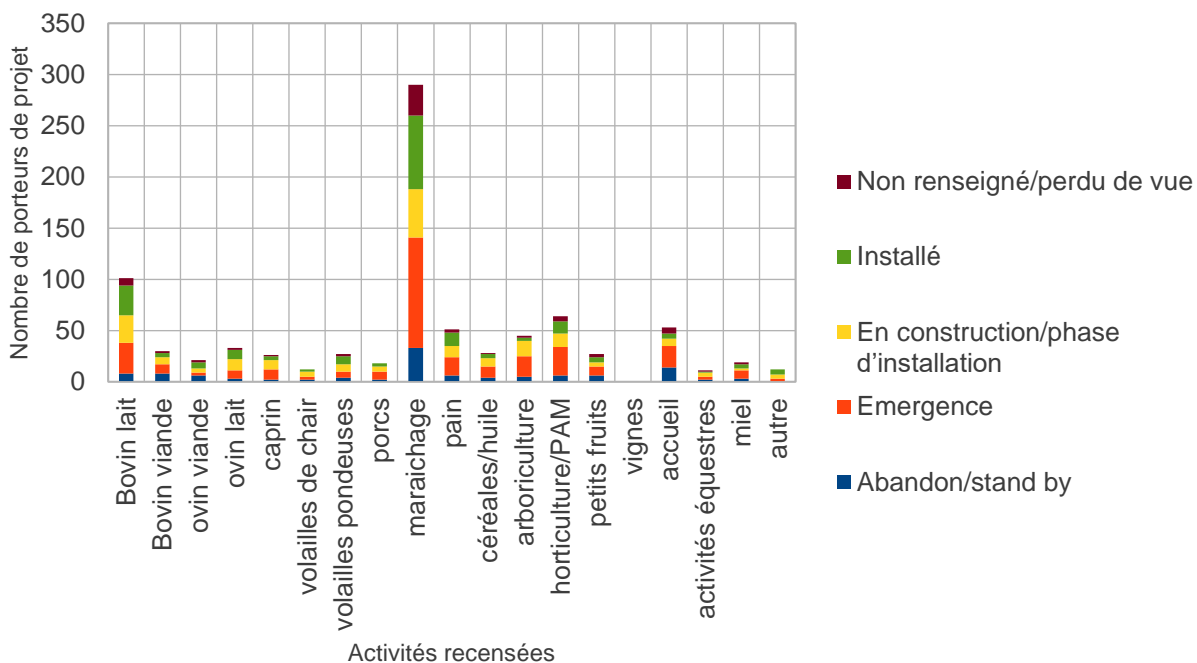
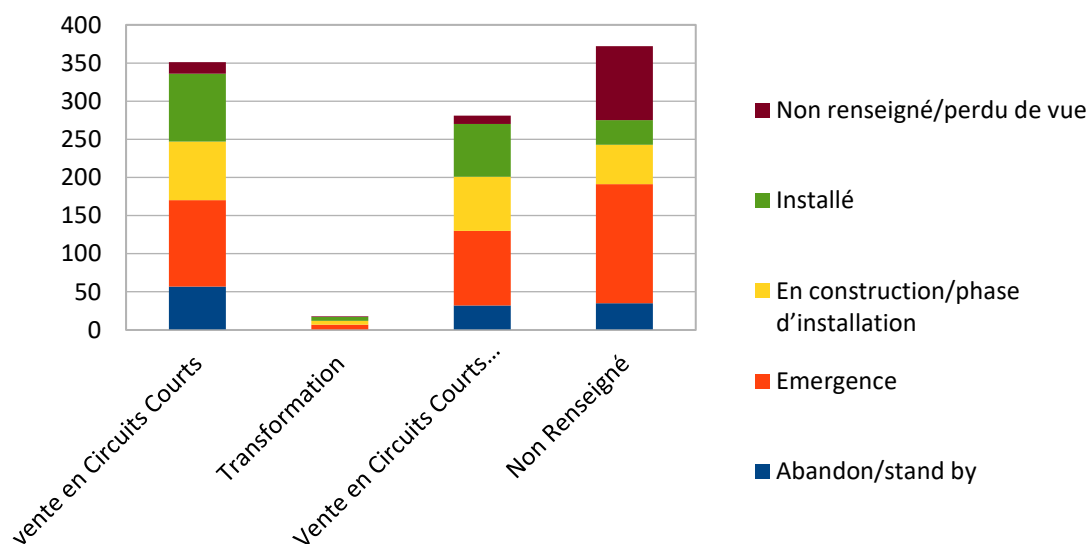


Figure 2. porteurs de projet accompagnés



Les activités de production envisagées par les porteurs de projet accompagnés par la structure sont très diverses comme le montre le graphique les répertorient par phase de projet. Les principaux sont le maraîchage à près de 30 % et la production laitière à près de 10 %. Mais ces productions envisagées ont évoluées depuis 2005. En effet, il est constaté, ces dernières années, une augmentation de projets autour du maraîchage et des PPAM et une diminution des projets de production laitière (rapport d'activité FDCIVAM 35, 2016 et 2017).

De plus, près de 35 % de ces porteurs de projet souhaitent développer une activité secondaire qui pour plus de 10 % correspond à une activité d'accueil. Cette proportion se retrouve dans chacune des phases de projet. L'autre activité secondaire qui ressort ensuite est le maraîchage avec près de 5 % des porteurs de projet qui souhaiteraient la mettre en place. Enfin une autre activité secondaire qui est envisagée par les porteurs de projet est l'arboriculture (pour 3 %) d'entre eux dont plus de 5 % pour ceux actuellement en phase de construction/installation).

Ces activités sont également marquées par le fait que près de 65 % des personnes accompagnées souhaitent développer une activité multifonctionnelle correspondant à de la vente en circuits courts de leur production et/ou une activité de transformation comme le souligne le graphique correspondant (près de 35 % en vente en circuits courts et près de 30 % en transformation et vente en circuits courts). Ces activités demandent du temps et sont souvent génératrices d'emploi.

Enfin, les porteurs de projets accompagnés souhaitent à plus de 55 % s'installer en agriculture biologique. On constate que l'information sur le modèle de production n'est pas toujours récoltée, cela dépend de la phase du projet et également si l'entretien émergence est réalisé ou non. Parmi les porteurs de projet dont l'information a été référencée, 80 % ont le souhait de s'installer en agriculture biologique.

Plus de la majorité des porteurs de projet souhaitent développer leur activité sur des surfaces de moins de 50 hectares et pour près de 40 %, ils ne savent pas encore ou ne se sont pas renseignés. Les projets accompagnés sont globalement des projets mobilisant peu de surfaces, seulement 7 % des renseignés envisagent une exploitation à plus de 50 ha ce qui correspond principalement à des exploitations en élevage alors que 25 % recherchent moins de 5 hectares ce qui peut s'expliquer au vu des activités envisagées comme le maraîchage qui nécessite moins de surface agricole. On constate également que plus de trois quart des porteurs de projet non installés sont en recherche de foncier.

Ces chiffres soulignent le fait que les activités de production envisagées ne sont pas en adéquation avec les productions dominantes du territoire. L'Ille et Vilaine est un département où l'élevage représente 70 % des exploitations agricoles et la production laitière 50 %. Une analyse des freins à l'installation en élevage bovin lait des porteurs de projet NIMA a été réalisée par la FDCIVAM 35. Ce travail a permis de mettre en avant que certaines activités souffrent d'un déficit d'attractivité auprès de ce public, l'élevage a souvent une image négative auprès des porteurs de projet NIMA qui sont spontanément plus attirés par la production végétale. Cette étude met également en avant le manque de références et de contact entre ce public et des éleveurs [Mémoire de stage Claire Bienvenu, 2018]. On peut donc noter que ce public de porteurs de projet est éloigné des activités dominantes du territoire et participent à la diversification des activités agricoles.

Les projets que souhaitent mettre en place ces porteurs de projet sont très divers et innovants. Ils concernent des activités à petite échelle avec une activité en lien avec le consommateur pour proposer des produits de qualité. Ils ne correspondent pas à l'agriculture conventionnelle et participent à créer de nouveaux modèles agricoles et notamment à la transition agricole et alimentaire. De plus, ces activités demandent un temps de travail conséquent, le salariat à terme est souvent nécessaire pour pérenniser l'activité.

7. AU DEMARRAGE DE LEUR PROJET, LES PORTEURS DE PROJET SE PROJETTENT SUR UN DELAI DE 3 ANS AVANT DE S'INSTALLER

Parmi les personnes pour lesquelles l'information a été référencée (ce qui représente moins de 35 % des contacts), on constate que près de 2/3 envisagent de créer leur projet au bout de 3 ans. Et moins d'1/3 n'ont pas projeté de durée de projet. Il est constaté que de nombreux porteurs de projet souhaitent s'installer de façon progressive afin de pouvoir tester dans un premier temps leur activité mais cela peut prolonger la durée d'installation. Ces porteurs de projet souhaitent globalement s'installer en proportion équivalente en individuel, en collectif ou en couple. On note un écart chez les personnes en phase d'émergence où 35 % des porteurs de projet ne savent pas ou ne sont pas renseignés et chez les personnes installées où près de 40 % sont installés en individuel contre 23 % en collectif et 32 % en couple. Pour compléter ces données, il est constaté une légère évolution vers plus de projets en collectifs depuis 2005 [Source : rapport activité FDCIVAM 35 – AG 2016].

Concernant les aides à l'installation, parmi les informations récoltées à ce sujet (auprès 70 % des contacts de la base), près de la moitié souhaite demander les aides Jeunes Agriculteurs (JA), un quart n'est pas éligible, 20 % ne savent pas et le reste ne souhaite pas les demander. On note par contre, une différence, selon les phases du projet, la part des porteurs de projet qui ne savent pas si ils solliciteront les aides est plus important en phase d'émergence de projet (22 % au total) comparé aux personnes installées (moins de 10 %). Cette différence est soulignée également par la part des personnes souhaitant mobiliser l'aide JA : près 60 % des personnes installées contre 19 % des personnes en émergence.

Mais ces informations étant complétées lors de la première rencontre, les personnes en émergence de projet ont souvent peu d'infos sur les aides possibles, car ils sont trop en amont dans leur projet et ces données sont parfois mises à jour lorsque la personne est toujours suivie par la structure. Cela peut expliquer en partie cette différence importante entre les personnes installées et celles en émergence.

8. ZOOM SUR LES PERSONNES REFERENCEES COMME INSTALLEES

À partir des données disponibles dans la base de données, le profil des personnes installées qui ont été accompagnées par la FDCIVAM 35 à un moment donné de leur projet sont des personnes non issues du milieu agricole (à 60 %), entre 25 et 35 ans. Les activités mises en place sont à près de 40 % des projets de maraîchage en activité principale et à 15 % une activité de bovin lait. On note également que, pour 84 % de ces projets, une activité multifonctionnelle complémentaire est développée. En effet

sur les 195 référencés, 89 font de la vente directe (correspondant à 45 %) et 69 (35 %) réalisent à la fois de la transformation et de la vente directe. Autre point à souligner, près de la moitié ont mis en place ou ont le projet de développer à terme une activité secondaire, ces activités sont très variées, on retrouve notamment de l'accueil (pour 11 % des projets), le maraîchage (7 %) ou le pain (5 %). D'après les informations compilées, ces projets sont à plus de 70 % labellisés en agriculture biologique. Ces activités restent à petites échelles avec près de 50 % des installés qui ont moins de 10 ha dont 35 % moins de 5 ha et 11 % des installés qui ont plus de 50 ha. Ces chiffres sont en cohérence avec le type d'activités développées de maraîchage et de bovin lait. Enfin, ces personnes sont à plus de la moitié des projets à plusieurs (32 % en couple et 23 % en collectif) et à moins de 40 % en individuel. On note également que pour ceux dont les informations sont référencées, le projet entre la première rencontre avec la FDCIVAM 35 et l'installation a mis entre 1 et 5 ans pour aboutir.

Il est, par contre, difficile de dégager un parcours type. Le parcours des porteurs de projet varie selon plusieurs critères : leur situation professionnelle, leur situation familiale, leur âge ou encore les moyens financiers disponibles (allocation chômage...). Un parcours idéal est formalisé au sein du réseau CIVAM et se compose d'un premier temps de rencontres avec une structure accompagnatrice pour poser son projet, avoir un regard extérieur et un apport en fonction des besoins de la personne. Dans un second temps, la réalisation de stages dans une ferme permet de conforter son idée, de se faire un réseau et d'avancer dans la construction de son projet. Cela passe aussi par la rencontre avec des personnes ressources et la participation à des rencontres (type café), le suivi d'une formation émergence comme « Idée au projet » pour avoir un tremplin pour se lancer dans la construction du projet et pour confirmer le fait de s'engager dans une formation agricole et ainsi sécurisé le financement de . Enfin, être salarié au sein d'une exploitation permet d'acquérir de l'expérience terrain. En parallèle il est important de démarrer en début de parcours la recherche de foncier. L'accès au foncier peut d'ailleurs aussi rythmer le projet en l'accéléralant si des terres sont trouvés et disponibles ou le ralentir si aucune terre n'est accessible. Mais ce parcours n'est pas linéaire, le porteur de projet peut passer ou revenir à ces différentes étapes selon ces besoins pour avancer dans sa dynamique de projet.

Dans ce parcours, l'accompagnement proposé par le réseau CIVAM permet d'apporter une vision globale au porteur de projet dans le but de rendre les personnes autonomes. Le public en reconversion professionnelle est un public pour qui le champ agricole est une nouveauté totale, l'approche multi-compétence proposée par les réseaux CIVAM leur permet d'acquérir une culture générale et de resituer leur rêve dans la réalité. En effet, ces porteurs de projet ont besoin d'avoir une écoute et de partager leurs idées et visions pour avancer dans leur projet. Les CIVAM facilitent également la mise en réseau avec des acteurs agricoles pour permettre aux personnes d'avancer en autonomie.

9. CONCLUSION ET PROPOSITIONS

Cette analyse met en avant le fait que sur un territoire comme l'Ille et Vilaine de nombreux porteurs de projet (près de 100 par an) sollicitent le réseau civam avec le souhait de monter un projet agri-rural. Ces porteurs de projet sont principalement des personnes non issues du milieu agricole en reconversion professionnelle qui souhaitent développer une activité agricole porteuse de valeurs. Ces personnes éloignées du milieu agricole ont des besoins spécifiques en accompagnement pour découvrir

le métier, son environnement et construire le projet pour qu'il devienne réalisable. Différences phases dans la dynamique de projet sont nécessaires : l'émergence, la construction, la pré-installation avant l'installation. L'aboutissement de ces projet nécessitent donc un temps de maturation pouvant aller entre 3 et 5 ans. Les projets envisagés par ces porteurs de projet sont très diversifiés au niveau du système agricole, ils ne correspondent pas à l'activité agricole dominante du territoire mais ils participent à l'innovation et à la transition agricole et alimentaire. Ils favorisent également la création d'emploi sur les territoires en créant leur propre activité professionnelle seul ou à plusieurs (installation en couple ou en collectif). Les projets mis en place étant gourmand en temps et en main d'oeuvre, le salariat est souvent développé dans un second temps pour rester dans un projet en adéquation avec l'idéologie de départ.

Au vu de cette analyse, il nous semble indispensable de prendre en compte les spécificités de ce public de personnes non issues du milieu agricole (NIMA) qui des besoins différents des porteurs de projet issus du milieu agricole. Au vu de ces spécificités, ce public nécessite un accompagnement adapté et qui diffère de l'accompagnement proposé pour les profils agricoles plus classiques. La phase d'émergence de projet est notamment nécessaire pour ce public car elle permet de préciser et de poser les cadre du projet avant d'entrer dans la phase de construction.

L'accompagnement à l'émergence pour ces porteurs de projet est essentiel pour permettre des installations pérennes. Les Civam ont développé des dispositifs d'accompagnement adaptés à ce public et répondant à leurs besoins mais dans le contexte actuel, le financement de ce public de porteurs de projet est souvent remis en question. Un arrêt de financement pour ce public est notamment prévu par le fond de formation agricole (VIVEA) en 2019. Un soutien financier de cet accompagnement est indispensable pour favoriser la transition agricole et alimentaire avec un renouvellement des générations.

Ces porteurs de projets ont également des besoins en terme d'appui financier dans l'acquisition de foncier qui reste un des principaux freins à l'installation et l'investissement du matériel adapté à l'activité. N'étant pas issus du milieu agricole, ils ont rarement accès à du patrimoine familial. De plus, les activités diversifiées nécessitent souvent un investissement important en matériel (transformation) ou en adaptation de l'outil agricole repris.

Enfin, on constate qu'il existe peu de connaissances sur ces dynamiques. Au niveau de la Bretagne, une base de 1000 contacts seulement est disponible pour le territoire d'Ille et Vilaine et cette base reste incomplète liée à l'absence de moyens pour la tenir à jour. Il serait intéressant de disposer de ce type de données à l'échelle nationale pour suivre l'évolution globale de ces profils de porteurs de projet mais cela nécessite, dans un premier temps, des moyens de déploiement et surtout dans un second temps un moyens de remplissage et de mise à jour qu'il serait intéressant de soutenir.

ETUDE IMPACT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR L'EMPLOI

ANNEXE PROPOSITION 1. INSTITUER LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Association RESOLIS



Auteur : Henri Rouillé d'Orfeuil : pilote du programme Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Equipe : Sophie Dupraz, responsable du programme Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Violette Divay, chargée de mission Alimentation Responsable et Durable, RESOLIS

Juin à décembre 2018

AVANT-PROPOS

Ce document s'inscrit dans le cadre de l'étude « Impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi » menée par l'Association RESOLIS et le cabinet d'études Terralim. Il fait partie d'un ensemble d'annexes qui se veulent être des développements aux propositions issues de l'étude, présentées dans la troisième partie du rapport principal.

INTRODUCTION

La transition agricole et alimentaire (TAA) est aujourd'hui un vocable très utilisé mais celui-ci ne bénéficie pas d'une définition précise et stable. La TAA n'est pas reconnue par les statisticiens. Le Ministère de la Transition écologique et solidaire la considère comme l'une de ses priorités, mais il n'en a pas défini les contours exacts. Nous avons pu avec l'Université de Caen (voir Annexes – Composante 1) approcher sa composante agricole grâce au repérage de deux de ses formes ou types emblématiques qu'on lui reconnaît et qui, eux, apparaissent dans le recensement de l'agriculture de 2010 – la production en agriculture biologique et la commercialisation en circuits courts -, mais nous savons, notamment grâce à l'observation d'initiatives locales d'alimentation responsable et durable, que la TAA va très au-delà de ces deux formes qui sont symboliques, d'une part, d'une « révolution agro-écologique » de la production agricole, de l'autre, d'un « processus de reterritorialisation » des circuits commerciaux.

Pour cerner la TAA, il faut s'interroger sur le système agricole et alimentaire, qui prévaut aujourd'hui et sur les problèmes que celui-ci nous pose. Notons néanmoins que, pour certains observateurs, le système alimentaire ne présente pas de symptômes de crise, la transition n'a alors pour eux pas d'objet et que, pour d'autres, il est impossible de sortir du système contemporain et que seul des évolutions à la marge sont envisageables. Pour notre part, nous avons la conviction que notre système alimentaire a atteint ses limites, que ses inconvénients sont aujourd'hui au moins égaux aux avantages qui ont fait son succès - une alimentation à bas prix, une facilité d'accès et une sécurité sanitaire des aliments -, avantages qui d'ailleurs devront perdurer dans les systèmes alimentaires à venir. Nous avons besoin d'opérer une transition capable de rectifier les deux processus d'évolution, qui ont construit notre système alimentaire contemporain – la mondialisation et l'agro-industrialisation -, et de les réorienter vers une reterritorialisation de ce système et sur une révolution agro-écologique. Si le degré, la rapidité et les modalités de ces transformations sont sujets à discussion, il nous semble que les deux grandes orientations que nous proposons constituent une boussole sûre pour opérer la transition. Des travaux de recherche et des innovations de terrain ouvrent des voies nouvelles qui montrent que la transition est possible et même qu'elle est déjà engagée et qu'elle poursuit un objectif simple : Nourrir une humanité de plus en plus nombreuse tout en préservant les ressources humaines, naturelles et culturelles de la planète.

NOTRE PROPOSITION

Un système alimentaire contemporain, mondialisé et agro-industrialisé

Le système agricole et alimentaire contemporain, que nous pouvons nous contenter d'appeler le système alimentaire, car l'agriculture et l'alimentation forment un seul et même système, est donc le produit de deux processus historiques : la mondialisation, apparue sous sa forme moderne dès le XV^{ème} siècle dans les villes du nord de l'Italie, et l'agro-industrialisation, née de la deuxième révolution agricole en Angleterre au XIX^{ème} siècle. Le système alimentaire comprend aujourd'hui une composante fortement mondialisée et agro-industrialisée, mais aussi, de manière très minoritaire, une composante territorialisée qui correspond soit à un reliquat du passé soit à expériences alternatives soit des initiatives post agro-industrielles. Le système alimentaire mondialisé et agro-industrialisé repose sur des intrants exogènes, chimiques et énergétiques, qui lui donnent la capacité d'artificialiser les milieux naturels et de les adapter à des plantes et à des animaux sélectionnés pour leur très haute productivité. Cette révolution copernicienne, par rapport aux agricultures précédentes, a permis d'obtenir des rendements très supérieurs et de déplacer un plafond démographique. Nous sommes aujourd'hui en France près de 70 millions d'habitants et nous avons une balance commerciale agricole et alimentaire excédentaire.

Ce système alimentaire, qui a pu se redéployer après la deuxième guerre mondiale dans un contexte de destruction et de pénurie, a connu à la fin des trente glorieuses un apogée. Au cœur de cette réussite, il n'a pas manqué d'alertes concernant certaines conséquences négatives de caractère économique, social, environnemental ou culturel, mais les problèmes dénoncés ont été jugés à l'époque négligeables.

Depuis les années 1970, le système alimentaire a continué à progresser dans sa logique, mais ses impacts négatifs ont été plus et mieux analysés. Mieux documentés par des scientifiques, ils ont pris progressivement une place aujourd'hui devenue centrale dans le débat public et, parfois, dans le débat politique.

De quels impacts négatifs le système alimentaire contemporain est-il responsable ?

Il s'agit d'un ensemble de problèmes que l'on peut relier aux deux fondements de notre système mondialisé et agro-industrialisé ou, plus exactement, à un excès de mondialisation et d'agro-industrialisation. L'excès de mondialisation est à l'origine de la concentration du système alimentaire : concentration géographique qui entraîne pour la plupart des territoires ruraux la perte du moteur principal de leur développement local, concentration économique, qui entraîne une grande casse de l'emploi et, problème de caractère culturel, la standardisation des produits alimentaires et la régression de la diversité alimentaire. De son côté, l'excès d'agro-industrialisation est à l'origine de problèmes de caractère environnemental et sanitaire, avérés ou suspectés, notamment d'émissions excessives de GES, de pollutions chimiques, de régression de la biodiversité, celle des sols et des agents producteurs de services écologiques.

Comment caractériser la transition agricole et alimentaire ?

La transition, ce pourrait être d'abord l'expression d'une volonté de corriger un à un ces différents problèmes. C'est ce que font de très nombreux acteurs du système alimentaire. Ces acteurs réagissent parfois selon leurs intérêts, mais très souvent aussi selon des choix militants, car ces problèmes sont liés à des « externalités » négatives et non marchandes des processus de production, qui donc n'apparaissent pas dans la formation des prix agricoles et/ou alimentaires, mais qui affectent fortement les biens publics ou les « communs ». Fort de cette analyse, RESOLIS s'est engagée dans le repérage de ces acteurs et dans la caractérisation de leurs initiatives, dites d'alimentation responsable et durable (IARD). Cette approche par les initiatives des « pionniers » de la TAA est un premier pas important dans la compréhension de la dynamique de TAA.

Mais, au-delà de ces correctifs locaux et ponctuels, peut-on concevoir une démarche d'ensemble permettant un parcours de transition susceptible d'intégrer ces multiples cheminements observables sur le terrain aux différents maillons des chaînes agricoles et alimentaires ? Dit autrement, en référence à la théorie des transitions socio-techniques et à l'approche multi-niveaux, les « niches » sont-elles aujourd'hui à même de déverrouiller le « régime » au point d'en changer le cours ? Peut-on donner à la lutte contre les excès de la mondialisation et de l'agro-industrialisation une vision cohérente de la ou des transition(s) à promouvoir et, en perspective, dessiner les contours d'un ou de systèmes alimentaires qui soient à la fois productifs, puisqu'il s'agit de nourrir une humanité de bientôt 9 milliards de personnes, à haute valeur sociale, environnementale et culturelle, mais aussi de nouveaux moteurs pour une relance des économies alimentaires territorialisées. Le dépassement de la mondialisation se trouve, pied de nez de l'Histoire, dans des cheminements de « reterritorialisation », nécessaires pour une relance des économies territoriales, alors que le dépassement de l'agro-industrialisation nécessite une substitution des intrants mécaniques et chimiques par des intrants biologiques et une valorisation des services de caractère écologique, constitutifs d'une troisième révolution agricole. Ce dépassement requiert des avancées scientifiques, des innovations techniques, mais aussi sociales.

Comment soutenir et accélérer la transition agricole et alimentaire ?

Nous considérons donc que, d'une part, la reterritorialisation du système alimentaire et, d'autre part, la survenue d'une troisième révolution agricole de caractère agro-écologique sont les deux axes majeurs de la transition agricole et alimentaire dont nous avons besoin pour résoudre les problèmes que pose aujourd'hui notre système alimentaire mondialisé et agro-industrialisé. Mais comment soutenir cette transition ? Quels acteurs, quelles initiatives, accompagner et comment les soutenir ?

Dans notre vision de la dynamique de transition, nous donnons la première place chronologique aux acteurs de la chaîne de production et de consommation des aliments, disons aux pionniers de la transition et à leurs initiatives. Il s'agit d'acteurs économiques dont les actions seront considérées comme des initiatives d'alimentation responsable et durable (IARD) si elles portent trois caractères : une durabilité économique, un ancrage territorial, des performances non marchandes positives sociales, environnementales et/ou culturelles. Ces IARD sont en général de nature locale. Leur changement d'échelle et/ou leur essaimage seront grandement facilités si elles peuvent s'appuyer sur des « mesures de politiques publiques de promotion de l'alimentation responsable et durable » (MESARD). Enfin, du

fait de l'ancrage territorial des IARD, nous constatons que les interactions entre les différents acteurs de la transition, porteurs de IARD ou de MESARD, sont à l'origine de dynamiques territoriales créatrices de « territoires d'alimentation responsable et durable » (TERARD).

La transition agricole et alimentaire et la question de l'emploi : le rôle central des acteurs des chaînes de production et de consommation des aliments

Dans notre deuxième chapitre, nous avons pu montrer la corrélation quasi-systématiquement positive entre la TAA et la création d'emplois. En fait, il est important de distinguer deux catégories d'emplois : les emplois de caractère privé, créés par les acteurs des chaînes de production et de consommation des aliments dans le cadre de leurs IARD et les emplois de caractère public, créés par des autorités publiques, principalement par les collectivités territoriales et les établissements publics, pour animer leurs politiques publiques (MESAD) et leurs politiques territoriales (TERARD).

Les IARD sont à la fois le moteur de la TAA et celui de la création d'emplois... Les emplois publics, dédiés à l'animation des politiques publiques et à l'animation territoriale, ont toute leur importance, mais ils sont et resteront pour l'essentiel au service du développement des IARD. Le développement des IARD prend deux formes différentes : un changement d'échelle ou un essaimage. Nous avons constaté dans l'analyse des échantillons d'IARD étudiés – les échantillons RESOLIS, La NEF, FNAB, FRCIVAM - que la grande majorité des IARD ne souhaitait pas changer d'échelle, une fois avoir atteint un régime de croisière, mais aussi que la plus grande part de cette majorité était disposée à favoriser un processus d'essaimage, c'est-à-dire à aider d'autres acteurs prêts à répliquer leurs initiatives. Ces processus d'essaimage sont fortement créateurs d'emplois mais ils nécessitent des outils d'accompagnement et de financement spécifiques, plus difficiles à mettre sur pied. Pour la minorité des IARD, qui souhaite suivre des stratégies de changement d'échelles, les outils d'accompagnement et de financement classiques sont plus classiques et plus nombreux, notamment parce que ces acteurs ont déjà fait leurs preuves et seront considérés plus facilement comme étant « bancables ».

Concernant la création d'emplois, outre l'attention qui doit être portée aux acteurs et aux projets, issus de processus d'essaimage, nous avons souligné d'autres cibles prioritaires : le développement des IARD par le renforcement d'une pluriactivité et l'adjonction d'autres activités agro-alimentaires ou d'activités qui concernent d'autres domaines. Cette polyvalence correspond bien aux territoires ruraux faiblement peuplés où les économies d'échelles sont contredites par des difficultés de déplacement et des coûts de transport plus élevés. Autres cibles à fort potentiel d'emplois, les maillons post-agricoles des chaînes agro-alimentaires, les équipements de transformation à échelles, petite ou moyenne, les projets en matière de restauration.

Peut-on passer d'une caractérisation à une labellisation des initiatives de transition ?

Nous disions l'absence de définition du domaine de la TAA, nous disions l'importance des IARD pour la création d'emplois. Or pour outiller une politique d'appui à la TAA et se donner les moyens de concrétiser le potentiel de gisement d'emplois de la TAA, nous avons besoin de définir et d'instituer le domaine de la transition agricole et alimentaire. Nous avons mis en avant un retournement, sans doute

partiel et progressif, du processus de la mondialisation et un mouvement vers une reterritorialisation des différentes composantes du système alimentaire et un dépassement de l'agro-industrialisation de la production agricole grâce à une révolution agro-écologique. Nous pensons pouvoir aller plus loin en proposant une labellisation des IARD, qui sont à la fois les moteurs locaux de la TAA et de la création d'emplois.

Nous avons engagé une discussion avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire pour essayer d'aller vers une esquisse de cahier des charges qui pourrait permettre une telle labellisation. La méthode de caractérisation des IARD proposée par RESOLIS a servi de base à ces échanges, mais nous avons proposé d'ajouter aux critères propres des IARD un critère d'appartenance à une chaîne agro-alimentaire construite à partir d'une agriculture « durable » engagée dans un processus de transition agro-écologique. Autrement dit les IARD, quel que soit le maillon de la chaîne auquel elles appartiennent, devront traiter des produits agricoles porteurs des « valeurs » de l'agro-écologie.

Une telle proposition de marquage, voire de labellisation, « Transition agricole et alimentaire » des initiatives, ou des personnes morales engagées dans la production, la transformation, la distribution ou la consommation d'aliments, pourra être utilisée à titre privé, mais elle pourrait aussi servir, le moment venu, à la mise en place d'une labellisation publique, proposée par exemple dans le cadre d'une éventuelle future loi sur la transition agricole et alimentaire.

La proposition retenue se limite à trois critères obligatoires et à une série de mentions permettant de qualifier l'initiative candidate à un marquage TAA. Cela donne la grille suivante :

- Trois critères à prendre en compte : Durabilité économique, ancrage territorial, participation à une chaîne alimentaire construite à partir d'une agriculture durable ;
- Des mentions qualifiant l'initiative selon ses performances ou externalités non marchandes environnementales (4 mentions), sociales (3 mentions), culturelles (3 mentions) ou selon les maillons de la chaîne et les types d'initiatives (6 maillons correspondant à 16 types) (cf tableau ci-dessous)

Marquage ou labellisation « Transition agricole et alimentaire » (TAA) d'une initiative ou d'une personne morale engagée dans la production, la transformation, la distribution ou la consommation d'aliments

A – Labélisation ou marquage TAA d'une initiative agricole ou alimentaire

Critères à prendre en compte :

1. Une durabilité économique, c'est-à-dire disposant d'un modèle économique équilibré, fondé principalement sur la vente de biens ou de services alimentaires (biens privés ou marchands) et accessoirement sur la rémunération publique de services produits de caractère public
2. Un ancrage territorial et un rayon d'action principal délimité, à définir selon la nature des biens et des services achetés et vendus et du territoire de référence
3. Participation à une chaîne alimentaire en transition construite à partir d'une agriculture durable

B- Mentions complémentaires à ajouter au marquage ou au label :

Des mentions complémentaires pourront être apposées au marquage ou au label ou être inscrites dans le cahier des charges de l'initiative labélisée pour apporter des informations complémentaires sur cette initiative :

B1 -Selon les performances ou les externalités propres de l'initiative :	Mentions environnementales :	Bon pour le climat
		Bon pour la biodiversité
		Bon pour la fertilité des sols
		Bon pour la qualité des eaux
	Mentions sociales et économiques:	Bon pour le renforcement du lien social
		Bon pour le maintien ou la création d'emplois
		Bon pour l'insertion des personnes en difficulté
	Mentions culturelles	Bon pour le maintien du patrimoine alimentaire
		Bon pour la valorisation du patrimoine technique
		Bon pour l'entretien du patrimoine naturel
B2 – Selon les maillons de la chaîne et les types majeurs d'initiatives :	Mention Production agricole :	Couveuses agricoles et micro-exploitations
		Agriculture urbaine
	Mention Transformation des produits agricoles/alimentaires	Transformation de produits remarquables (de terroirs, de niches)
		Insertion des personnes en difficulté
	Mention Commercialisation	Création de circuits de proximité
		Mode de commercialisation innovant
	Mention Consommation alimentaire	Alimentation solidaire/lutte contre la précarité alimentaire
		Lutte contre le gaspillage alimentaire
		Restauration collective
		Education alimentaire
	Mention Valorisation non alimentaire	Valorisation des déchets/Économie circulaire
		Écotourisme
		Valorisation pédagogique
	Mention Production de services	Accompagnement dans la gestion des exploitations agricoles
		Mise en relation des acteurs de la chaîne agroalimentaire
Labellisation et développement de la traçabilité du produit		

LA TRANSITION DU SYSTEME ALIMENTAIRE : VERS UNE PRIORITE POLITIQUE NATIONALE ?

La transition du système alimentaire est l'un des grands piliers de la transition écologique et solidaire, pour reprendre l'intitulé du ministère qui lui est dédié et que dirige un ministre d'Etat. Nous pensons que, comme pour l'énergie, il serait important de mettre en chantier une loi de la transition agricole et alimentaire. Les Etats généraux de l'alimentation ont permis des échanges très riches lors des 14 ateliers, puisque nous avons relevé dans les rapports des 14 présidents d'ateliers pas moins de 475 propositions¹ ! La Loi ÉGalim a pu reprendre quelques-unes de ces propositions, mais nous pensons qu'une autre partie de ces propositions, notamment celles correspondant à une approche territoriale du système alimentaire, qui ont été largement ignorées et ne se trouvent ni dans la Loi ÉGalim, ni dans les plans de filières, ni dans les différents plans thématiques, pourrait être organisée sous la bannière de la transition agricole et alimentaire.

Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'une définition précise du domaine de la transition et une labellisation des initiatives de transition ou d'alimentation responsable et durable permettraient de mieux cibler les outils et les moyens dédiés à la transition du système alimentaire. Cette « reconnaissance » du champ de la TAA permettrait à la fois une meilleure visibilité des acteurs et des actions de la TAA mais aussi une meilleure efficacité des outils et des moyens, publics ou privés, dédiés à ce pilier majeur de la transition écologique et solidaire. Notre réflexion sur le « label TAA » s'est inspirée de celle qui a permis la mise en place du label Finansol dans le domaine de la « finance solidaire » et de l'insertion par l'économie des personnes en difficulté. Les produits de collecte de l'épargne privée, et notamment de l'épargne salariale solidaire, représentent aujourd'hui un en-cours de plus de 11 milliards d'euros ! Nous pensons que la transition agricole et alimentaire, à condition que la définition soit clarifiée et objectivée, pourrait avoir un même succès auprès des épargnants. Nous pensons aussi que la somme des problèmes que la transition permettrait de résoudre et de dépasser, problèmes environnementaux, sociaux, culturels, problèmes d'aménagement et de développement des territoires -, justifie des efforts publics renforcés et ciblés. Ces efforts serviront en même temps TAA et création d'emplois, et en l'occurrence d'emplois non délocalisables à forte externalité en termes de développement local.

¹RESOLIS, Etats généraux, Rapports de synthèse des 14 ateliers, recueil des propositions, février 2018.

ANNEXE PROPOSITION. 2

RENETA

Les espaces-test agricoles, un outil au service de la création
d'emplois durables en agriculture

RENETA

Réseau national des Espaces-Test Agricoles





Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les espaces-test agricoles, un outil au service de la création d'emplois durables en agriculture

Quelques éléments de contexte

L'agriculture et le milieu rural en France sont majoritairement marqués par la déprise agricole. La profession agricole peine à se renouveler : seul un exploitant sur sept a moins de 40 ans. En 2010, 57 % des chefs d'exploitations avaient plus de 50 ans et près de la moitié d'entre eux n'avaient pas de repreneur identifié. Dans le même temps, moins d'un agriculteur sur deux est remplacé, près du tiers des exploitations ont disparues depuis 2000 et la taille des exploitations ne cesse de progresser.

Le contexte du renouvellement des générations agricoles est en plein changement : **de plus en plus de personnes non issues du milieu agricole (NIMA) souhaitent accéder au métier**, alors que de nombreux enfants d'agriculteurs souhaitent quant à eux se diriger vers d'autres secteurs d'activité et ne pas reprendre l'exploitation familiale. S'agissant de l'entrée dans le métier, la question de la cooptation ou de l'adoption est devenue aussi pertinente que celle de la filiation. Comme dans d'autres professions, le paradigme du métier stable, unifié dans lequel on s'engagerait pour la vie et que le fils reprendrait à son tour à la suite du père s'applique de moins en moins dans le monde agricole. Ainsi, si les tendances actuelles se poursuivent, ces **10 000 "nouveaux entrants" dans le métier d'agriculteur à l'horizon 2025** auront des profils plus diversifiés (notamment féminisation de la profession) et seront plus âgés du fait notamment des arrivées tardives dans le métier. Par ailleurs l'installation "hors cadre familial" se concentre sur des productions particulières plus diversifiées du fait de difficultés d'accès au foncier (production à haute valeur ajoutée) et intègrent plus souvent un volet transformation et commercialisation dans leur modèle économique. En effet, la recherche d'une diversification des productions et de l'activité améliore la résilience de l'exploitation aux risques (aléas climatiques et fluctuation des marchés). Elle intègre systématiquement **un souci de la durabilité et de l'empreinte écologique**, bien supérieur aux attitudes traditionnelles du monde agricole et la recherche des systèmes technico-économiques pour y parvenir.

Par ailleurs, 62% des installations ne bénéficient pas d'aides (DJA, prêts bonifiés). La Cour des comptes en 2011 mettait en avant que dans de nombreux cas, *les aides à l'installation ne sont pas nécessaires, facilitent des opérations patrimoniales à l'intérieur des familles et sont mobilisées pour bénéficier des avantages fiscaux*. Elle préconise notamment un « recentrage du dispositif » sur les cas où les aides sont de nature à déclencher l'installation et un plafonnement de l'abattement spécial consenti aux jeunes agriculteurs en matière d'impôt sur le revenu.

De plus, au-delà des premiers enjeux nourriciers que l'Etat a encouragés et organisés au sortir de la guerre, la société dans son ensemble (collectivités territoriales, consommateurs, associations environnementales...) demande aux agriculteurs de **répondre à de nouveaux enjeux : produire une alimentation et un environnement de qualité**. En effet, l'uniformisation des systèmes et des techniques de production peut générer un risque écologique et économique pour certains territoires.

Ces contraintes doivent devenir des opportunités pour **créer de l'emploi durable** tant la commande est importante et nécessite des hommes pour gérer l'ensemble des espaces agricoles et entretenir les paysages.

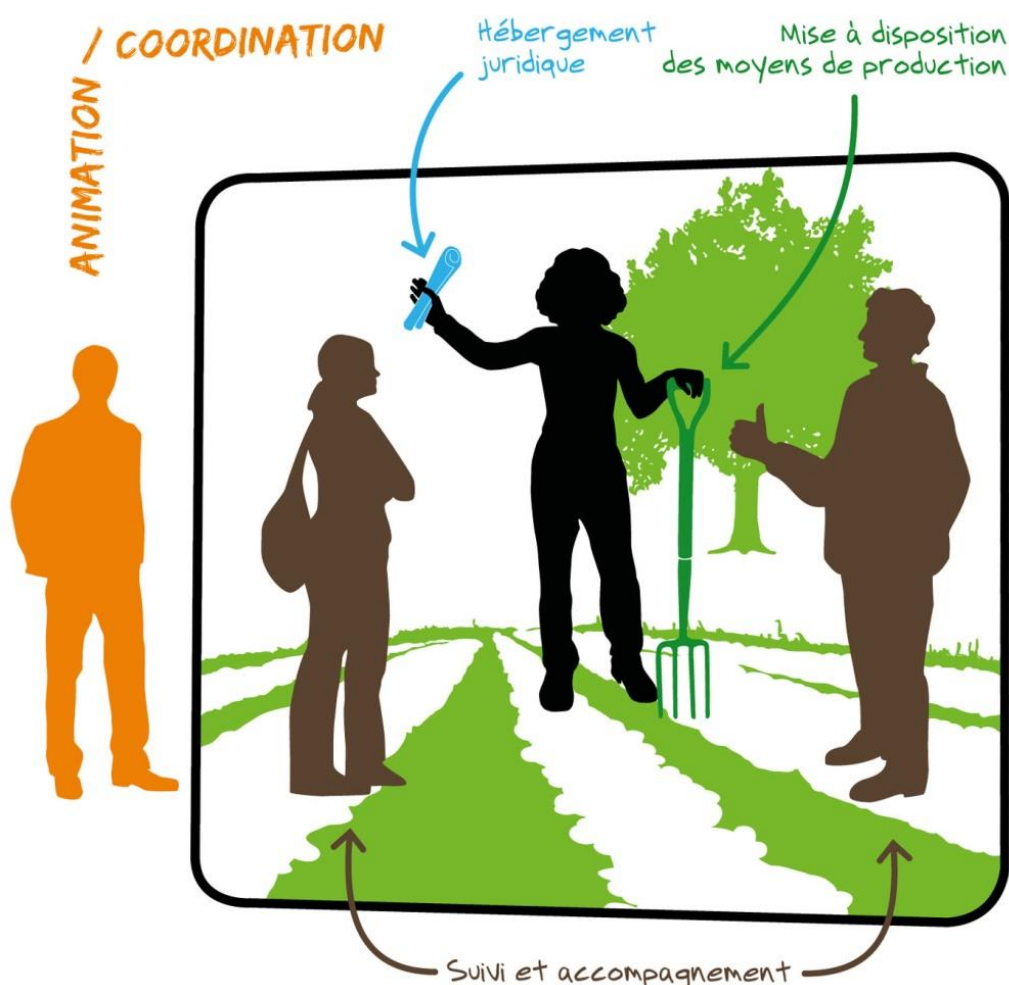
Le test d'activité en agriculture

Le **test d'activité** consiste à **développer une activité agricole** de manière **responsable et autonome** en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui **limite la prise de risque**, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

L'**espace-test agricole** désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne - *fonction « couveuse »* ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments...) - *fonction « pépinière »* ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme - *fonction « accompagnement »*.

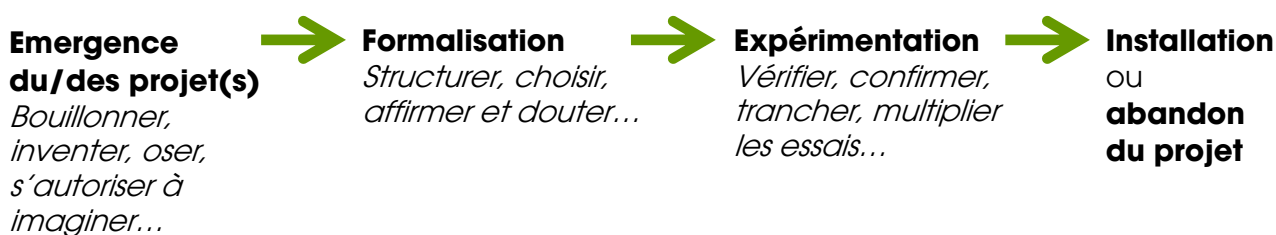
Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat - *fonction « animation-coordination »*.



Le test d'activité est réalisé sur des lieux-test ou sur des fermes déjà en activité ; il est généralement hébergé par des couveuses d'entreprises ou des coopératives d'activité et d'emploi ; parfois, les partenariats locaux conduisent à d'autres montages, en garantissant toujours la réversibilité du processus pour la personne en test.

Le test d'activité dans le parcours d'installation en agriculture

Le test d'activité s'inscrit dans une démarche progressive d'installation qui varie d'un porteur de projet à un autre, depuis l'idée jusqu'à l'installation. Chaque parcours est ainsi particulier, tant dans sa durée que dans ses étapes, et fait intervenir une diversité d'acteurs. Mais nous pouvons schématiser le processus d'accompagnement à la création d'activité agricole de la manière suivante :



De quelques semaines à quelques années

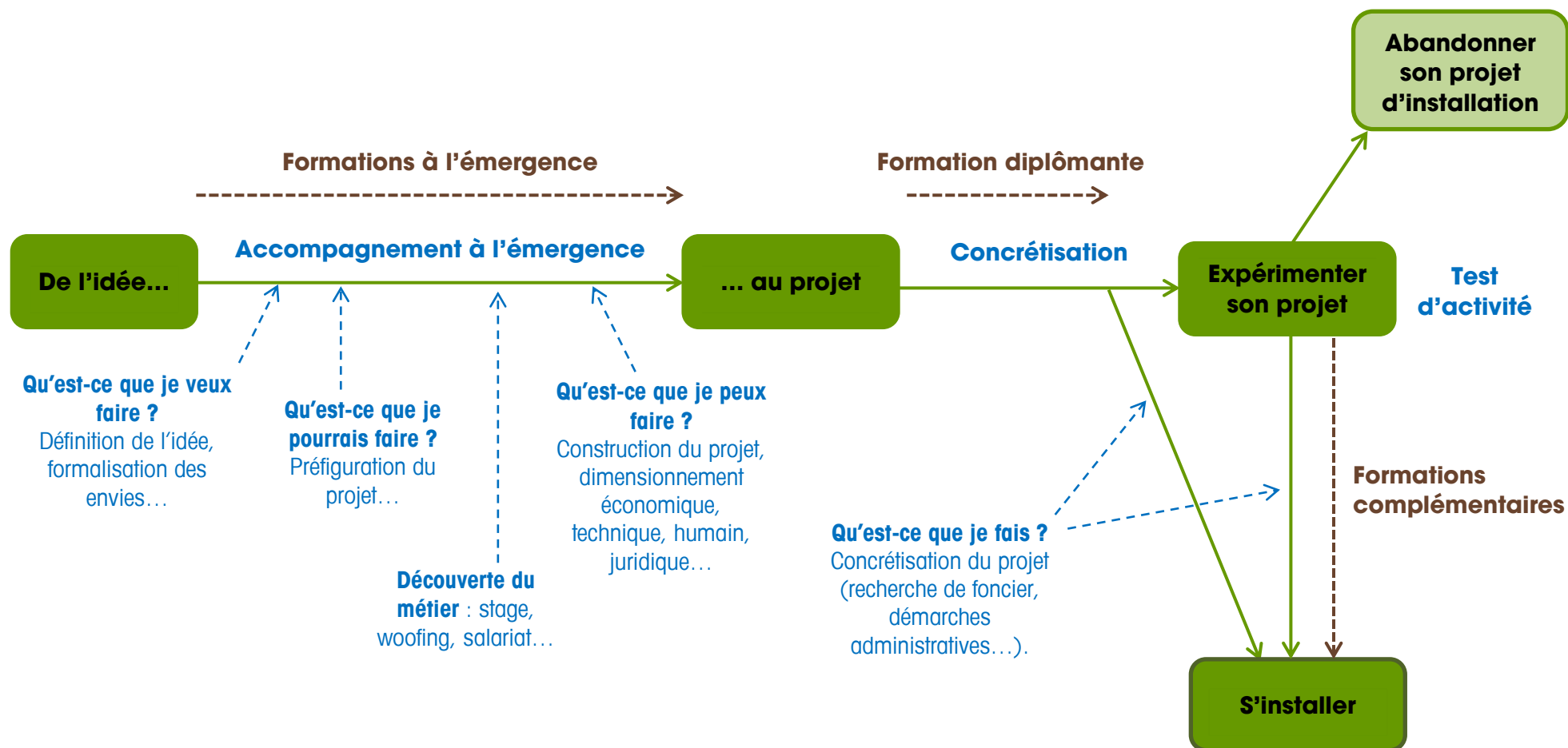
De 4 à 18 mois

De quelques mois à 3 ans

Primo-accueil
Accueil inconditionnel, ouverture, disponibilité, ressources, réseaux...

Formation continue
Période de formation pour travailler à la viabilité du, acquérir des savoir-faire de l'entreprise et du métier d'agriculteur...

Espace-test agricole
Expérimentation, de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risque. Poursuite de l'apprentissage d'un métier, d'une culture professionnelle.



Le test d'activité est donc une étape, possible mais non obligatoire, du parcours d'installation en agriculture.

Ce parcours s'articule avec le dispositif de préparation à l'installation mis en place par l'Etat (passage par le Point Accueil Installation, élaboration et réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé). *Plus d'informations sur www.sinstallerenagriculture.fr.*

Les Enjeux du test d'activité en agriculture

Le test d'activité agricole permet l'installation de nouveaux agriculteurs qui viennent renouveler les rangs d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010 (source Agreste, recensement agricole). C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture d'aujourd'hui : produire une alimentation et un environnement de qualité, créer de l'emploi durable.

Redéployer une agriculture de proximité, créatrice d'emplois

On observe depuis quelques années en zone urbaine, périurbaine, voire rurale, une forte demande en produits alimentaires de proximité et de qualité, que l'offre actuelle n'arrive pas à satisfaire. Ce déséquilibre offre/demande, observé dans toutes les régions de France, concerne tous les segments du marché local : AMAP, paniers, marchés, restauration collective, réseaux de distribution...

Le redéploiement d'une agriculture de proximité dans le cadre de Systèmes Alimentaires Locaux (systèmes basés sur une coopération entre producteurs, responsables d'approvisionnement, consommateurs et acteurs du développement local) permettrait de répondre à l'attente des consommateurs et de la société.

Cet enjeu concerne l'ensemble des acteurs du territoire qui souhaitent œuvrer à la création d'emplois locaux par l'installation de jeunes ou de porteurs de projets en agriculture, la diversification des productions, le maintien (voire la reconquête) des terres agricoles...

Ces nouveaux porteurs de projet dont nous avons souligné la diversité et le choix pour des productions et des méthodes de travail plus respectueuses de l'environnement doivent être accompagnés et encouragés dans leurs choix. En effet, ces **pratiques économes et autonomes** (agriculture durable, agriculture biologique) présentent une meilleure résilience et de bonnes capacités d'adaptation à tous types d'aléas. En tenant compte des potentialités des terroirs, et en veillant à valoriser les ressources naturelles sans les épuiser, de tels systèmes présentent des pistes de réponses alternatives face aux risques climatiques en étant moins "gourmands" en ressources (vis-à-vis de l'eau, du recours aux fertilisants,...) et en minimisant les risques sanitaires.

Favoriser l'installation de personnes non issues du milieu agricole

Les installations agricoles (reprise ou création) effectuées dans une succession familiale sont en constante diminution depuis plusieurs dizaines d'années. Aussi, le renouvellement des générations en agriculture devra nécessairement compter sur de nouveaux actifs, extérieurs au monde agricole.

Les installations dites « Hors Cadre Familial » (HCF) représentent aujourd'hui 30 % des installations des moins de 40 ans et sont majoritaires dans celles des plus de 40 ans. Elles ont doublé en 10 ans au niveau national et sont une des solutions territoriales pour assurer le renouvellement des générations agricoles (source : ASP 2009).

Sécuriser les reconversions professionnelles et les parcours d'installation

Le parcours à l'installation est rendu plus difficile pour des personnes non originaires du monde agricole, qui peuvent rencontrer un certain nombre de freins : manque d'expérience et de pratique du métier ; gestion de la transition entre mode de vie « urbain » et activité agricole ; accès au foncier et au logement ; insertion personnelle et

professionnelle dans les territoires et le milieu agricole ; déficit de compétences techniques, commerciales et entrepreneuriales ; manque d'outils d'accompagnement et de référentiels sur ce type d'installation.

La **limitation du risque** et l'accompagnement par un réseau d'agriculteurs et de partenaires locaux contribuent à lever ces différents freins pour permettre des installations pérennes, viables, vivables et crédibles.

Renouveler le travail collectif et coopératif en agriculture

Les lieux de test d'activité sont souvent des lieux collectifs, même si chacun y conduit son activité de manière individuelle. Ils participent au **renforcement de la dimension collective des installations** : complémentarité agronomique des productions, échanges de services et entraide, mise en valeur d'une production par une activité de transformation, mutualisation de matériel, ou encore mutualisation de l'aspect commercialisation. Ces collaborations peuvent aller jusqu'à la formation d'une structure juridique commune (GAEC/EARL...).

Certains espaces-test ont par ailleurs donné naissance à des coopératives d'activités et d'emploi agricoles. Il s'agit d'une nouvelle forme de coopération en agriculture puisqu'elle touche directement à la production. L'enjeu est de construire des coopératives performantes sur les plans technique, économique et environnemental, tout en respectant l'autonomie, le libre-arbitre et la responsabilité de chaque producteur.

Proposer de nouvelles formes de gouvernance territoriale

Les projets portés par les membres du RENETA mobilisent tous, sans exception, des partenariats novateurs entre les acteurs du monde agricole, de l'enseignement, de l'économie sociale et solidaire et des collectivités locales.

Ces nouvelles coopérations ouvrent la possibilité de nouvelles formes de coopération territoriale autour de l'accueil des nouveaux arrivants dans l'agriculture et dans les territoires mais aussi dans l'optique de systèmes alimentaires locaux.

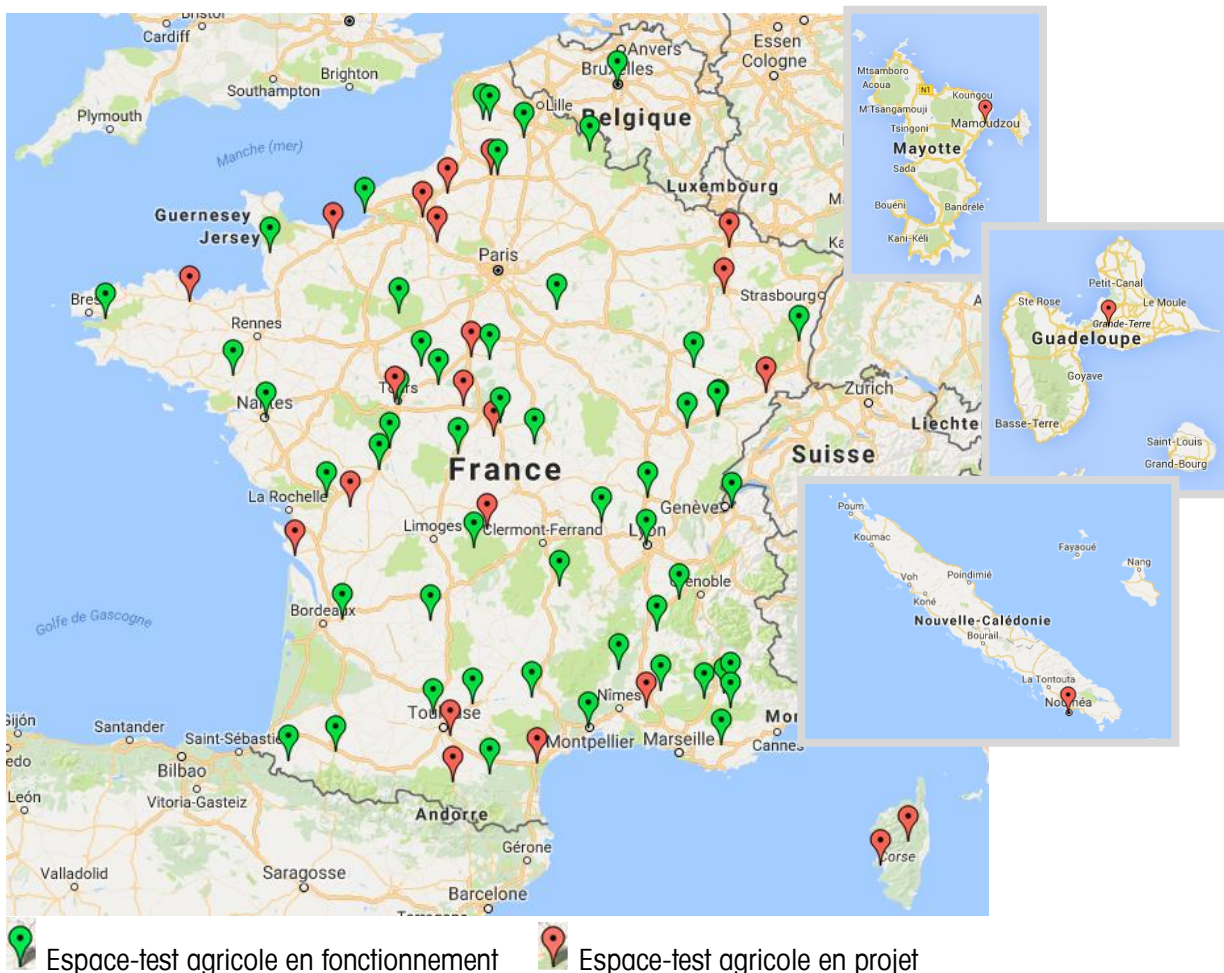
Le RENETA, Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet la **promotion du test d'activité** pour favoriser l'installation agricole.

Les membres du RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'**économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire**. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte et de valeurs communes, pour accompagner la mise en œuvre de projets agricoles durables qui :

- respectent l'Homme et son environnement, et sont ancrés dans leur territoire ;
- permettent l'installation progressive en agriculture ;
- participent au renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- ont le souci de l'animation des dynamiques territoriales.

Le RENETA regroupe aujourd'hui 79 membres, parmi lesquels 51 espaces-test en fonctionnement, 24 espaces-test en projet et 4 membres associés.



Ces espaces-test sont des **dispositifs multi-partenariaux** impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole...

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- l'échange de pratiques et le renforcement de compétences (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- le compagnonnage et l'expertise (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets);
- la recherche et l'innovation sociale (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

Quels besoins financiers pour le RENETA et pour les espaces-test agricoles ?

Les besoins financiers des espaces-test agricoles sont de nature variée. On peut distinguer 4 grands types de besoins :

- des besoins ponctuels en trésorerie, tant pour les dispositifs espaces-test agricoles que pour les porteurs de projet ;
- des besoins pour financer le fonctionnement de l'espace-test, et en particulier l'accompagnement des porteurs de projet ;
- des besoins pour financer les investissements des espaces-test agricoles, en particulier au démarrage ;
- des besoins pour renforcer l'assise financière des espaces-test agricoles.

→ Remédier, ponctuellement, aux difficultés de trésorerie

Les contributions publiques (subventions européennes en particulier) constituent une part importante des modèles économiques des espaces-test agricoles. Or, ces subventions ne sont versées, pour la plupart, qu'une fois les actions réalisées, ce qui oblige la structure qui les reçoit à avancer la trésorerie nécessaire. Les délais de paiement peuvent ensuite être relativement longs, ce qui entraîne très souvent des difficultés importantes, bien que ponctuelles, en termes de trésorerie.

Les espaces-test agricoles ont donc besoin d'outils leur permettant de réduire ces besoins en trésorerie, afin de mener à bien leurs actions dans de bonnes conditions.

De la même manière, les porteurs de projet qui se lancent dans une activité agricole ont également besoin, au départ, d'un fonds de roulement leur permettant d'investir dans les intrants pour démarrer leur production jusqu'aux premières récoltes et ventes.

Le besoin en trésorerie est donc important, que ce soit pour le dispositif espace-test ou pour les porteurs de projet en test d'activité.

→ Financer le fonctionnement, en particulier pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projet

L'accompagnement des porteurs de projet est essentiel à la réussite de leur test, et au-delà, de leur installation. Il est l'une des 3 fonctions fondamentales d'un espace-test agricole, et il est multiple : accompagnement projet, accompagnement humain, appui technique sur la production, accompagnement à la comptabilité et à la gestion, appui à la commercialisation, recherche de foncier... Il s'appuie sur les partenaires de l'espace-test ainsi que sur des agriculteurs référents (tutorat), mais le rôle de l'animateur du dispositif espace-test est généralement central.

Les espaces-test agricoles, dans une logique de développement local, mobilisent pour cet accompagnement la plupart des acteurs d'un territoire impliqués autour des problématiques d'installation agricole et d'alimentation : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, chambres d'agriculture, établissements d'enseignement agricole, collectivités territoriales, groupements d'agriculture biologique, SAFER...

Il est donc essentiel de se donner les moyens de former et d'accompagner les nouveaux entrants en agriculture dans le cadre du test d'activité, afin de construire l'agriculture de demain.

D'un point de vue financier, on peut estimer les besoins :

- pour les **paysans tuteurs** impliqués dans l'accompagnement, il faut compter 10 jours de travail par porteur de projet et par an, indemnisés au tarif du service de remplacement, soit environ 150 € par jour. En partant sur un nombre moyen de 400 personnes en test par an, cela représente donc 4 000 journées de tutorat à indemniser, soit **600 000 €** ;
- pour les **animateurs accompagnateurs**, impliqués dans l'animation du dispositif et la coordination des différents acteurs mobilisés, mais aussi plus directement dans l'accompagnement des porteurs de projet, il faut compter environ un mi-temps de travail (25 000 €) par espace-test agricole et par an, soit **1 250 000 €** pour 50 espaces-test en fonctionnement.

→ Mettre en place un outil financier pour accompagner le développement des espaces-test agricoles

Dans la perspective de faciliter les installations pérennes comme de permettre d'expérimenter itinéraires techniques et systèmes économiques le RENETA souhaite mettre en place une expérimentation-action visant à créer un outil financier dédié au développement des espace-test agricoles.

Il s'agit d'un projet inscrit dans le long terme pour lequel le RENETA a besoin :

- d'un travail d'ingénierie pour en déterminer le montage exact et le modèle économique ;
- d'un apport en fonds propres pour amorcer la dynamique.

En effet, après une première phase expérimentale, les espaces-test agricoles entrent aujourd'hui dans une phase de développement qui suppose de nouveaux besoins.

La nouvelle Loi d'orientation agricole, votée en novembre 2014, met en avant la nécessité d'appuyer le public « Hors Cadre Familial » dans la création d'activités agri-rurales. Les espaces-test sont par ailleurs reconnus par le Ministère de l'Agriculture comme des dispositifs pertinents pour appuyer cette dynamique. Et les porteurs de projet ne s'y trompent pas, beaucoup se tournant vers les espaces-test agricoles pour tester leur projet, dans un cadre sécurisé, avant de créer leur entreprise.

La conséquence de cela, c'est l'augmentation importante du nombre de projets d'espaces-test qui voient le jour sur l'ensemble du territoire, y compris outre-mer, avec de nouvelles demandes qui arrivent régulièrement. Ces demandes sont portées par des acteurs très variés : collectivités territoriales, associations de développement agricole et rural, lycées agricoles, coopératives (CAE, SCIC)... avec toujours le même objectif, celui de faciliter la création d'activités agri-rurales sur leur territoire.

Or, monter un espace-test agricole n'est pas quelque chose de simple. Aux dimensions « techniques » du montage s'ajoutent des aspects partenariaux complexes, qui varient d'un territoire à un autre. Afin de faciliter le développement de ces nouveaux espaces-test et de faire bénéficier chaque projet de l'expérience accumulée dans le réseau, le RENETA accompagne les structures porteuses dans la construction d'une réponse spécifique à leur projet, en s'inspirant de la diversité des systèmes existants au sein du réseau et de l'expertise des praticiens. Pour cela, le réseau a développé et testé, depuis 2013, une **démarche d'accompagnement** dont les modalités s'adaptent au contexte spécifique de chaque projet (formations, études de faisabilité, accompagnement à la création d'espaces-test).

De fait, ce changement d'échelle induit par la multiplication du nombre d'espaces-test agricoles a pour conséquence l'augmentation des financements nécessaires au montage et au développement de ces dispositifs, dans un contexte de diminution plus globale des

financements (publics et privés) consacrés à la création d'activités agri-rurales.

Pour répondre à cette problématique financière, et permettre ainsi la multiplication des initiatives au-delà des expériences pionnières, le réseau RENETA a décidé en 2016 de lancer un chantier pour la mise en place d'un **outil financier national** pour l'équipement des lieux-test en matériels et infrastructures d'une part, et l'amorçage du fonctionnement des espaces-test agricoles d'autre part.

La diversité des formes de test d'activité agricole induit une variété considérable de situations mais on peut tout de même identifier deux types de lieux-test majoritairement représentés au sein du réseau national :

- **les lieux-test permanents**, dont la vocation est de permettre sur le long terme la réalisation de tests d'activité successifs, dans une logique de ferme-école. Ces sites supposent généralement un degré d'investissement de départ supérieur puisque les infrastructures et matériels vont servir à plusieurs démarrages d'activité ;
- **les lieux-test éphémères**, qui concernent généralement une situation de test qui peut se concrétiser par une création d'entreprise à la clé, avec un rachat potentiel des investissements réalisés.

Ces deux types de lieux-test induisent des logiques d'investissement distinctes, que l'on peut schématiser de la façon suivante :

=> 1^{er} cas : un lieu-test permanent proposant d'accueillir simultanément 2 entrepreneurs à l'essai en maraîchage, de façon continue.

Il sera nécessaire d'équiper ce site avec les infrastructures et matériels suivants : 2 000 m² de tunnels de production maraîchère, système d'irrigation adapté, matériel de mécanisation (tracteur, outils attelés, benne...) et de manutention mutualisés, outillage à main, matériel de vente (parasol, balance...), local de stockage des légumes et du matériel.

Estimation des besoins par site = 100 000 € environ

Nombre de sites équipés par an = 25

Montant total = 2 500 000 €

=> 2^{ème} cas : un lieu-test éphémère proposant d'accueillir un entrepreneur à l'essai en maraîchage.

Ce site étant destiné à permettre une situation de test uniquement, les matériels envisagés pourront être dimensionnés différemment et la contribution de l'entrepreneur supérieure : 500 m² de tunnels de production maraîchère, système d'irrigation adapté, petit matériel de mécanisation (tracteur, outils attelés...) et de manutention, outillage à main, matériel de vente (parasol, balance...).

Estimation des besoins par site = 30 000 €

Nombre de sites équipés par an = 3 sites par espace-test et 50 espaces-test concernés

Montant total = 4 500 000 €

=> 3^{ème} cas : un espace-test agricole en élevage bovin / ovin / caprin

L'investissement est beaucoup plus important dans ce cas de figure.

Estimation des besoins par site = 250 000 €

Nombre de sites équipés par an = 2

Montant total = 500 000 €

Soit un **montant total annuel pour l'ensemble du réseau estimé à 7 500 000 €**. Ce montant est une première estimation qui demande à être affinée après sollicitation de l'ensemble des membres du réseau RENETA.

→ **Doter les espaces-test agricoles d'une assise financière solide**

Il est important de pouvoir asseoir la structure financière des espaces-test agricoles sur la base de fonds propres durables. Apporter une assise financière aux structures jeunes ou encore fragiles financièrement pourrait les conforter et avoir un « effet levier » auprès des financeurs, et permettre l'accès à de nouveaux financements. Des fonds propres solides sont effet gage de résilience et de pérennité de la structure.

Une bonne manière d'assurer cette assise financière pourrait être de proposer à des collectivités locales ou la Caisse des Dépôts d'investir au capital des espaces-test ayant un statut juridique le permettant.

→ **Faciliter l'investissement pour les porteurs de projet en phase de test**

Pendant la phase de test d'activité, certains porteurs de projet peuvent avoir besoin d'investir dans du matériel relativement coûteux. Dans ce cas, c'est la structure porteuse (la couveuse ou la coopérative d'activités), qui porte l'activité du porteur de projet pendant cette phase de test, qui demande le prêt. Il serait intéressant de pouvoir mettre en place des prêts potentiellement glissants permettant à la personne ou à son activité (selon qu'elle a concrétisé son installation ou pas) de reprendre le remboursement du prêt une fois sortie du test, sachant que les porteurs de projet rachètent le matériel à l'issue de leur test à la valeur nette comptable.

ANNEXE PROPOSITION. 3

La Nef, acteur de référence du financement de la transition alimentaire

Note du 11 décembre 2018 à destination de la Caisse des
Dépôts et de ses partenaires

La Nef



LA NEF – ACTEUR DE REFERENCE DU FINANCEMENT DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Note du 11 décembre 2018

A destination de RESOLIS, de la Caisse des Dépôts et de ses partenaires

La Nef est une coopérative de banque éthique. Elle collecte de l'épargne solidaire auprès du public et octroie des financements à des projets professionnels créateurs de valeur sociale et écologique.

Elle est l'opérateur tout désigné pour accompagner et financer l'accélération de la transition alimentaire en France.

Producteurs, transformateurs ou distributeurs, la Nef peut accompagner tout type d'activité :

- Prêt à la création
- Prêt d'investissement
- Prêt immobilier professionnel
- Crédits de campagne, financement d'une partie du BFR structurel
- Découverts (éligibles pour les activités ayant un compte professionnel Nef actif)



Montant des interventions: entre 15 000 € et 4 000 000 €.

Durée des prêts: entre 3 mois et 20 ans, avec un différé possible d'amortissement jusqu'à 1 an.

Garanties: selon le projet. La Nef a signé plusieurs partenariats notamment avec la BPI, France Active et le Fonds Européen d'Investissement (FEI) qui peuvent garantir ses prêts.

PIONNIER DU FINANCEMENT DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Depuis sa création, la Nef se veut le financeur de filières agricoles durables, respectueuses de l'Homme et de l'environnement, organisées en commerce équitable et en circuits-courts, dans une vision de long terme.

Ainsi les filières bio et circuits-courts alimentaires (agriculture biologique et biodynamique, transformation bio, distribution par des magasins biologiques spécialisés, magasins Vrac, AMAP, etc) regroupent plus de **40% des 6000 prêts octroyés par la Nef, soit plus de 200 millions d'euros prêtés.**

En 2017, la Nef a financé près de 200 projets pour plus de 16 000 000 € aux acteurs de l'alimentation durable sur 60 000 000€ de financements débloqués pour la transition écologique et sociale.

DES FINANCEMENTS ISSUS DE L'EPARGNE CITOYENNE : UN FACTEUR SUPPLEMENTAIRE DE TRANSITION

Les financements de la Nef sont issus de la collecte d'épargne solidaire réalisée directement auprès du public sur des comptes à terme et des livrets. Les épargnants décident de l'orientation de l'épargne qu'ils placent. Ils choisissent dans une grande proportion de soutenir des initiatives écologiques et environnementales. En 2017, 80% des souhaits d'affectation de l'épargne ciblent l'écologie.

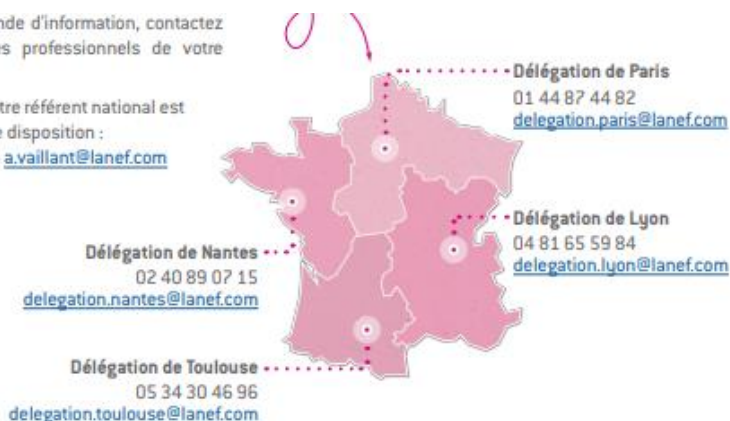
Ces financements sont transparents puisque la Nef publie la liste exhaustive et la description des prêts octroyés. Elle fait d'ailleurs tous ses efforts pour valoriser les projets, les faire connaître auprès de sa communauté d'épargnants consommateurs (cartographie, événements, magazine, communication digitale, etc.)

Nous pensons que cette particularité du financement Nef est un facteur essentiel de transition car c'est l'argent devient un outil de sensibilisation des citoyens épargnants et, à terme, de transformation des comportements et des pratiques.

DES EQUIPES SPECIALISEES INTERVENANT SUR TOUT LE TERRITOIRE

Pour toute demande d'information, contactez la délégation des professionnels de votre territoire.

Arthur Vaillant, votre référent national est également à votre disposition :
04 72 69 08 76 – a.vaillant@lanef.com



Les équipes de la Nef sont spécialisées dans le financement de la création et du développement de transition écologique et sociale.

Elles ont une forte expérience des filières bio et une bonne connaissance des réseaux d'acteurs.

La présence sur le terrain de groupes locaux de sociétaires bénévoles Nef, dont certains appuient particulièrement l'activité de crédit, permet de faire le lien avec le territoire, le tissu d'acteurs et les enjeux locaux.

DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS

La Nef s'est entourée de nombreux partenaires, institutionnels ou commerciaux. Ainsi la présence, dans son Conseil de Surveillance de **Terre de Liens** (dont la Nef co-gère la Foncière) et de **Biocoop**, concourent à co-construire une éthique et une vision fortes et exigeantes de l'alimentation saine et durable. Car il existe aujourd'hui un nombre important d'initiatives, parfois uniquement opportunistes, qui émergent dans ce secteur où la croissance soutenue attire bien au-delà du cercle des acteurs engagés.

Parmi les sociétaires emprunteurs Nef emblématiques de cette filière, on retrouve également **Pronatura** (leader de la distribution de fruits et légumes bio), **Biolait** (collecte et distribution de lait bio), **Arcadie** (épices et plantes biologiques), **Pain de Belledonne** (boulangerie, confiserie bio), **Les Nouveaux Robinson**, **Satoriz**, **Biomonde** (magasins bio).

LA NEF SOUHAITE RENFORCER SON SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA FILIÈRE

Tous les acteurs de la transition alimentaire existent et puisent leur matière première grâce aux nombreuses fermes biologiques et biodynamiques du territoire. La Nef, dans sa logique de financement de filière, attache ainsi beaucoup d'importance à soutenir autant les agriculteurs que les transformateurs et les distributeurs.



<https://youtu.be/Ca2p3z23Td0>

Marion Monod – Co-gérante de Mamie Marie. Prêt n°5721

Plus généralement, la Nef est bien décidée à accroître ses interventions en 2019, dans un secteur dynamique en plein évolution où les acteurs historiques sont pleinement mobilisés pour accroître leurs capacités de production et de distribution, afin de répondre à l'attente croissante de consommateurs.

Parmi ces acteurs, le réseau Biocoop occupe une place de premier ordre pour la Nef qui a financé une trentaine de projets en 2017 et devrait arriver à plus de 40 projets en 2018. Le développement de ces financements est le fruit d'une relation de confiance où les valeurs sont partagées, mais aussi d'une bonne adéquation entre l'offre de financement de la Nef et le besoins des magasins, ainsi que des équipes à l'écoute, disponibles et expérimentées.



Biocoop du Val d'Azergues – Prêt n°5499

Une illustration : la Nef affirme son appui aux entrepreneurs de la vente en vrac

La Nef et Réseau Vrac ont signé en septembre leur première convention de partenariat. La Nef s'engage ainsi à étudier l'ensemble des projets de ce secteur en émergence, avec l'appui expert du réseau professionnel du secteur: Réseau Vrac. Ainsi ce sont déjà près de 40 projets qui ont été étudiés par la Nef et Zeste.coop depuis 2017. Ce renforcement de notre partenariat permettra de poursuivre nos engagements..

[Lien vers la fiche d'offre sectorielle](#)

QUELS DEFIS A RELEVER POUR QUE LA NEF PUISSE PLUS ET MIEUX FINANCER LES ACTEURS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE ?

En 2019, la Nef vise à financer la transition alimentaire à hauteur de près de 20 000 000€.

A partir de 2020, elle vise de contribuer au développement des filières à plus de 25 000 000€ par an.

Quels défis identifions-vous pour accélérer le développement de notre activité de financement de la transition alimentaire?

- Améliorer la visibilité de l'offre Nef auprès des porteurs de projet et des acteurs de l'accompagnement ;
- Mobiliser des soutiens publics pour équilibrer le modèle économique du financement de l'émergence d'activité et des micro-activités (viabiliser les prêts de moins de 30 000€) dans un contexte de faible marge bancaire ;



Julie Despujols – Maraîchère bio, en traction animale. Prêt n°5591

- L'augmentation en nombre des prêts de plus d'1M€, auprès des transformateurs et des ETI, permettrait à la fois de soutenir le changement d'échelle du secteur et également d'équilibrer le modèle économique financeur de la Nef ; de même, le développement de notre activité de financement court-terme et de gestion de flux constituera un facteur d'amélioration de notre PNB par client ;
- Faciliter les conditions de garanties de prêts bancaires de la Nef (exemple : couverture de portefeuille par un fonds dédié sur le modèle de la garantie FEI Entreprises sociales) ;
- Pérenniser un modèle de bonification des prêts sur le modèle des mécanismes innovants mis en place en faveur du maraîchage biologique à partir de dons d'intérêts des épargnants Livret Nef via l'Association la Nef. Ce mécanisme n'a pu être pérennisé dans un contexte de très faible taux d'épargne ;
- Augmenter le capital social de la Nef pour renforcer sa capacité à prêter (plafonnement actuel à 4M€ par groupe de contre-parties, contraintes fortes sur le ratio de solvabilité, etc.)

Association RESOLIS



TERRALIM



Cette étude est financée par :



Merci à

